



HAL
open science

Évolution de la pensée aménagiste en rénovation urbaine. Entre démolition et participation : Grenoble, l'ANRU et les APU de la Villeneuve

Antoine Bessin

► **To cite this version:**

Antoine Bessin. Évolution de la pensée aménagiste en rénovation urbaine. Entre démolition et participation : Grenoble, l'ANRU et les APU de la Villeneuve. Environnement et Société. 2015. dumas-01276443

HAL Id: dumas-01276443

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01276443v1>

Submitted on 19 Feb 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Evolution de la pensée aménagiste en rénovation urbaine

Entre démolition et participation :
Grenoble, l'ANRU et les APU de la Villeneuve

Antoine BESSIN

Mémoire de Master 2,

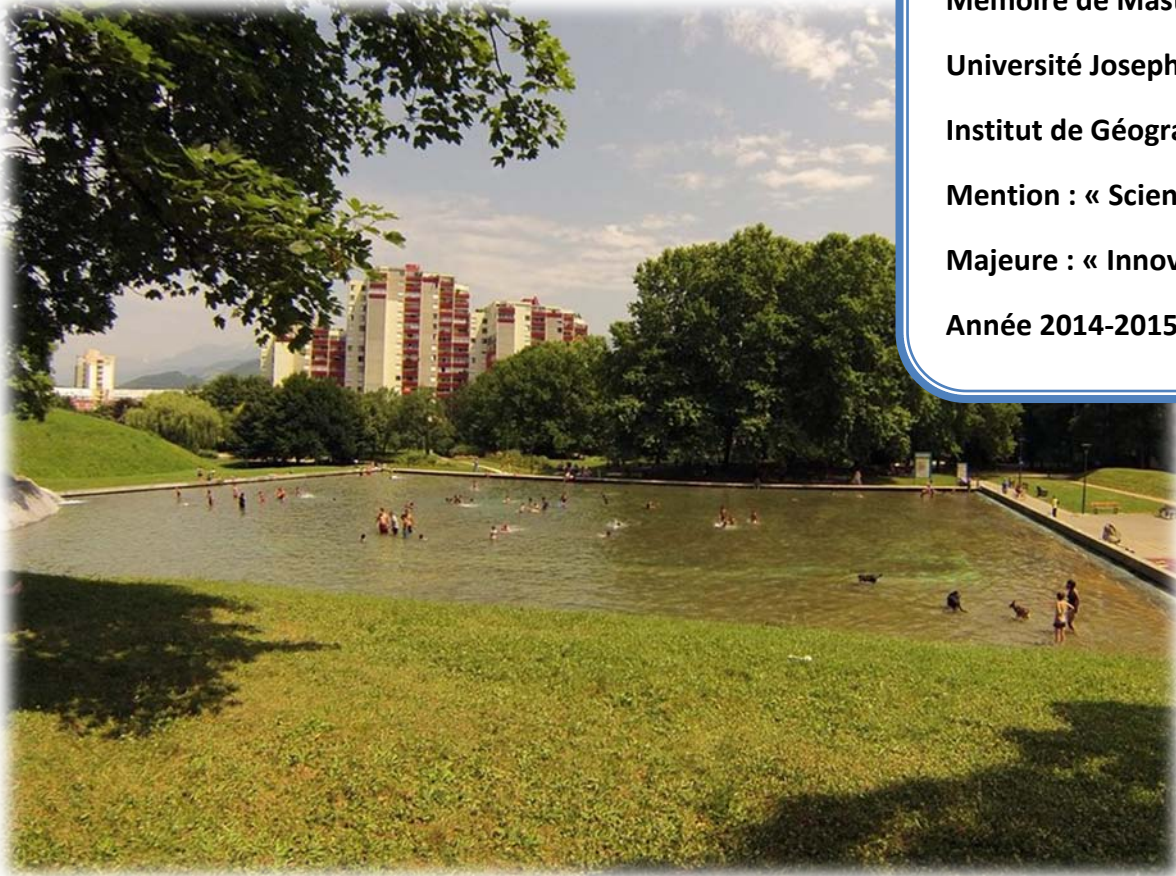
Université Joseph Fourier,

Institut de Géographie Alpine

Mention : « Science du Territoire »

Majeure : « Innovation et Territoire »

Année 2014-2015



Crédit photo: Antoine BESSIN

Encadré par Paulette DUARTE (IUG)

Deuxième jury, Olivier SOUBEYRAN (IGA)

« La société qui modèle tout son entourage a édifié sa technique spéciale pour travailler la base concrète de cet ensemble de tâches : son territoire même. L'urbanisme est cette prise de possession de l'environnement naturel et humain par le capitalisme qui, se développant logiquement en domination absolue, peut et doit maintenant refaire la totalité de l'espace comme son propre décor. »

Thèse 169

« La plus grande idée révolutionnaire à propos de l'urbanisation n'est pas elle-même urbanistique, technologique ou esthétique. C'est la décision de reconstruire intégralement le territoire selon les besoins du pouvoir des Conseils de travailleurs, de la dictature anti-étatique du prolétariat, du dialogue exécutoire. Et le pouvoir des Conseils, qui ne peut être effectif qu'en transformant la totalité des conditions existantes, ne pourra s'assigner une moindre tâche s'il veut être reconnu et se reconnaître lui-même dans son monde. »

Thèse 179

Guy Debord, *La Société du Spectacle*, 1967

Remerciements :

Je tiens à remercier tous ceux qui m'ont entouré pendant l'écriture de mon mémoire, et plus particulièrement :

L'équipe du Master ITER, étudiante et enseignante, pour m'avoir accueilli et accompagné pendant ces deux années de reprise d'études qui m'ont bousculé, interrogé, fait douté... et avancé sur le chemin de la recherche urbaine.

Paulette DUARTE et Olivier SOUBEYRAN pour leurs aides précieuses, leurs encadrements et leurs écrits.

L'ensemble des personnes de la Villeneuve de Grenoble, du Village Olympique et les autres que j'ai rencontré au fil du temps : professionnels, militants, habitants... En particulier les APU et l'association Planning.

Les amis, les habitants de la *Chômière* et bien-sûr Marine, qui ont su rester à mes côtés durant tout ce temps.

Enfin, ma famille et plus particulièrement Josiane pour ses précieuses relectures.

Avant-propos :

Ce mémoire est le fruit d'une immersion triple : tout d'abord en sein du master ITER qui m'a permis une approche particulière de la Géographie ; ensuite, une immersion sur le terrain dans le quartier de la Villeneuve et du Village Olympique ; et une immersion dans les écrits de la production urbaine, entre expériences et théories.

L'enjeu de ce mémoire est d'étudier la rénovation urbaine et sa transformation au fil du temps. C'est la construction de cet imaginaire, série d'images dynamiques structurant la pensée, qui aura motivé cet écrit, à travers notamment l'évolution de la pensée aménagiste et de son ouverture à la participation des habitants. On pourra alors « voyager » entre le maintien de l'habitat populaire, la concession, l'instrumentalisation des habitants et l'autoritarisme.

Souvent, la démolition du bâti est une méthode brutale menant à une déstructuration sociale. C'est l'outil d'une classe dominante en rénovation urbaine. Mais des articulations existent : la rénovation douce. Elle peut être souhaitée par les pouvoirs publics, visant une pensée aménagiste moins directive, plus collaborative, plus *faible*, ou amener par la contestation qui créera un rapport de force pour se faire entendre.

Le mémoire s'inscrira en particulier dans la « cuvette » grenobloise, de la sacralisation des années DUBEDOUT jusqu'au projet de l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine et la constitution de la résistance : les Ateliers Populaires d'Urbanisme de la Villeneuve. On y verra aussi des exemples extérieurs qui nourriront la réflexion autour de la construction d'un imaginaire de la rénovation urbaine.

L'immersion au sein des APU m'a permis de constituer un terrain de recherche particulièrement intéressant, une vision alternative à la rationalité de l'aménageur, où l'espace conçu passe avant tout par l'espace vécu, où la lutte pour le maintien du quartier deviendra le terreau fertile d'une nouvelle forme de fabrique de la ville : l'urbanisme relationnel.

Sommaire

| | |
|--|-----|
| Introduction | 6 |
| <u>Première partie : la construction d'un imaginaire</u> | |
| I. Les fondements de la rénovation urbaine..... | 16 |
| II. Politique(s) de la ville et rénovation urbaine..... | 40 |
| <u>Deuxième partie : Grenoble, L'ANRU et l'APU</u> | |
| III. La Villeneuve, contexte d'aujourd'hui..... | 62 |
| IV. Les APU comme contre-pouvoir..... | 79 |
| V. La semaine de co-construction sur le NPNRU | 88 |
| VI. CROUS : organiser la mobilisation | 95 |
| | |
| Conclusion..... | 103 |
| Lexique..... | 110 |
| Bibliographie | 111 |
| Annexes..... | 115 |

Introduction

Le sujet de ce mémoire portera sur la rénovation urbaine dont nous tenterons d'explorer l'imaginaire. Nous partirons ainsi du constat que la rénovation urbaine reflète une image démolisseuse qui aurait pour but de détruire l'habitat populaire en délogeant les habitants par des opérations de démolition/reconstruction. Depuis le Paris de Hausmann jusqu'à l'Agence nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), quelles sont les évolutions ?

Imaginaire et réalité

Selon Gaston BACHELARD, l'imagination n'est pas *a priori* compatible avec la prudence scientifique, et pourtant elle constitue une *réalité sensible* pour tous les individus pensant (BACHELARD, 1957). N'est-il pas du registre de la science que de s'intéresser à la réalité ?

Selon l'auteur toujours, une simple image peut induire un grand retentissement psychique, cette image serait spontanée et viendrait avant même la pensée, pour « dialoguer » avec nous. L'image est différente du souvenir, elle est une fonction de l'irréel alors que le passé est une fonction du réel. Et pourtant, nos souvenirs nous aident à produire des images. Ainsi l'imagination nous ouvre le futur car on ne peut anticiper sans imaginer.

L'imagination peut être elle-même productrice d'images alors qu'une simple image peut entraîner l'imagination. Nous nommerons *imaginaire* ce à quoi fait appel une simple image, cette *réalité sensible* qui peut se différencier de la réalité objective, mais qui alimente et structure la pensée de l'individu.

Issu de la phénoménologie, « l'imaginaire » est multiple et propre à chacun. Néanmoins, il est possible de voir émerger des imaginaires collectifs, c'est-à-dire une image commune qui fait appel à une même *réalité sensible* pour un groupe d'individus.

Nous nous intéresserons donc à cette imaginaire qui nourrira la pensée du praticien de la rénovation urbaine, qui transformera cette *réalité sensible* en réalité objective, sur le chemin de la théorie à la pratique.

Imaginaire, science et discipline¹

L'imaginaire de la fabrique de la ville s'est construit autour d'expériences urbaines, d'utopies, de la science-fiction, et nourri par la révolution industrielle, dans une illusion moderniste de maîtrise de l'expansion urbaine. Dans ce mémoire nous nous intéresserons particulièrement à la rénovation urbaine et ce à quoi elle fait référence. *L'imaginaire disciplinaire* du géographe Olivier SOUBEYRAN nous a permis de comprendre la construction

¹ SOUBEYRAN Oliver ; Imaginaire, science et discipline, L'Harmattan, 1997

de la géographie et à travers l'image que l'on cherche à diffuser et à travers la face sombre que l'on cherche à dissimuler mais qui nourrit encore la discipline. L'influence coloniale en aménagement a ainsi délégitimé la discipline, qui devra alors se reconstruire en « oubliant » une partie de son histoire. André CORBOZ définit l'imaginaire disciplinaire comme « *le nœud même de toute réflexion ; ce concept a le mérite de fournir un lieu où l'objectif et le subjectif, le politique et le social, le technique et le spéculatif se rencontrent* »².

Dans cette étude nous interrogerons la construction de l'imaginaire de ce mode d'action propre à la fabrique urbaine : la rénovation urbaine.

L'imaginaire de la rénovation urbaine appartient à *l'imaginaire disciplinaire* de l'urbanisme. Nous chercherons donc à savoir comment il s'est construit, et surtout comment a évolué la *pensée aménagiste* depuis HAUSSMANN jusqu'à aujourd'hui avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine.

Pensée aménagiste et participation

La participation est aujourd'hui une approche indispensable pour n'importe quel projet urbain, même si ce terme garde une dimension assez floue. Les travaux de Sherry ARNSTEIN (ARNSTEIN, 1969) tentent toutefois de hiérarchiser la participation sur une échelle allant de la non-participation, au pouvoir effectif des citoyens, en passant par la coopération symbolique.

Une autre approche est proposée par M-H BACQUE et M. GAUTHIER qui inscrivent la participation dans l'évolution de la pensée aménagiste (BACQUE, GAUTHIER, 2011). On y trouve d'abord *l'urbanisme rationnel*, où la technique et la rationalisation sont dictées pour les pouvoirs publics. L'urbanisme est alors le fruit de l'intérêt général décidé par les élus ou/et les techniciens, la pensée aménagiste est avant tout un savoir technique au service d'un dessein politique dictée par une classe dominante. La logique y est descendante et centralisée et apparaît déjà avec la rénovation de Paris par HAUSSMANN.

Peu à peu, la distance se creuse entre urbanisme et études urbaines. Ces dernières se rapprochent du bien commun, où l'intérêt général est à construire. Les projets peuvent alors se complexifier, reconnaissant de nouveaux acteurs (en particulier locaux) dans la conception de projets, ce sont les *parties prenantes*. Et c'est dans cette vision que la participation peut s'inscrire dans une *approche collaborative*, et dans une critique de *l'urbanisme rationnel*, vers la fin des trente glorieuses. C'est aussi à ce moment-là que la participation est envisagée en aménagement.

² CORBOZ, André: Préface du livre d'Olivier SOUBEYRAN, *Imaginaire, science et discipline*, L'Harmattan, 1997

Advocacy planning

L'*advocacy planning* vient des Etats-Unis et a été élaboré par Paul Davidoff, aménageur et avocat ; il développa sa méthode dans la seconde partie de XX^{ème} (Davidoff, 1965).

Il part du constat que dans une ville il n'y a souvent qu'une seule structure d'aménagement produisant un plan général pour la ville. Seulement, la structure qui doit être au service de l'ensemble des habitants dans la théorie, ne représente pas, dans la pratique, la diversité du territoire ; elle serait même plutôt au service d'une minorité aisée qui aurait les ressources et le pouvoir pour servir ses propres intérêts. Et les inégalités socio-spatiales des villes ne sauraient dire le contraire.

Ainsi Davidoff expose l'idée que les aménageurs devraient être au service des différentes communautés, associations, collectifs, de toutes les minorités pauvres, etc. pour défendre les revendications et les besoins – tel un avocat – de ces individus oubliés du plan général. Il faudrait ainsi un urbaniste pour les personnes de la rue, un autre pour les amoureux de la bicyclette, un pour les écologistes et ainsi de suite. Ces urbanistes auraient alors ici un rôle *d'assistance aux citoyens*, permettant la construction d'alternatives, une mise en projet des attentes et des revendications de chacun.

La pluralité des projets proposés devrait passer en « commission d'aménagement » pour que les différents urbanistes-avocats puissent exprimer les revendications de leurs minorités. Ainsi un plan plus complexe et plus représentatif de l'ensemble de la population devrait être produit à la suite de cette commission.

Cette méthode repose notamment sur l'acceptation des communautés.

Community organizing et développement communautaire

Le *community organizing* est une méthode d'*empowerment* issue des travaux de Saul ALINSKY à Chicago (ALINSKY, 1946). Le président des Etats-Unis d'Amérique OBAMA, ayant été un *community organizer* dans sa jeunesse, le concept revient au goût du jour. C'est aussi une méthode intéressante qui historiquement s'est toujours appliquée dans les quartiers les plus démunis permettant la création d'un *rapport de forces* avec le pouvoir en place. Ces actions concernent souvent l'économie du quartier et les droits des populations.

Cela consiste pour le *community organizer* à rassembler les acteurs d'un territoire, mais de façon indépendante des pouvoirs publics. Les acteurs visés sont notamment les leaders sociaux des quartiers (lieux de cultes, associations, syndicats...) afin qu'eux-mêmes puissent exercer une influence sur une population élargie, mais la méthode vise aussi à toucher les habitants qui n'appartiennent pas à ces groupes. Le *community organizing* agit en *contre-pouvoir*, opérant de manière autonome tant sur le plan financier que sur les actions menées,

dans le but d'activer un processus de reprise en main du pouvoir d'agir par les habitants, *l'empowerment*. Les *organizers* forcent ainsi ce processus en tissant les liens entre communautés et individus pour construire un rapport de force.

Le *développement communautaire*, consiste à coopérer avec le pouvoir en place (TALPIN, 2013). Les dispositifs de concertation en font pleinement partie tant ils sont institutionnalisés. Ainsi, les organisations de *développement communautaire* s'inscrivent d'emblée comme un interlocuteur du pouvoir alors que le *community organizing* se veut plus autonome vis-à-vis du pouvoir en place. Le *community organizing* peut changer de position lors d'une négociation avec le pouvoir en place, se rapprochant ainsi du *développement communautaire*. Mais c'est bien la *communauté organisée* qui fait valoir sa légitimité et qui permet de construire un *rapport de force* avec le pouvoir en place ; on peut donc qualifier cette dynamique de *contre-pouvoir*. A l'inverse, le *développement communautaire* étant inscrit dans le pouvoir lui-même, il perd son indépendance et sa marge de manœuvre.

Ces deux méthodes cherchent à mettre autour d'une même table les acteurs d'un territoire, en particulier des quartiers populaires, pour permettre d'améliorer les conditions de vie de ses habitants mais aussi et surtout leurs pouvoirs d'agir et pour faire émerger une conscience politique. Il ne s'agit donc pas de permettre le communautarisme - incompatible avec l'idéal républicain français -, mais bien de partir des communautés existantes pour aller au-delà et créer un nouveau collectif et de nouveaux mécanismes de gouvernance.

Qui participe ?

Outre la question de la contribution réelle des citoyens ou de « *l'instrumentalisation des dispositifs par les acteurs dominants* »³, la participation ainsi ouverte pose la question « Qui participe ? ».

En effet, les « participants » actifs sont souvent identifiés comme les habitants au capital culturel élevé - voire du même type que les professionnels auxquels ils ont à faire - qui maîtrisent la *grammaire de la discussion publique* (Y. SINTOMER, 2008). Se pose donc un problème de justice sociale dans les démarches participatives, une nouvelle forme d'inégalité se dessine. Ce qui amène à concevoir une approche post-collaborative, où les nouvelles théories se doivent de tenir compte des nouvelles complexités relevées par l'histoire de la pensée aménagiste, pour réduire l'écart entre *l'espace conçu* par les urbanistes et *l'espace vécu* par les usagers.

³ BACQUE, Marie-Hélène et GAUTHIER, Mario, Participation, urbanisme et études urbaines : Quatre décennies de débats et d'expériences depuis « A ladder of citizen participation » de S. R. ARNSTEIN, Participation, De Boeck Supérieur, 2011/1 n°1, p.56

Pensée faible

Nous l'avons écrit plus haut, la rénovation urbaine s'inscrit dans l'*imaginaire disciplinaire* de l'urbanisme, lequel nourrit la pensée aménagiste et donc le praticien. Yves CHALAS parle d'un *urbanisme pratique*, en opposition à l'*urbanisme théorisé* pour décrire une nouvelle forme de pensée aménagiste, la *pensée faible*⁴.

L'évolution de la pratique de l'urbanisme interfère selon Y. CHALAS avec quelques éléments nouveaux apparus au long de la construction de la discipline. Une évolution du rôle des pouvoirs publics qui devient moins directeur et volontariste ; la décentralisation qui amène des pratiques plus souples et moins technocratiques ; la perte du modèle de référence et par la même occasion, la croyance dans l'utopie ; la multiplication des acteurs et de nouvelles expertises, le décloisonnement des compétences avec les approches pluridisciplinaires, et la reconnaissance des associations notamment dans la contestation des projets.

Une nouvelle gouvernance des villes semble alors se dessiner, cette gouvernance agissant au nom de l'efficacité n'est pas forcément synonyme de démocratie, notamment si les nouveaux acteurs sont essentiellement de type économique. Ainsi, Y. CHALAS parle d'un *urbanisme hors-projet* où l'habitant aurait une place citoyenne, où la participation serait politique et non gestionnaire et où le citoyen ne serait pas bloqué par la technocratie.

Ainsi la *pensée faible* -en opposition à la pensée simple remplie de certitudes- définit cette nouvelle pensée aménagiste de façon plus complexe, plus incertaine, critique vis-à-vis de la modernité, et où la légitimité est en déclin.

La *pensée faible* se manifeste en particulier à l'échelle du quartier lors d'opérations de concertation. Cette pratique se sert alors d'une notion floue, celle du quartier, comme prétexte à la construction de ce nouvel urbanisme. Le rejet du modèle crée la rupture avec la postmodernité et inscrit la pensée aménagiste dans la pratique, pour mieux maîtriser les conséquences non-intentionnelles de l'action : l'écart entre la théorie et la pratique.

Cette nouvelle pensée aménagiste relève alors de 5 formes d'urbanisme :

- *L'urbanisme non spatialiste*, qui se concentre sur l'espace social et non plus directement sur les formes urbaines;
- *L'urbanisme performatif*, sans but précis au commencement, où le débat se construit pour le projet, qui circule de manière itérative entre élus, urbanistes et habitants ;

⁴ CHALAS Yves, L'urbanisme comme pensée pratique : pensée faible et débat public, ARU, n°80-81, Décembre 1998, p.205-214

- *L'urbanisme intégrateur*, où l'on cherche à faire participer une pluralité d'acteurs, où l'on oublie le grand plan directeur imposé par l'urbaniste pour une collaboration plurielle ;
- *L'urbanisme apophatique* qui consiste à cadrer le projet de manière négative, c'est-à-dire à définir ce qui ne fait pas partie du projet plutôt que de réduire les marges de manœuvre en tentant de déterminer ce qui fait partie du dessein ;
- *L'urbanisme politique* qui s'oppose à la technocratie, ce sont les politiques en contact avec les habitants qui définissent les projets.

Cependant, l'auteur nous met en garde contre les dérives que pourrait amener une telle gouvernance ouverte au débat public qui est consommatrice de temps et d'énergie. La *pensée faible*, sortie du clivage politique s'affranchissant de la même manière d'un projet défini, le pouvoir aménagiste ainsi redistribué pourrait alors servir une tout autre cause que l'égalité des citoyens avec des dérives populistes contre des minorités par exemple. De même, si *l'injustice sociale* - liée au capital culturel comme décrit plus haut par Yves SINTOMER - n'est pas prise en compte, une nouvelle forme de domination pourrait apparaître.

Aujourd'hui, les outils de concertation sont principalement utilisés lors d'opérations urbaines telles que les rénovations.

Mise en problématique de la rénovation urbaine

Les travaux de Henry COING sur la rénovation urbaine montrent avant tout le changement social qui s'opère sur ces espaces, qui passent de quartiers populaires à quartiers bourgeois conséquence de démolitions massives (COING, 1965).

Depuis, la pensée aménagiste se complexifie et voit apparaître des dispositifs de participation, où l'acteur l'habitant prend peu à peu plus d'importance. Certaines opérations montrent alors une tentative de réinvention de la rénovation, par la participation, comme sur le quartier Très-Cloître de Grenoble.

Avec la fin des 30 Glorieuses, l'Etat prend conscience des problèmes engendrés par sa politique d'urbanisation qui a consisté en la construction des « barres » et des « tours ».

En 2003, la création de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) est une aubaine pour les municipalités qui voient ici l'occasion de régler le problème des quartiers par une action sur le bâti : 200.000 démolitions de logements sont prévues.

A Grenoble sur le périmètre d'un quartier ANRU, un collectif répondant au nom des Ateliers Populaires d'Urbanisme de la Villeneuve (APU) se constitue contre le projet de l'ANRU qui prévoit notamment la démolition d'un immeuble, le 50 Galerie de l'Arlequin.

Pour s'organiser, le collectif est animé par l'association Planning⁵ qui s'inscrit dans le *community organizing* et l'*advocacy planning*, ce qui leur permet de constituer un espace critique pour construire un *urbanisme relationnel*.

En 2014, la loi oblige la co-construction du projet ANRU, avec les habitants. La position historique des collectifs contestataires doit alors s'institutionnaliser, l'articulation entre démolition et participation doit elle aussi évoluer.

Questionnement et hypothèse

Face aux changements institutionnels nous interrogerons donc le nouveau modèle de rénovation urbaine : quelle est l'efficacité réelle des habitants dans le processus de rénovation ?

Nous ferons l'hypothèse que le pouvoir aménageur, par l'institutionnalisation de la participation, cherche à maîtriser le rapport de force avec l'habitant : le pouvoir aménageur se trouve ainsi libéré d'un contre-pouvoir habitant, en acceptant la création d'un espace critique vis-à-vis de ce dernier. Dans ce cas, la rénovation urbaine ne changerait finalement que d'apparence et pourrait continuer son dessein politique de destruction de l'habitat populaire ; elle resterait fondamentalement inchangée.

Méthodologie

Afin de répondre à notre hypothèse nous diviserons notre recherche en deux axes. Le premier portera sur la construction de l'imaginaire de la rénovation urbaine depuis HAUSSMANN jusqu'à la l'ANRU en passant par la naissance de la politique de la ville et la construction des grands ensembles. Notre second axe portera sur l'action-recherche que nous avons menée et qui concerne la mobilisation habitante et notre participation au processus participatif du pouvoir aménageur.

La méthode d'analyse pour laquelle nous avons opté sera dans un premier temps historique et théorique sur l'évolution de la pensée aménagiste. Nous tenterons de voir quelles articulations sont possibles entre démolitions et participation. Dans la seconde partie, nous opterons pour l'observation participante au sein des Ateliers Populaires d'Urbanisme (APU) de la Villeneuve de Grenoble, à laquelle nous ajouterons quelques entretiens informels tout au long de l'expérience. Les 5 formes d'urbanisme issues de la *pensée faibles* de Y. CHALAS nous permettront d'évaluer l'ouverture des projets de rénovation à la participation.

⁵ L'association Planning est la structure institutionnelle qui porte les ateliers populaires d'urbanisme, qui sont eux-mêmes un collectif d'associations et d'habitants ; elle a pour principal but d'animer les APU.

De Hausmann à l'ANRU : rénovation, démolition... participation

A Paris, au milieu du XIX^{ème} le Baron HAUSSMANN détruit la vieille ville au profit d'une capitale moderne hissée au rang de modèle de la fabrique de la ville. Mais ce projet moderniste a aussi permis au pouvoir en place de déstabiliser une couche bien identifiée de la population, ayant à plusieurs reprises fait trembler le gouvernement. Le choix urbanistique opéré à Paris, par la destruction de l'habitat populaire, a permis l'apparition d'un pouvoir aménageur au service d'une classe sociale aisée, asseyant sa domination sur les classes populaires.

Au XX^{ème} siècle *l'urbanisme moderniste* s'inspirera du modèle haussmannien pour se faire connaître en tant que discipline. La période de reconstruction d'après-guerre en France, jusque dans les années 70 a été marquée par la construction des grands ensembles pour loger en particulier les travailleurs venus du monde rural et les immigrés. Seulement, le modèle « barre et tour » montre rapidement ses limites et la politique de la ville tente d'enrayer les disfonctionnements sociaux occasionnés.

Avec l'arrivée de la pensée collaborative, le jeu d'acteurs de la fabrique de la ville monte en complexité. Un pouvoir local se crée, la participation se démocratise. La politique de la ville initiée par Hubert DUBEDOUT⁶ se base particulièrement sur ce point.

Aujourd'hui, la rénovation urbaine est incarnée par l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine qui hisse le drapeau de la mixité sociale pour justifier ses opérations dans les quartiers populaires. Cette mixité sociale, en général issue du cycle démolition/reconstruction, est aussi une méthode de *gentrification* des quartiers. Cette forme d'embourgeoisement est-elle réellement au service des habitants du quartier ou est-ce une méthode douce d'expulsion des couches populaires ?

Notons que le regard médiatique porté sur les quartiers populaires alimente notre imaginaire des « cités » avec les faits divers et les « émeutes urbaines » qui enflammeraient les villes françaises. Cette production d'images légitime la destruction de l'habitat populaire, au nom de la sécurité et de l'intérêt général. Ainsi, la rénovation urbaine d'aujourd'hui cherche à démolir ce que l'urbanisme d'hier a pu produire, à savoir une perte de contrôle sur des espaces paupérisés.

La nouvelle loi datant de 2014 - présentée comme une réforme de la politique de la ville et donc de la rénovation urbaine - prévoit que le projet de l'ANRU 2, le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU dit PNRU2), doit être co-construit avec les habitants. La participation habitante rendue obligatoire par le projet de loi change-t-elle la donne de la rénovation urbaine ? La rénovation sera-t-elle une *démolition participative* de

⁶ Ancien maire de Grenoble de 1965 et 1983, député de 1973 à 1983, il sera l'initiateur de la politique de la ville

l'habitat populaire ou sera-t-elle l'occasion de redonner aux classes populaires un *pouvoir d'agir* sur la fabrique de la ville ?

De la participation dans la rénovation : Le cas de Grenoble

Notre étude de cas s'attardera sur les quartiers sud de Grenoble et en particulier de la Villeneuve et du Village Olympique. En effet, lors du premier projet ANRU, le Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU), le collectif contestataire des APU s'est monté contre la politique de démolition du quartier avec la destruction du 50 Galerie de l'Arlequin sur la Villeneuve de Grenoble, principal quartier d'intervention du PNRU. Les Ateliers Populaires d'Urbanisme de la Villeneuve se sont constitués dans le but de créer un contre-projet à celui imposé aux habitants, ce qui n'est pas sans rappeler l'Atelier Populaire d'Urbanisme de l'Alma-Gare de Roubaix dans les années 70. Ces formes de contre-pouvoir, par un rapport de force, permettent une expression habitante et alternative sur des projets qui les concernent directement.

Pour entrer en conformité avec la nouvelle politique de l'ANRU, l'idée d'une semaine co-construction a émergé en sein des APU. La municipalité s'est saisie de l'opportunité et a institutionnalisé d'une certaine manière le collectif contestataire, qui pourra s'exprimer pleinement sur ses attentes en vu de l'ANRU 2.

L'une des attentes sera justement la prise en compte de l'ensemble des quartiers ANRU, alors que le premier projet ne s'est concentré que sur une petite partie. Ainsi, le collectif APU tente une expérience *d'urbanisme relationnel* sur le quartier du Village Olympique, pour organiser la population face à la machine ANRU. Le point de cristallisation s'effectuera sur un espace en attente de mutation dans ce quartier. Il faudra ainsi réussir à relever l'enjeu que cet espace peut avoir pour le bien commun que représente le quartier.

Première partie :

La construction d'un imaginaire



I. Les fondements de la rénovation urbaine

Dans ce chapitre nous nous intéresserons à ce qui constitue les fondements historiques de la rénovation urbaine dont nous explorerons deux aspects : la construction de la ville sur la ville, avec de grandes opérations de modernisation mais aussi l'urbanisation grandissante ; et la construction des grands ensembles du XX^{ème} siècle qui sont aujourd'hui les espaces privilégiés de la rénovation urbaine.

Plus précisément, nous apporterons une attention particulière au lien rénovation/démolition et à la place de l'usager de l'espace dans les opérations urbaines. A travers cette vision, nous nous intéresserons à la construction de Grenoble et de ses quartiers sud.

Ce premier chapitre aura donc pour but de palper les bases de l'imaginaire de la rénovation urbaine. Nous commencerons ainsi par l'un des plus célèbres rénovateurs, le baron HAUSSMANN.

1. Le Paris de HAUSSMANN

Au milieu du XIX^{ème} siècle, Napoléon III nomme Georges Eugène HAUSSMANN préfet de la Seine et lui donne pour mission de transformer Paris. La ville lumière n'a pas encore vu le jour, l'architecture moyenâgeuse laisse apparaître une capitale faite de rues sombres, étroites, insalubres.

Le Baron HAUSMAN, avec ses grandes avenues dans Paris, s'inscrit comme le premier grand « rénovateur urbain » de l'histoire. Il apporta la modernité dans la capitale par un (pré)urbanisme à grande échelle. Ces nouvelles formes urbaines permirent à Paris de se doter de réseaux techniques, de mobilier urbain, de faire entrer la nature en ville etc... jusqu'à devenir un modèle de modernité pour les autres villes européennes.

Mais la renommée mondiale parisienne n'est pas sans coût pour la vie quotidienne des parisiens. *L'urbanisme rationnel* de HAUSSMANN s'est construit en plein cœur des quartiers populaires par une volonté politique. De ce point de vue, le Baron apparaît donc comme l'un des plus grands démolisseurs de l'histoire.

Les classes populaires urbaines de l'époque sont essentiellement composées du prolétariat, ouvriers d'usine ou du bâtiment, dominées par une classe bourgeoise. La vision marxiste de cette époque n'est pas toujours adaptée à la réalité actuelle, mais permet dans ce cas précis de comprendre les relations de pouvoir et de domination.

En 1850 la loi sur l'assainissement des logements insalubres permet au pouvoir de lancer l'ancêtre du HLM, l'habitat bon marché (HBM) qui débouchera sur la création de

l'office français des HBM en 1889. C'est aussi une façon de loger les pauvres pour « acheter la paix sociale » et calmer ainsi la ferveur révolutionnaire du prolétariat⁷.

Avec la rénovation urbaine, l'urbanisme devient clairement un outil du pouvoir, les grandes artères permettent de mater les rebellions à coup de canon et les classes populaires se voient déstabilisées avec la démolition de leur habitat. Le pouvoir a peur d'une nouvelle révolte comme celle de juin 1848, les migrations forcées déstructurent l'organisation de la classe ouvrière et déplacent une population bien précise aux portes de Paris, les évacuant du centre. Mais ces interventions urbanistiques n'anesthésieront pas les classes populaires pour autant qui participèrent à la Commune de Paris en 1871. Cependant, les nouvelles formes urbaines permirent au pouvoir en place de mater la rébellion.



Figure 1 : La Paris d'avant Haussmann (crédit : MARVILLE)



Figure 2 : Les artères haussmanniennes (Crédit : YANN ARTHUS BERTRAND)

Modernisme oblige, la production de la ville ne doit plus se faire de façon archaïque mais rationnelle, avec la Science comme outil. L'auto-construction - qui était à l'époque une forme de participation de la population à la fabrique urbaine - est reléguée hors des villes.

Un prolétariat du bâtiment naît dans ce contexte de (re)production urbaine, permettant au pouvoir en place de maintenir une pression économique sur les classes populaires : en échange des expropriations, le nouvel empire offre du travail pour calmer le peuple.

La rénovation urbaine se trouve dès lors inscrite dans un cycle de démolition/reconstruction avec l'effacement de 120 000 logements populaires du vieux Paris pour 340 000 appartements modernes. La pensée aménagiste ici, n'hésite pas à opter pour une *tabula rasa* du quartier en niant l'histoire du sol et surtout la vie sociale qui s'y était construite.

Les échecs de révolutions de 1848 et 1871 auront tout de même pour conséquence la diffusion de la pensée anarchiste de Joseph PROUDHON, et donc d'une critique du pouvoir

⁷ C'est aussi l'époque où apparaissent les premiers Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) qui sont une des seules formes d'interventionnisme toléré par le pouvoir en place, libéral, dans un contexte de grande dépression.

central. De plus, le pouvoir local se renforce en 1884 avec l'élection des maires aux suffrages universels masculins alors qu'ils étaient jusqu'à présent nommés par l'Etat.

Même si l'urbanisme en tant que tel n'existe pas encore, l'expérience d'HAUSSMANN contribuera à l'imaginaire disciplinaire de la fabrique urbaine et permettra de généraliser les opérations de construction et de rénovation.

2. L'entre-deux guerres

Avant la première guerre mondiale, le patrimoine HBM initié par Napoléon III s'élevait seulement à 20.000 logements. Afin d'éviter une hausse des loyers après 1918, une loi interdisant les augmentations est adoptée. Seulement, ce gel des loyers aura pour conséquence de freiner la construction de logements car les promoteurs n'y trouvaient que peu d'intérêt.

Henry SELLIER fonde en 1919 l'Ecole des Hautes Etudes urbaines, qui deviendra plus tard l'institut d'urbanisme de Paris. Membre du gouvernement du Front Populaire, il sera l'initiateur d'un renouveau du parc social avec les cités-jardins autour de Paris.

Autour de Paris se dessine la *banlieue rouge*, une ceinture de population appartenant aux classes populaires, et plus particulièrement de prolétaires, entour alors la capitale.

En 1928, c'est le 1^{er} vaste programme de construction de logements sociaux avec un patrimoine total de 300.000 logements à l'aube de la guerre. Après 1945 et la reprise de la natalité, le déblocage des loyers est voté pour éviter une crise du logement engendrée notamment par la période de ralenti de l'entre-deux guerres.

Durant la même période, des mouvements chrétiens se développent chez les ouvriers qui s'intéressent à leur vie quotidienne. Ces mouvements joueront plus tard un rôle majeur dans la constitution d'une « autre gauche », revendiquant une démocratie locale.

Avec la période de reconstruction d'après-guerre, la France s'inscrit dans une période de modernisation sans précédent, remodelant ainsi les paysages urbains.

3. La rénovation des années 60

Henri COING est l'un des premiers sociologues à étudier la rénovation urbaine et le changement social qu'elle engendre (COING, 1966). Il dresse deux types d'opérations, celle de la recherche du prestige, qui est éminemment politique - comme le Haussmann de Paris - et celle d'une rénovation légitimée par l'insalubrité de l'habitat. Le second type aura pour but d'apporter la modernité dans ces quartiers d'un autre temps. A l'époque, les discours

paternalistes et misérabilistes fusent pour pousser à une rénovation des quartiers populaires dits insalubres. H. COING formule alors l'hypothèse que le **rythme de la rénovation** est trop soutenu pour une appropriation par les couches sociales qui y habitent et de plus, **l'intervention planifiée d'un acteur extérieur** sans échange avec l'habitant ne permet pas l'approbation des opérations par cette catégorie sociale. On reconnaît ici une forme d'*urbanisme rationnel* et sa logique descendante, planifiée et directive, ainsi que la destruction de l'habitat populaire par le pouvoir aménageur.

Son étude porte sur la rénovation des quartiers anciens dégradés et en particulier à Paris. Il explique que l'époque à laquelle il écrit son ouvrage marque un tournant de la révolution urbaine. Les opérations de modernisation ont alors mauvaise réputation notamment parce qu'elles chassent la quasi-totalité des habitants d'un quartier pour la remplacer par une couche sociale plus élevée. Même dans le cas d'un relogement sur place, la **hausse des loyers** engendré par la rénovation ne permet pas aux familles les plus démunies d'y vivre car le nouveau coût de la vie dans le quartier engendre trop de privations : « *Elles [familles] ne peuvent adopter le mode de vie correspondant à leur nouvelle situation* »⁸.

L'auteur décrit un nouveau malaise causé par l'*espace conçu* des urbanistes, le manque d'espace intermédiaire entre le logement et la ville. Ces nouveaux morceaux de ville ne sont plus à proprement parler des quartiers comme définis par Pierre MAYOL dans *l'Invention du quotidien* (MAYOL, 1994). Hors, l'absence de l'espace tampon « **quartier** » a pour conséquence d'isoler les habitants dans leurs logements, bien que les nouvelles formes urbaines les rassemblent physiquement. Finalement, les habitants sont poussés à vivre la ville, ou leurs logements, plutôt que leur quartier. D'autant plus que les équipements démolis - qui participaient à la vie du quartier - ne seront que partiellement reconstruits.

L'opération étudiée dans l'ouvrage d'Henri COING montre néanmoins que les revendications habitantes peuvent être entendues et négociées avec le promoteur. Déjà COING parle de participation habitante et de l'intérêt pour le citoyen d'être producteur du changement plutôt que de le subir, bien qu'il n'existât pas de structure dédiée à la participation (mise à part une enquête publique de 15 jours où le projet est présenté aux habitants). La stratégie des corps intermédiaires, des syndicats de locataires, militants, etc., est alors de cristalliser l'inquiétude et le mécontentement pour le transformer en *rapport de force* auprès du pouvoir aménageur. Ainsi, les négociations sur l'îlot 4 (quartier étudié par H. COING) ont permis notamment un relogement sur place par la méthode du tiroir, sur un temps long. Cette opération consiste à faire avancer les travaux, immeuble par immeuble, laissant le temps aux habitants de se reloger dans les bâtiments neufs avant d'en démolir un

⁸ COING, Henri, *Rénovation Urbaine et changement social*, Les éditions ouvrières, 1966, p 228

nouveau. Certains collectifs ont aussi poussé la ville à fixer le prix des loyers après rénovation et à confier les travaux à une société d'économie mixte, sans recherche de profit, plutôt qu'à un promoteur. La *pensée aménagiste* évolue alors vers une prise en compte de nouveaux acteurs, mais celles-ci doit se faire par le rapport de force créer par une société civile organisée.

Néanmoins, pour H. COING, la vision de la participation habitante chez le promoteur se résout à convaincre, expliquer le découlement, justifier les hausses de loyers, maintenir le contact pour éviter les rumeurs et obtenir le soutien permanent de l'opinion publique. Nous restons ici dans une logique descendante, où la participation n'a pour but que de faire accepter un projet déjà conçu, ne laissant pas de place à une contribution habitante, sauf devant une communauté organisée qui créera le rapport de force.

Dans les mêmes années, des expériences inspirées par l'autogestion vont venir alimenter l'imaginaire urbanistique, le local cherche alors à récupérer le pouvoir aménageur.

4. L'apparition d'un pouvoir local

Les années 60 marquent un tournant de la gauche française en faveur de l'autonomie des territoires, alors qu'à l'époque ce discours était réservé à l'extrême droite pour la défense des valeurs régionales entre autres. La vision qui se partageait entre un archaïsme local et un pouvoir central modernisateur, laissa apparaître une 3^{ème} voie, celle d' « *une option localiste du changement social ; l'idée du local comme lieu d'innovation et d'utopie, espace d'expérimentation qui pourra ensuite se diffuser au sein de la société* »⁹.

La comparaison des territoires de provinces aux colonies d'outre-mer s'oppose à l'impérialisme gaulliste. L'épisode de la guerre d'Algérie consolide l'idéologie du tout nouveau Parti Socialiste Unifié (PSU) crée en 1960, rejoint par les sociaux-chrétiens. En 1963 se crée le premier Groupe d'action municipal (GAM) à Grenoble, rassemblant universitaires, associations chrétiennes, unions de quartiers. Hubert DUBEDOUT anime alors ce courant et se présente aux municipales, en opposition au pouvoir d'Etat, pour une « rénovation démocratique des communes ». L'épisode de mai 68 confirme la position de cette « 2^{ème} gauche », vers l'autogestion.

Peu à peu, l'idée d'une décentralisation se diffuse jusqu'au référendum de De Gaulle en 1969, qui sera néanmoins refusé mais aboutira à sa démission.

⁹ A. ROUX, Editions ADELS et Yves MICHEL, ADELS, 50 ans de démocratie locale, Comment la participation citoyenne s'est laissée endormir, pourquoi elle doit reprendre le combat, 2011, p.93

Ces revendications d'apparition d'un pouvoir local s'inscrivent en partie dans les pensées utopistes des siècles précédents, permettant de développer une autre vision de l'habiter.

5. L'utopie d'habiter

C'est la révolution industrielle et ses conséquences sur le développement des villes, qui permettent d'abord aux écrivains, puis aux intellectuels, de penser une autre manière d'habiter la ville. L'espace sans lieu - qu'est d'abord l'utopie - permet une critique du pouvoir à travers une société idéale non localisée.

La ville utopique serait alors un projet *a priori* non réalisable d'un point de vue pratique, mais où la greffe - de l'imaginaire au lieu propre - serait rendue possible par l'avancée de la technique dans le cas d'une utopie concrète.

Le *pré-urbanisme culturaliste* et *progressiste* du XIX^{ème} siècle, à travers ses utopies, a participé à la naissance de l'urbanisme au XX^{ème} siècle (CHOAY, 1965). Une dépolitisation et l'apparition de spécialistes de la fabrique de la ville sont notables au XX^{ème} siècle avec l'arrivée d'architectes-urbanistes au détriment de profils plus généralistes comme les historiens, économistes, politiques etc. L'esthétique est partie prenante de la nouvelle discipline.

L'urbanisme culturaliste, s'attache plus au sens philosophique de la ville plutôt qu'à sa matérialité. Ainsi Camilo SITTE, William MORRIS, RUSKIN qui seront les représentants de ce courant, privilégiant le groupe à l'individu. Ce modèle s'inspire des réalisations passées pour bâtir la ville de demain, l'histoire des lieux y est donc essentielle. La rue est un organe majeur et permet de créer des relations entre habitants, c'est pourquoi la ville doit garder sa part d'imprédictible. Mais *l'utopie nostalgique* est hors du temps ou plutôt focalisée sur un passé en oubliant les problèmes liés au présent.

L'urbanisme moderne - incarné par les CIAM, *l'architecture rationaliste* et LE CORBUSIER - recherche l'universalité des hommes pour l'appliquer aux formes urbaines. Opposée au modèle culturaliste, on voit apparaître une *architecture du bulldozer* qui ne tient compte ni du milieu, ni de l'Histoire ; l'utopie est alors prête à être greffée. Le rendement et l'efficacité sont l'essence même de cette fabrique de la ville, l'influence hygiéniste amènera la nature en ville et le zonage apparaît avec la spécialisation des espaces. La rue est traitée comme un ancêtre, les grands axes sont réservés aux véhicules à moteur. Ce modèle s'inscrit dans une logique libérale cherchant l'accomplissement de l'individu. La version anglo-saxon de cet urbanisme est quand à elle plus orientée vers la maison individuelle que vers la ville dense et verticale.

Le *socialisme utopique* incarné par CABET, OWEN, FOURRIER ou SAINT SIMON - classé comme *urbanisme progressiste* par F. CHOAY - considère l'habitant comme un citoyen, la dimension politique y est importante. Dans cette vision, la société doit elle-même être faite de microsociétés locales, et c'est la multiplication de ces microsociétés socialistes au sein d'un système libéral qui doit permettre le changement social en rongant le capitalisme de l'intérieur.

Un autre modèle se cristallise aux USA, *l'urbanisme naturaliste*. WRIGHT part du constat que la ville industrielle aliène les hommes et qu'un retour au contact de la nature doit permettre la construction des individus. La nature y est continue, la ville n'existe plus et les logements sont individuels et reliés entre eux par les réseaux. L'architecture doit être une introduction à la nature, chaque individu possède un lopin de terre pour des pratiques agricoles.

L'anthologie de F. CHOAY théoriserait alors la discipline de l'urbanisme, marquant la pensée aménagiste des années à venir. L'utopie comme modèle alimente la pensée spatialistes où les formes urbaines détermineraient les relations sociales.

Mais la vision progressiste/culturaliste de l'historienne de l'urbanisme Françoise CHOAY ne semble pas faire l'unanimité parmi les chercheurs ; c'est notamment le cas du géographe Olivier SOUBEYRAN avec le mouvement de l'écologie urbaine (SOUBEYRAN, 2000-2001). Au delà de la vision environnementale, il s'agit de faire de l'habitant un citoyen à part entière et donc acteur de la production urbaine et d'une modernité autre. L'espace public est alors une notion clé de la ville, tant sur le plan politique que physique. On y retrouve à la fois une approche culturaliste - avec une prise de conscience du milieu social et naturel - ainsi qu'une science de l'action - dans le but de maîtriser les conséquences de cette dernière - propre au modernisme. Même si l'urbanisme naturaliste rejoint l'écologie urbaine sur certains points, et en particulier sur la relation entre l'homme et la nature, l'écologie urbaine tente elle de mettre en discipline une fabrique de la ville et non son rejet.

En 1958, un siècle après la transformation de Paris, Charles De Gaulle signe deux décrets de politique urbaine, l'une concerne l'extension de la ville avec la création de Zone d'Urbanisation Prioritaire (ZUP), le deuxième concerne la ville existante avec une politique de rénovation dans les quartiers anciens. C'est l'occasion de concrétiser les utopies avec les réalisations des grands ensembles, influencées par l'urbanisme spatialiste.

6. Urbanisation rapide

En plein contexte des Trente Glorieuses, la société française change rapidement, la croissance demande de plus en plus de main d'œuvre, le baby-boom et l'exode rural ne suffit plus, les frontières s'ouvrent pour accueillir la demande ouvrière.

a. Le bidonville et le grand ensemble

Une grande partie de cette main d'œuvre se loge dans des bidonvilles faits de logements de fortune. Le décret de la loi Debré de 1964 annonce la volonté de voir disparaître ces habitations d'auto-construction. Les grands ensembles - essentiellement composés d'HLM - ont pour but de résoudre les problèmes de l'habitat insalubre encore une fois par la démolition. La plupart du temps, la cité est construite sur les ruines du bidonville pour éviter sa réapparition. Nous sommes alors dans la mise en pratique d'un *urbanisme rationnel*, dicté par l'appareil étatique.

D'abord initiatrices d'une relative mixité sociale, les banlieues sont peu à peu fuies par les classes moyennes. En effet, la volonté politique de créer du logement dense pour maîtriser la croissance urbaine donnera rapidement une réputation de cité-dortoir et de vide urbain à ces nouvelles réalisations ; le HLM porteur de *l'utopie progressiste* n'a plus la côte. La cité devient l'espace logement du *zoning progressiste*, réservé exclusivement aux ZUP reléguant ainsi les classes populaires aux grands ensembles, d'autant plus que les rénovations des quartiers anciens poussent les classes populaires dans les nouvelles constructions. La quasi-totalité du patrimoine de logement social, en France, se trouve de fait concentré dans une centaine de quartiers. La « ghettoïsation » orchestrée par la politique d'attribution des logements sociaux ne feront que paupériser les cités.

De plus, la montée en technicité du métier d'urbaniste, entre architecte et ingénieur, avec le développement d'un langage propre, creuse le fossé entre l'habitant et le maître d'œuvre. Les grands ensembles apparaissent au fur et à mesure comme des formes urbaines subies, excluant les usagers de leurs conceptions.

Les grands ensembles sont la projection de *l'imaginaire progressiste*, où l'esthétique a trop souvent été soustraite. Avec l'industrialisation du domaine de la construction, une monotonie de formes urbaines se dessine. Certains bâtiments ont même été conçus avec une dalle de béton de 12cm contre 20cm en moyenne aujourd'hui, tant l'économie est prenante dans ces nouvelles constructions.

Ce constat d'une urbanisation rapide du logement – en particulier social - nous interroge sur la qualité de l'habitat produit, mais aussi sur l'accueil réservé à cette population.

b. Logement ou habitat ?

Loger ou habiter un quartier n'est pas la même chose. Bien sûr, il n'est pas impossible d'être logé là où on habite mais le terme d'habiter va plus loin que le simple fait de résider. Il existe même des usagers d'espaces qui n'y sont pas logés mais y vivent, ce sont les habitants temporaires (GWIARZDZINSKI).

L'*interterritorialité* issues des travaux de Martin VANIER (VANIER, 2008) montre bien qu'il est possible, voire fortement conseillé, d'habiter plusieurs territoires. La *démocratie du sommeil* est alors en débat pour se diriger vers une *démocratie des usages* où le simple fait de loger sur un espace n'est plus la seule déterminante à l'attribution du pouvoir de décision.

Considérer l'habiter au delà du loger c'est accepter que les individus n'agissent pas toujours de manière rationnelle et prévisible. Habiter c'est vivre, s'approprier l'espace là où loger représente la survie, le besoin physiologique presque : manger, dormir...

Ainsi, une politique d'habitat digne de ce nom ne doit pas se cantonner à s'occuper de simples logements. Pour engendrer l'appropriation des logements il faut des espaces de vie, propices au mieux-vivre-ensemble car habiter c'est aussi réagir avec son environnement extérieur direct. Or, les travaux de H. COING montre que la rénovation détruit la vie de quartier, espace tampon entre le logement et la ville.

Bien que les nouveaux immeubles soient dotés de technologies modernes pour l'époque, l'urbanité n'y est pas toujours bien présente. Françoise CHOAY parle d'hygiène mentale et en particulier de la capacité des formes urbaines à produire celle-ci (CHOAY, 1965). Elle compare l'hygiène mentale et l'hygiène physique et affirme que certains bidonvilles, dit insalubres, produisent ce climat de bienveillance, d'impression de vie, de sécurité et de liberté ; cette forme d'urbanité que finalement les grands ensembles n'ont pas réussi à produire.

Certains quartiers sont issus d'une politique de logements pure, sans espace public, sans commerce, un *vide urbain*. Le risque est d'en écarter l'urbanité et de transformer ces quartiers en cité-dortoir, ayant pour unique fonction de loger une population qui, faute de moyen, reste dans son logement...

Au début des années 70 semble se profiler de nouvelles politiques urbaines pour remédier au vide urbain.

c. La fin des ZUP

En 1971 d'abord, le ministre de l'équipement signe un décret pour stopper la politique des ZUP et arrêter la construction de tours et de barres pour les villes de moins de 50 000 habitants, c'est la célèbre circulaire « barres et tours ».

A ce moment précis, il y a une prise de conscience politique de l'état des logements produits. Dans un premier temps seules les petites villes sont concernées car ces formes urbaines « cassent » le paysage urbain, fracture encore visible aujourd'hui.

En 1973, avec la circulaire Guichard, c'est l'ensemble des villes françaises qui est concerné par l'arrêt de production de la ville hyperdense. Le modèle urbain des grands ensembles est dépassé. La ségrégation spatiale est dénoncée et la loi limite les proportions de logements HLM dans les opérations urbaines entre 20% et 50% pour des projets de moins de 1000 logements, à l'exception des villes nouvelles.

Ce choix aura pour effet de développer l'habitat périurbain avec la démocratisation du pavillon. Les ZUP sont remplacées par des Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) dans le sens où elles permettent elles aussi l'urbanisation sur terrains vierges, mais cette fois-ci la loi limite le gigantisme des projets.

L'arrêt de mort des ZUP ne concernera que l'expansion de la ville, mais les quartiers anciens des centres-villes vont eux aussi connaître une forme de modernisation, comme au quartier Très-Cloître à Grenoble.

7. Quartier Très-Cloître : une rénovation douce

Le quartier Très-Cloître se situe dans le centre de Grenoble et à été pendant longtemps le lieu d'accueil de l'immigration, notamment au XX^{ème} siècle. La lutte contre l'habitat insalubre poussa la mairie de Grenoble à l'application de nouvelles politiques urbaines. Ainsi, la municipalité DUBEDOUT prévoit une rénovation sur le quartier avec la volonté d'y garder sa population. Hors, jusqu'à présent, la rénovation urbaine déstructurait la vie sociale. L'interventionnisme des élus aura pour but de sauver l'habitat social dans le quartier.

a. Le faubourg de l'exclusion¹⁰

Depuis le XIII^{ème} siècle le quartier Très-Cloître s'urbanise autour d'un faubourg qui se prolonge par la voie romaine. C'est donc une porte d'entrée sur la ville mais en dehors de

¹⁰ Dans cette sous-partie nous nous reporterons essentiellement au rapport du groupe d'étude urbain ; GETUR, Très-Cloître : analyse du processus d'insalubrisation d'un quartier, juillet 1972

ses murs, derrière les remparts. Du fait de sa position géographique, le quartier devient le premier lieu d'immigration pour les nouveaux arrivants, mais aussi un espace de relégation.

Pendant l'entre-deux guerres et après la seconde guerre mondiale, c'est principalement l'immigration italienne qui marque le quartier, puis vers les années 60 une autre population arrive, en particulier algérienne. Peu à peu, les italiens - qui « s'intègrent » bien au système français - quittent le quartier pour d'autres parties de la ville plus prisées, mais aussi plus chères. Il est à noter, pour comprendre la complexité du quartier, que Très-Cloître a toujours accueilli de nombreux nouveaux arrivants, comprenant entre autres les ruraux des montagnes aux alentours.

Ce quartier a longtemps souffert d'un racisme anti-arabe alors qu'en 1972 la population algérienne n'environnait que le quart de sa population totale, et un tiers de population d'origine française (donc plus de français de d'algérien). Cela est dû au fait que la population algérienne était composée en majorité de travailleurs-célibataires logeant dans des dortoirs à l'année, ce qui poussait à l'occupation de l'espace public. De plus, la rue était occupée principalement par des commerces magrébins. On voit ici combien l'occupation de l'espace influe sur l'image d'un quartier.

Mais ce morceau de ville est surtout une réserve de main d'œuvre pour la croissance de la ville. La quasi-totalité des algériens du quartier travaillaient dans le secteur du BTP. La population immigrée cantonnée à Très-Cloître - du fait des faibles loyers - était privée d'ascension sociale de part leur origine et leur appartenance à un quartier souffrant d'une mauvaise réputation de la part du reste de la ville. Se pose alors un dilemme pour ces immigrés, quitter le quartier pour une « pratique individuelle intégrée » dans la vie sociale du reste de la ville (et ainsi couper les ponts avec la communauté) ou rester dans le quartier en côtoyant leur *communauté naturelle*, la « pratique communautaire dominé », avec le sentiment d'être exclus par les français.

Les conclusions de l'étude réalisée par le Groupe d'Etude Urbaine (GETUR) en juillet 1972 montrent que « *cette place [du quartier dans la ville] est issue directement du système global qui coiffe, régit et structure le marché du logement et du marché de l'emploi* »¹¹.

Ce même rapport incite les pouvoirs publics à s'inspirer des méthodes de *l'advocacy planning* pour représenter les communautés sans voix dans le processus de rénovation du quartier. Néanmoins, la mairie prend ses précautions « *Le non éclaircissement sur les moyens concrets de la réalisation de l'opération (hormis l'appel, à des procédures souvent complexes) a empêché jusqu'à présent une prise de conscience réelle du risque que comporte l'opération. Or la connaissance des risques peut seule permettre une prise de position des*

¹¹ Ibid, p.21

habitants ; l'absence d'information a donc contribué à entretenir la situation de domination »¹².

b. La rénovation du quartier

En 1970, l'équipe municipale crée l'Office Dauphinois des Travailleurs Immigrés (ODTI) qui aura pour vocation de garder la centralité magrébine du quartier. Il faut alors noter qu'à l'époque, les étrangers n'ont pas le droit de créer des associations. La municipalité offre alors l'opportunité aux habitants d'exprimer leur *droit à la ville* (LEVEBVRE 1968).

Le premier projet municipal de 1973 prévoyait une réhabilitation de la quasi-totalité des logements évitant ainsi le départ des populations. Mais le projet trop coûteux et non soutenu par l'Etat - qui détenait alors la compétence du logement et donc les financements - abouti à une autre forme de rénovation. En 1976 se créait le Zone d'Aménagement Différée (ZAD) des quartiers anciens. L'objectif de la municipalité d'alors est triple : éviter la spéculation foncière en acquérant une bonne partie des biens immobiliers (67% des préemptions lors des opérations immobilières de 1976 à 1982), conserver l'habitat social du quartier et créer des réserves foncières pour des aménagements ultérieurs (JACQUIER, 2001).

Finalement, en 1977, le projet définitif de la mairie est voté avec une démolition/reconstruction des $\frac{3}{4}$ du quartier en HLM et la réhabilitation du dernier quart. La préoccupation principale étant de garder le quartier comme habitat populaire, le nouveau plan fut fractionné, opération tiroir, avec des démolitions « immeuble par immeuble » et « îlot par îlot ». Le fractionnement permet un temps de travaux plus long afin de ne pas perturber trop brutalement la vie quotidienne du quartier qui a mis des siècles à se construire. De plus, la structure du quartier fut inchangée et notamment les rues restèrent pour quadriller les nouveaux logements à la manière des quartiers anciens, alors que *l'urbanisme progressiste* de l'époque jugeait les rues des quartiers comme la préhistoire de la ville.

Bien que l'opération de rénovation ait démoli les $\frac{3}{4}$ du quartier, les méthodes engagées ont eu pour but de conserver l'habitat pour les populations présentes mais aussi pour celles à venir, le quartier étant une porte d'entrée sur la ville pour les nouveaux arrivants.

Le service « Quartier ancien » de la mairie géra ainsi l'avancement de la rénovation avec des équipes sur le terrain qui avaient pour but de dialoguer avec les habitants. Ce service devait coordonner notamment les services du foncier, de l'urbanisme du logement etc. pour une gestion globale des opérations, avec relogement des populations dans leurs quartiers.

¹² Ibid., p.21

La *pensée aménagiste* évolue alors vers une forme plus collaborative, en s'éloignant de l'imaginaire techniciste et rationnel des expériences précédentes : il est plus politique. Il est à noter que cette évolution est liée à un volontarisme municipal et non aux revendications de communautés organisées.

L'époque DUBEDOUT aura certainement marqué Grenoble par la rénovation des quartiers de centre-ville mais aussi avec le développement des quartiers sud.

8. Les Jeux Olympiques de Grenoble et la préfiguration des quartiers sud

La Villeneuve de Grenoble a été conçue comme une utopie sociale sur l'ancien terrain des Jeux Olympiques. Elle a été construite avec une vision différente des grands ensembles de l'époque. La Ville Neuve, qui englobait les ZUP de Grenoble et d'Echirolles s'inscrit comme l'anti Ville Nouvelle et la Villeneuve comme l'anti-Sarcelle. Ce projet est une première dans la vision de la ville et notamment avec sa vision intercommunale - alors que la première loi de décentralisation n'arriva que dans les années 80 - et son projet de créer un centre secondaire.

a. Les prémices

Pour comprendre la création de la Villeneuve, il faut se resituer dans le contexte de l'époque ; la construction du quartier s'inscrit tout d'abord dans le contexte de la poussée démographique qu'a connu la ville entre 1954 et 1968 et celui de la spéculation foncière à laquelle la ville doit faire face.

Entre 1961 et 1962, sous les municipalités MICHALON (Grenoble) et KIOULOU (Echirolles), l'Etat crée les premières ZUP - permises par C. De Gaulle - qui deviendront le périmètre des Villeneuves (120 ha pour Grenoble, 80 ha pour Echirolles). L'Etat nomme Henry BERNARD¹³ pour la réalisation du plan directeur de l'agglomération en 1963, lequel vaudra faire des ZUP le nouveau centre de l'agglomération. Le plan BERNARD pour Grenoble s'inscrit alors dans *l'urbanisme rationnel et moderniste* - avec l'abandon du centre ancien, archaïque - et la vision centraliste avec un pouvoir aménageur dans les mains de l'Etat. Sous le même mandat, la ville de Grenoble candidate pour les Jeux Olympiques d'hiver qui auront lieu en 1968. En 1965, la ville reçoit la confirmation que le sol grenoblois accueillera bien les Jeux de 1968. Il n'y a donc plus de temps à perdre pour construire la ville qui accueillera les JO quatre ans plus tard.

¹³ Henry BERNARD est alors un architecte-urbaniste reconnu et détient le premier grand prix de Rome de l'architecture en 1938

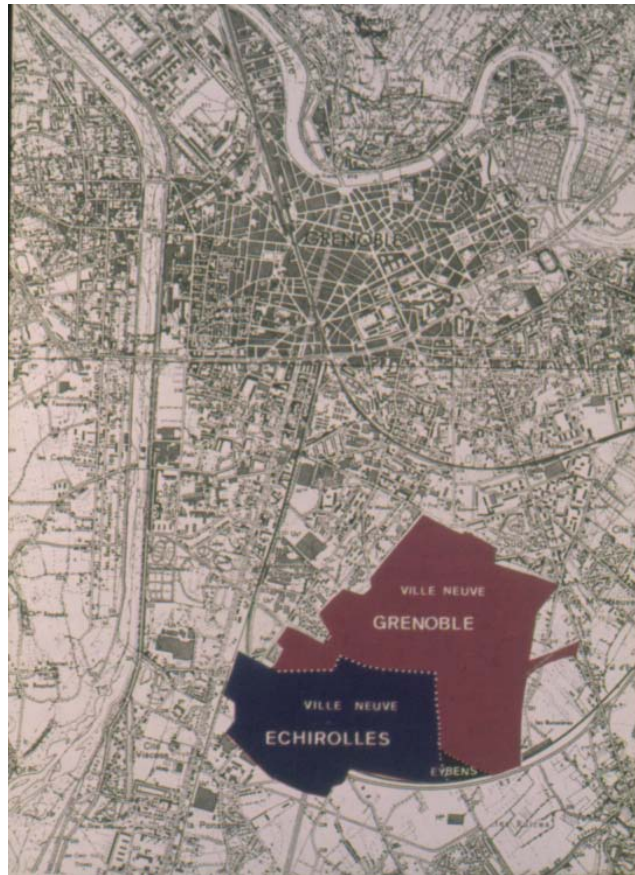


Figure 3 : Emprises foncières des ZUP (source : J-F PARENT)

En 1965, DUBEDOUT est élu maire de Grenoble et confie l'aménagement de la ZUP à la SADI (Société d'Aménagement du Département de l'Isère), structure publique qui doit éviter la spéculation. La municipalité défend une forme de décentralisation notamment avec la volonté de prendre les compétences d'urbanisation, avec le refus d'un urbanisme ségrégationniste et avec une structuration de la vie sociale autour des équipements collectifs et le dialogue avec les populations et usagers (ROUX et AMBROSINO 2011).

Les ZUP créées au début des années 1960 deviendront le « terrain de jeu » des urbanistes et des architectes avec la création sur Grenoble du Village Olympique (VO), du quartier Malherbe Olympique et sur la commune d'Echirolles le quartier Surieux. Ces quartiers auront pour première fonction d'accueillir les athlètes, les journalistes et les visiteurs lors des Jeux. L'agence d'urbanisme de Grenoble est créée en 1966 - avec l'aide de l'AUA¹⁴ - elle participera à la création du VO notamment avec Maurice NOVARINA en tant qu'architecte en chef. La création de l'agence d'urbanisme précipitera le départ d'Henry BERNARD ; la municipalité constitue alors son pouvoir aménageur local avec la création d'une expertise indépendante de l'Etat. Le nouveau projet de l'agence d'urbanisme pour les

¹⁴ Atelier d'Urbanisme et d'Architecture, équipe interdisciplinaire s'étant constitué en réponse à la charte d'Athènes et donc du mouvement moderniste proposé par le CIAM. Michel STIENBACH fait alors partie de l'équipe.

ZUP est alors de créer un second centre pour les habitants des quartiers sud, mais il s'agit avant tout de faire participer la population à la fabrique urbaine, n'oublions pas que H. DUBEDOUT se fait élire sur une liste PSU/GAM, et donc avec la volonté d'instaurer un pouvoir local et citoyen.

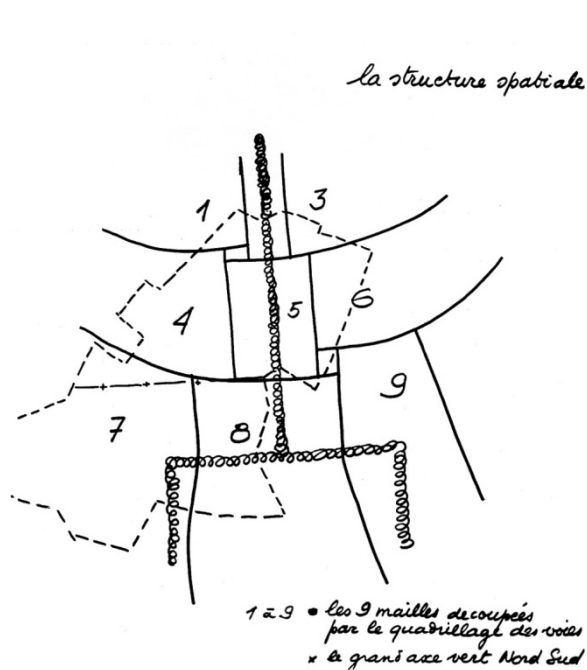


Figure 4 : Plan Bernard pour le sud grenoblois ; la ZUP de Grenoble apparaît en pointillés

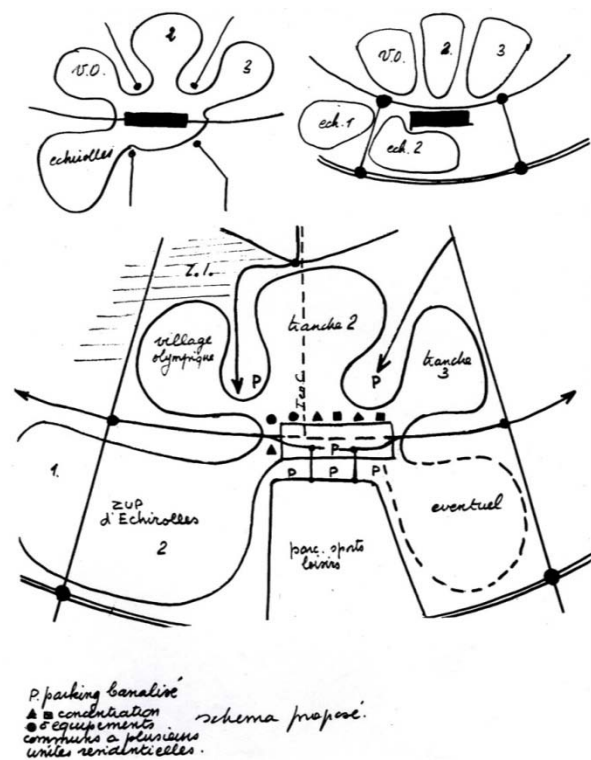


Figure 5 : Nouveau plan ZUP de l'AUA

(Source : Villeneuve de Grenoble Échirolles objectifs et réalisation 1961-1977 (1977). Rapport dressé par JF Parent en 1977 et la SADI, à destination du conseil municipal)

L'événement de février crée un effet de loupe mondial sur Grenoble. C'est à cette époque que Hewlett Packard (HP) s'installe dans la cuvette, d'autre industrie suivront, Grenoble confirme sa place de ville moderne. De même la ville affirme sa situation géographique dans les Alpes et sa modernisation réussie.

A l'été 1968, l'ensemble du quartier du Village Olympique est livré à la population. Environ 800 chambres étudiantes ont vu le jour sur le quartier. Les pouvoirs publics prévoient alors l'installation d'un campus universitaire sur le secteur.

D'abord très demandé, il subira les mêmes critiques que les grands ensembles alors que le VO s'inscrit dans la seconde génération, qui devait remédier aux problèmes suscités par les précédentes expériences d'urbanisme moderniste. Cependant, les immeubles étaient posés les uns à côté des autres mais le quartier ne vivait pas. Difficulté de garder les commerces ouverts, petit à petit les rez-de-chaussée prévus comme boutiques se transforment en appartements.

Au moment de la livraison du VO, l'équipe pluridisciplinaire de la Villeneuve se monte. Nous retiendrons notamment le nom de Jean-François PARENT, urbaniste et habitant du quartier.

b. Création de l'Arlequin

La première tranche de la Villeneuve de Grenoble, le quartier de l'Arlequin, est implantée sur l'ancien stade olympique. C'est l'occasion pour l'équipe municipale de greffer l'utopie de son socialisme municipal. La non prise en compte du milieu naturel et historique nous empêche alors de voir la création de la Villeneuve en tant qu'issue de la pensée de l'écologie urbaine. La canalisation de la rivière le Verderet, l'absence de lien avec l'histoire agricole du sol etc. nous amène à considérer ce projet comme une construction *ex-nihilo*.

Une des fortes attentes suscitée par la création du quartier de la Villeneuve était de peser sur le marché immobilier Grenoblois afin d'éviter la montée des prix - il manque alors 10.000 logements - mais aussi de répondre à la problématique d'un centre-ville trop petit pour une ville de cette taille, d'autant plus que nous sommes en plein boom démographique.

A l'époque, la décentralisation n'est pas de mise et c'est l'Etat qui porte les compétences du logement. C'est 2210 appartements qui voient le jour lors de la livraison de la première tranche de la Villeneuve, avec 1800 logements pour l'Arlequin, et 410 pour les Résidences 2000 et la Résidence Villeneuve au nord de l'avenue la Bruyère. Sur l'ensemble des logements, 1084 sont des HLM, 222 en ILM et ILN¹⁵ et 746 en accession à la propriété. Cette répartition doit engager le processus de mixité sociale mélangeant bénéficiaire des HLM, locataires à loyer moyen et normaux et propriétaire.

¹⁵ ILM : Immeuble à loyer moyen / ILN : Immeuble à loyer normal

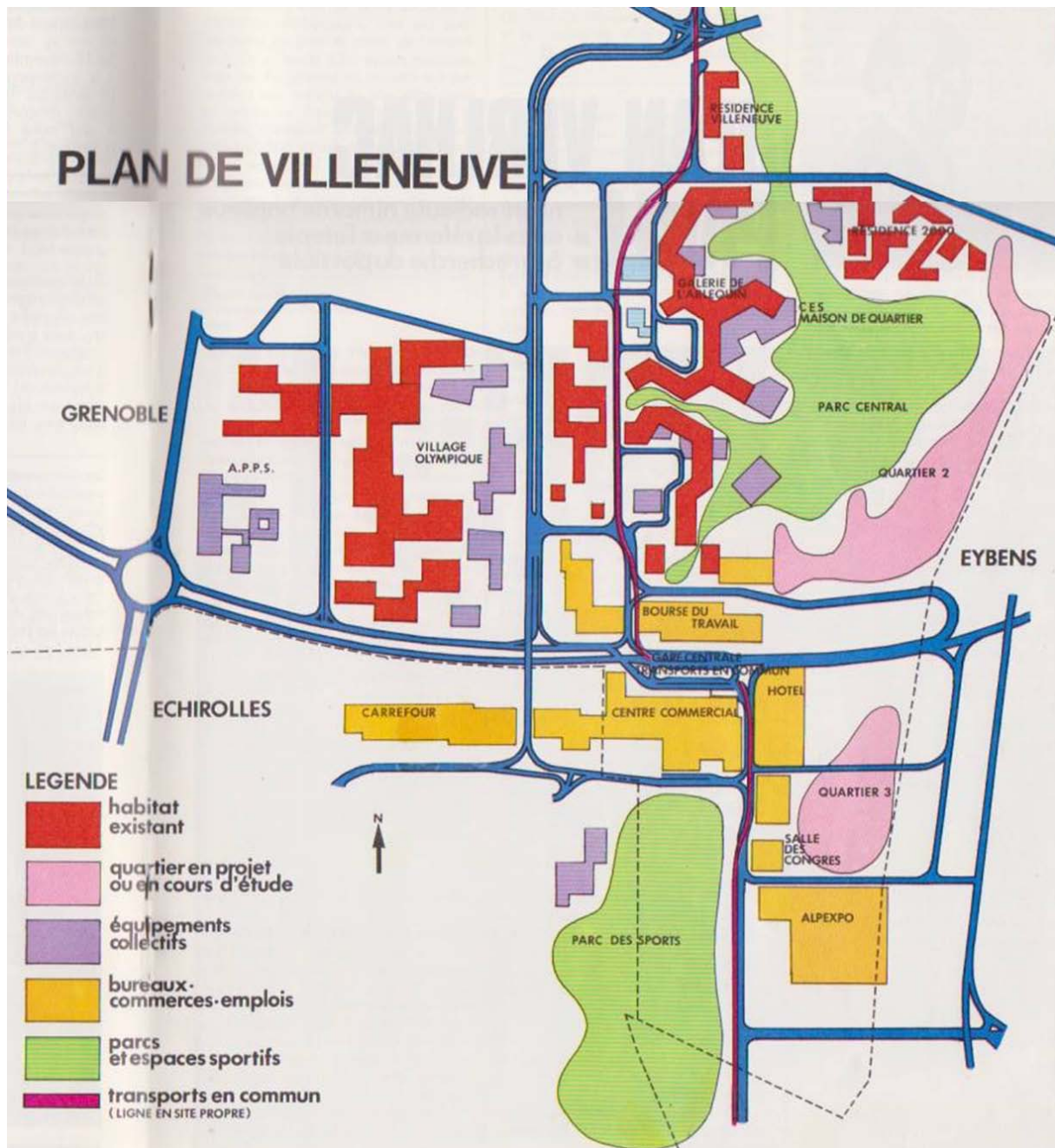


Figure 6 : Plan de la Villeneuve après la construction de la première tranche (source : Revue d'information et de documentation, Grenoble n°38, décembre 1973 p.21)

La modernité de l'architecture offre à l'époque aux premiers habitants un confort qui n'était pas connu de tous comme les toilettes à l'intérieur, les réseaux d'eaux et d'électricité etc. De plus, les choix architecturaux qui ont été faits pour ce projet font encore aujourd'hui de la Villeneuve un quartier aux logements exceptionnels, spacieux avec des duplex, triplex, de larges balcons, des terrasses, des galeries comme rue sous les logements, un des plus beaux parcs de Grenoble etc.

Cependant, en contrepartie d'un parc de 14 ha en plein cœur du quartier il y eu les formes urbaines des immeubles qui sont encore vécues aujourd'hui comme des murailles

pour les gens de l'extérieur ce qui aura pour conséquence directe un parc très peu vécu de l'extérieur et un enclavement de la Villeneuve.

« *La volonté des architectes en chef est clairement de créer non pas un objet architectural mais une structure urbanistique non figée et évolutive* »¹⁶. Le choix de la mégastucture pour « greffer » l'utopie grenobloise est pourtant engagée dès le début, dans une continuité de projet similaire où une partie du mouvement moderniste tente de muter et de casser l'hégémonie des CIAM qu'ils jugent méprisante vis-à-vis des réalités sociales (TEAM X, SMITHSON). Le zoning progressiste est alors remis en cause au profit d'espaces plurifonctionnels. Le quartier se doit d'être à proprement parler une Ville Neuve et donc se doit de reconstituer la complexité d'une ville, ses pères parlent alors d'une *urbatecture*.

Le principe des galeries de l'Arlequin était de créer des rues sous les logements. Ces espaces publics devaient alors être complétés par des *équipements intégrés* et des commerces. Le Patio au 97, Galerie de l'Arlequin - qui est la Maison des Habitants - illustre bien le choix des architectes. L'école d'architecture est aussi intégrée dans la conception du quartier. Il est aussi important de citer le média local, la vidéogazette, émission télé produite par les habitants, et l'atelier bois où n'importe qui pouvait venir utiliser les outils.

Dans l'utopie de la Villeneuve, l'historien Bernard BRUNETEAU reconnaît trois espaces¹⁷:

- L'espace vécu, lié à l'architecture qui doit pousser aux relations entre individus ;
- L'espace social, avec les équipements intégrés présents sur le quartier ;
- L'espace civique, qui doit engager un dialogue entre usagers/élus/techniciens.

A l'époque, la ville de Grenoble est fortement composée de cadres supérieurs, 37% à 40% (soit deux fois la moyenne nationale) et la classe ouvrière est aussi très présente et bien organisée sur le territoire. L'Arlequin a un objectif de mixité sociale en mélangeant logements sociaux, locatifs et accès à la propriété. Les premiers arrivants sont issus d'une attribution sociale pour les locataires ; les propriétaires sont eux quasiment des militants, des volontaires de l'expérimentation sociale. Les écoles sont ouvertes aux parents, il n'y a pas de barrières, elles font partie d'une expérience éducative sans précédent sur le territoire français.

Sur le plan des logements sociaux, l'Arlequin offre de grands appartements pour familles nombreuses, chose qui n'était pas vraiment présente sur dans la cuvette grenobloise et encore moins pour les nouveaux arrivants venant des campagnes alentours. Les familles

¹⁶ J-M ROUX, C. AMBROSINO, in *Mégastucture, grille et ville linéaire : Trois figures pour projeter la périphérie grenobloise*, Edition Akhatan Téroengies, 2011, p.22

¹⁷ BRUNETEAU, Bernard. Le «mythe de Grenoble» des années 1960 et 1970, un usage politique de la modernité. In: *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*. N°58, avril-juin 1998. pp. 111-126.

issues d'autres parcs immobiliers des alentours se retrouvent ainsi dans ces appartements. Un des reproches qui peut être fait aujourd'hui aux concepteurs est d'avoir mis les grands logements au dessus d'autres grands logements, ce qui freina la mixité des bâtiments dans la composition des familles.

Le film de Pierre MASSOT, *Grenoble une raisonnable utopie*, montre l'enthousiasme et les attentes autour de la création du quartier, un an après la livraison de l'Arlequin. Peu à peu c'est un mythe qui se construit et les urbanistes de la France entière viennent visiter le quartier.

c. De l'expérience grenobloise au mythe national

Dès 1925, Grenoble s'inscrit sur la scène mondiale avec l'Exposition Universelle et la houille blanche. La ville est considérée comme la réussite de la modernité.

Après la guerre, l'école d'Uriage - qui a formé les grands hommes de la reconstruction - influence la ville politiquement. La mise en place du GAM, la considération des unions de quartier dans la vie locale, la 2^{ème} gauche qui s'y est construite, la création d'un véritable pouvoir local - notamment en matière d'urbanisme - avec la volonté d'y faire participer les habitants, ont peu à peu construit le mythe de Grenoble, et sa concrétisation du socialisme utopique, l'Arlequin, fait office de mythe dans le mythe. L'équipe DUBEDOUT dans sa conception de la ville s'inscrit clairement vers une approche plus participative, plus collaborative, et souhaite tirer un trait sur l'expérience de *l'urbanisme rationnel*.

A la même époque, d'autres expériences, issues d'une expression habitante, viendront nourrir l'imaginaire urbanistique : l'utopie participative, illustrée par les initiales A.P.U.

9. Les habitants, l'APU et le quartier

Nous comparerons ici deux expériences de participations d'habitants dans des contextes opposés mais répondant au même acronyme, APU. L'une concerne la rénovation urbaine et le conflit entre la municipalité de Roubaix et les habitants du quartier de l'Alma-Gare qui se battent contre la démolition de leur habitat dans les années 70. L'autre est une extension de la ville sur une ancienne zone agricole où les habitants sont intégrés au projet dès la conception, à Meylan dans l'agglomération grenobloise à la fin des années 70.

a. La rénovation de l'Alma-Gare

Le premier Atelier Populaire d'Urbanisme (APU) a vu le jour à Roubaix dans les années 70, donc dans un contexte de rénovation urbaine particulièrement démolisseur. Les anciens quartiers de la ville sont jugés insalubres et le mouvement hygiéniste de l'époque pousse à

raser les quartiers existants - considérés au même titre que les bidonvilles - pour y apporter la modernité. De plus, la ville connaît un déclin industriel qui vide peu à peu le quartier de ses habitants. Seulement, le prix de la modernité sur ces espaces est la démolition pure et simple des quartiers, pour un relogement dans les grands ensembles qui souffrent déjà d'une mauvaise réputation, dénommés « cages à lapins ». Les habitants sont conscients que la mairie souhaite « évacuer » cette population bien identifiée de « gens à problèmes » (HATZFELD, 1986), d'autant plus que l'un des ces quartiers fut réprimé en 1931 lors d'une révolte ouvrière. Les pouvoirs publics ont alors tout intérêt à rénover le quartier.

Un mouvement de résistance se met alors en place dans le quartier de l'Alma-gare animé par les habitants restants et en particulier le couple LEMAN qui seront particulièrement actifs dans la lutte contre ce projet d'*urbanisme rationnel*, conçu de toute pièce par les pouvoirs publics. Le mouvement est clair, ce n'est pas tant les murs de leurs logements qu'ils veulent sauver, mais bien la vie sociale du quartier.

Ainsi en 1974 l'association de quartier s'organise sous le nom APU et est formée principalement de trois types de mouvements :

- un courant affilié aux Associations populaires des familles (qui devient Confédération syndicale du cadre de vie en 1976), organisation d'origine chrétienne qui prend progressivement pour champ action le cadre de vie ;
- un courant d'origine spontanéiste représenté par quelques individualités ;
- un courant plus indistinct inspiré par les idées autogestionnaires ou écologistes.

Marie-Agnès LEMAN explique dans un reportage qui a été fait sur cette lutte : « *On n'est pas parvenus à créer un APU comme ça, par hasard : c'est parce que pendant des années on a discuté avec les gens, on les a rencontrés, on a créé des comités dans les courées, on a fait du porte-à-porte, on a passé des années à distribuer des tracts, à faire des affiches, à être présents sur les marchés[...] Pour obtenir quelque chose collectivement il faut être présent dans la vie quotidienne* »¹⁸. Nous pouvons reconnaître ici l'implantation longue sur le quartier ainsi qu'une forme d'*urbanisme relationnel* cristallisant autour de la lutte contre la démolition du quartier.

L'APU n'appartient pas à un parti politique, ce qui lui permet tout d'abord de ne pas s'enfermer dans une idéologie, mais aussi d'être plurielle et de se saisir d'occasions pour contrecarrer le pouvoir en place, ce qui n'exclut pas les individus politisés d'en être partie prenante.

¹⁸ Témoignage issu du reportage de « l'Alma-Gare à Roubaix : quand les habitants prennent l'initiative » 1979 Réalisateur : Société Coopérative Ouvrière de Production mddtv participation des habitants à la réhabilitation et la rénovation de leur quartier

Cette organisation est non structurée, pas de bureau, les membres sont ceux qui s'investissent même si les fondateurs animent en général les réunions. Peu à peu l'APU s'entoure de techniciens qui permettront une contre-expertise sur l'état des maisons et donneront la preuve de la non nécessité de la démolition. De plus, un architecte permettra de mettre en projet les idées de l'APU avec la conception d'un projet alternatif. L'arrivée d'experts sera paradoxalement permise par des financements provenant de l'Etat alors que l'APU est en lutte contre la municipalité.

Après s'être inscrit en contre-pouvoir avec l'ancienne municipalité, un nouveau rapport de force se crée avec les nouveaux élus. Finalement, un accord sera trouvé entre la nouvelle municipalité et les APU en 1977. L'ouverture aux négociations du nouveau maire est dû au fait que l'APU avait un projet à proposer alors que la jeune municipalité n'avait même pas de technicien compétant pour en réaliser un.

Ainsi, le quartier sera conservé et les maisons qui nécessitent une démolition seront reconstruites ; quant aux habitants, ils y seront relogés.

Cette situation a permis aux habitants de prendre le dessus dans le processus, et de passer d'une *pensée rationnelle* et quelque chose qui tient plus de la *pensée faible*, même s'il est à noter que ce sont les habitants organisés qui ont poussé au rapport de force, il ne s'agit pas d'une volonté municipale.

Une fois le projet mis en place, l'APU connaît une crise de sens. Il sera rendu illégitime en dehors du quartier et son évolution à l'intérieur même du quartier sera entravée par d'autres associations ainsi que par la mairie.

Sur une même période, la commune de Meylan (limitrophe de Grenoble) décide la réalisation d'un projet urbain avec les futurs habitants.

b. Le quartier des Béalières à Meylan

En 1977 commence une réflexion de la nouvelle municipalité de Meylan sur la création d'un nouveau quartier, dans un espace préservé, en concertation permanente avec les habitants (CERTU 1999). Il est à noter que dans cette commune le maire, F. GILLET, s'inscrit dans le mouvement GAM avec la liste Groupe d'Initiative et d'Action Meylanaises.

Ainsi, une zone d'activité concertée est alors créée sur le futur quartier des Béalières qui aura pour vocation de résoudre les difficultés d'accès aux logements, en particulier sociaux (525 logements avec 33% sociaux) et de préserver le site tout en y construisant un « morceau de ville » par une concertation des habitants, en y intégrant les principes de *l'écologie urbaine*. L'Atelier Public d'Urbanisme (APU) de Meylan est créé en 1979 pour intégrer les demandes habitantes dans la conception du projet.

Dans un premier temps ce sont 19 plans - correspondant aux différents groupes sociaux du quartier - qui sont retranscrits. Cette méthode d'*assistance à maîtrise d'usage* cherche à mettre en projet la volonté des différents groupes sociaux du quartier par la multiplication de plans, ce qui rappelle les méthodes de DAVIDOFF : l'*advocacy planning*. La finalité étant d'aboutir à un projet respectant la complexité sociologique du milieu, à la fois naturel, physique et social.

Les aménageurs ont donc dû tenir compte de ces différents projets pour concevoir le futur quartier. L'APU est resté un partenaire de la mairie et a continué à discuter les propositions des architectes et urbanistes pour améliorer le projet et en particulier pour y insérer la vision de l'*expertise d'usage* de manière itérative.

L'expérience de l'APU de Meylan est reconnue comme positive et a permis de concevoir un espace sujet à l'appropriation - du fait de l'implication précoce des habitants - tout en laissant place à des formes d'*écologie urbaine*. De plus, l'atelier public a permis la création d'un comité de quartier encore présent aujourd'hui et qui permet aux habitants de s'investir dans la vie commune. On se rapproche fortement de la *pensée faible*, urbanisme au projet incrémental initié par le débat public.

La composition du quartier ayant peu changée depuis sa création, nous pouvons imaginer que les habitants s'y sentent bien.

Cependant, les limites de la concertation ont amené le projet à enfermer le quartier sur lui-même, produisant un morceau de ville peu connecté au reste de la commune. De plus, les quartiers aux alentours n'ayant pas profité de cette même conception, le quartier se retrouve d'autant plus enclavé.

Il est intéressant ici d'analyser les expériences de ces APU dans le but de comprendre les mécanismes de pouvoir qui s'y sont joués.

c. APU, outil institutionnel ou contre-pouvoir ?

Les contextes de ces APU sont différents - l'un étant issu d'une rénovation urbaine et l'autre de la construction d'un quartier sur terrain agricole - mais se sont surtout les méthodes employées à Roubaix ou à Meylan qui sont foncièrement différentes, même si elles avaient pour but commun de remettre l'*expertise d'usage* au centre du projet.

La méthode de l'*advocacy planning* est présente dans les deux cas, bien que pour l'Alma-Gare un seul projet alternatif ait été proposé à la mairie. En effet, la posture de l'équipe technique de l'APU de Roubaix était bien celle d'un *advocacy planner*, cherchant à convaincre les pouvoirs publics en proposant un projet alternatif, issu des habitants. Pour le cas de Meylan, les aménageurs ont dû tenir compte des 19 plans pour réaliser le projet final.

Nous avons vu que l'atelier populaire opte pour le *rapport de force* en réalisant une forme de *urbanisme relationnel* avant même la création de l'APU. C'est donc une logique ascendante dans le sens où c'est bien l'usager qui fait émerger le projet. Pour le cas des Béalières, l'atelier public est un partenaire, il permet le *développement communautaire* du futur quartier mais il n'entre pas en conflit direct avec les pouvoirs publics et est institutionnalisé. Dans ce sens il est possible de s'interroger sur l'indépendance et la neutralité des interventions de concertation de ce type de méthode.

C'est donc deux mécanismes de gouvernances opposés qui se regroupent derrière le même acronyme avec un but commun, celui d'impliquer l'habitant, celui de *l'espace vécu*, qui pratique *l'espace conçu*.

Ces deux expériences de maîtrise d'usage au cœur du processus urbain sont aussi une réponse à la politique de grands ensembles de ces époques. Cela aura pour effet de créer une nouvelle image de l'urbanisme issu d'une production citoyenne.

10. Conclusion partielle

L'avancée de notre étude nous permet de constater que *l'urbanisme rationnel* est avant tout une manière d'étendre une domination sur un territoire. La rénovation urbaine usant en particulier d'une *architecture du bulldozer* pour maîtriser les classes populaires.

Cependant, des expériences ont montrées que l'urbanisme pouvait aussi être fait avec les habitants, des approches collaboratives, ou dans un but autre que leur ségrégation, par une montée en complexité nécessaire à l'appropriation des projets urbains. De plus, des méthodes existent pour éviter de détruire l'habitat dans des opérations de rénovation :

- La méthode du tiroir, laissant plus de temps à l'appropriation habitante et au relogement ;
- L'utilisation de structures publiques pour gérer l'aménagement et éviter la spéculation ;
- Le gel des prix des loyers pour permettre aux populations d'y rester ;
- L'implication des habitants dans le processus.

La vie de quartier peut alors être considérée comme un bien commun, où l'intérêt général serait à construire avec et pour les habitants. Il semble que dans l'anti-modèle, la *pensée aménagiste* cherche à créer un espace de discussion entre l'habitant et le concepteur et même parfois, les décideurs.

Deux méthodes de participation se trouvent ainsi présentées dans ce chapitre, celle de l'opposition au pouvoir - issue d'un collectif habitant indépendant - qui cherche à construire

un *urbanisme relationnel* en construisant le rapport de force, et celle du partenariat qui permet une reconnaissance de la maîtrise d'usage au travers de temps institués pour discuter de production urbaine.

Mais qu'en est-il des « quartiers à problèmes », construits sur le modèle des grands ensembles qui sont aujourd'hui concernés par la politique de ville et dans lesquels s'accumulent des difficultés et où les pouvoirs publics ont du mal à faire régner l'ordre.

II. Politique(s) de la ville et rénovation urbaine

Notre monde s'urbanise et concentre ses populations dans ce que nous appelons les villes. Depuis peu, la majorité des hommes sont urbains. Mais cette croissance des villes laisse apparaître progressivement un malaise urbain, ou plutôt une *ville à trois vitesses* entre *péri-urbanisation* pour les familles à la recherche d'une maison individuelle, *gentrification* pour les citadins des classes moyennes qui investissent petit à petit les quartiers populaires - jusqu'à en changer profondément la composition - et *relégation* dans les cités pour les classes populaires (DONZELOT, 2009).

La politique de la ville tente de pallier à ces inégalités en s'intéressant aux quartiers « populaires » à travers une redistribution des richesses et la participation habitante. Nous étudierons donc l'histoire de cette *pensée de la ville*, calquée sur les impensés d'hier et qui définit aujourd'hui une nouvelle forme de rénovation urbaine.

1. La politique de la ville

Ce malaise urbain touche en particulier les populations pauvres et particulièrement celles concentrées dans des espaces restreints, souvent en périphérie des centres voire parfois enclavés, avec une mobilité moindre ou une architecture enfermante. Ces quartiers sont très peu vécus de l'extérieur et sa population vit elle aussi assez peu l'*interterritorialité*, ce qui fait de ces espaces des zones d'exclusions de fait.

Les territoires généralement concernés par la politique de la ville sont soit des quartiers anciens dégradés, soit de grands ensembles d'habitat collectif issus des zones d'urbanisation prioritaires (ZUP) des 30 glorieuses, les fameux grands ensembles.

Ainsi le terme de « mal des banlieues » est utilisé, notamment par les médias, pour (dis)qualifier les quartiers populaires où les populations rencontrent quotidiennement « *les signes et les effets de profonds dysfonctionnement sociaux* »¹⁹. La délinquance présente dans ces espaces et les épisodes de violences comme les émeutes relayées par les médias alimentent « l'imaginaire des cités ». Ainsi les « banlieues à problème » deviennent l'espace de nouvelles actions publiques²⁰.

Pour pallier à ces inégalités, l'Etat français met en place ce qu'il appelle la politique de la ville. C'est Hubert DUBEDOUT, maire de Grenoble de 1965 à 1983 qui initiera cette idée avec la volonté de mettre l'habitant au cœur du processus (avec notamment l'expérience « Habitat et Vie Sociale »). Cette politique agit dans des périmètres précis, délimitant des

¹⁹ CHALINE Claude : Les politiques de la ville, Que sais-je, PUF, 2014, p.3

²⁰ BAUDIN Gérard ; GENESTIER Philippe : Banlieues à problèmes, La construction d'un problème social et d'un thème d'action publique, Paris, La documentation Française, 2002

zones où intervenir, les Zones Urbaines Sensibles (ZUS) en 1995, rebaptisées « quartiers prioritaires » par la loi de 2014. La zone franche urbaine (ZFU) est un périmètre plus grand que le quartier en question où les entreprises perçoivent des aides pour faciliter leurs insertions économiques. Le zoning issue de *l'urbanisme moderne* est encore bien ancré dans l'imaginaire de la politique de la ville.

Cette politique doit agir dans le champ de l'urbanisme au sens large, à savoir dans les domaines du social, de l'économie, de l'environnement, du culturel etc. On estime aujourd'hui à 4,5 millions le nombre d'habitants concernés par la politique de la ville.

Les critiques faites à cette politique sont multiples et commencent par une dénonciation de la *rustine sociale* qu'elle reflète : « *les politiques de la ville consistent souvent plus à gérer des situations jugées inacceptables, plutôt qu'à pouvoir intervenir sur leurs causalités initiales qui pèsent fortement sur l'emploi et le logement, à l'échelle de toutes les agglomérations* »²¹. De plus, les actions concernent plus les lieux que les populations elles-mêmes, les logements et les équipements plutôt que l'habitat au sens large (DONZELOT).

Les populations concernées par la politique de la ville sont généralement prises en charge auparavant par des prestations sociales du type RSA, HLM etc. Les périmètres d'intervention sont alors définis sur un critère de pauvreté basé sur des indicateurs monétaires et parfois psychosociologiques : enfermement culturel, marginalisation vis-à-vis du marché du travail, etc.

La mauvaise réputation que traînent certains quartiers populaires joue fortement sur le foncier et la valeur des logements. Un sentiment d'insécurité est largement présent dans les imaginaires des populations, en particulier celles extérieures au quartier, et les faits divers relayés par les médias ne sauraient faire taire cette impression. Ainsi, ces zones sensibles sont-elles à l'abri d'une *gentrification* et donc d'une hausse des loyers ; c'est donc la vie sociale du quartier qui est préservée, mais à quel prix ? Ces espaces *a priori* non désirables permettent pourtant à de nombreux nouveaux arrivants peu dotés de pouvoir s'installer à moindre coût, à l'image du quartier Très-Cloître de Grenoble dans les années 70 ou de la Villeneuve encore aujourd'hui.

Ainsi, de nombreuses familles immigrées investissent les quartiers bon marché souvent aux côtés de Français eux aussi issus de l'immigration qui vivent encore dans les tours. En ça, la politique de la ville est une politique d'immigration inavouée (PACQUOT, 2007). Dès lors, les quartiers sont stigmatisés et sont victimes d'un racisme provenant des couches sociales plus insérées dans la société (culturellement ou socialement). On retrouve parfois cette peur au sein même du quartier.

²¹ CHALINE Claude : Les politiques de la ville, Que sais-je, PUF, 2014, p.18

Il est régulièrement fait aux logements sociaux le procès de produire une paupérisation et une ethnicisation des espaces investis. Cette situation n'est pas en accord avec les principes d'une république une et indivisible qui n'accepte pas les regroupements communautaires, comme c'est le cas en France. Et pourtant, paradoxalement les logements sociaux ont pour but d'aider les plus démunis à pouvoir se loger dignement sous la compétence des collectivités locales. La *mixité sociale* devient intérêt général et justifie la rénovation des quartiers.

Nous sommes donc dans un cercle vicieux duquel il est difficile de sortir. De plus, il est remarqué que ceux qui sont issus des quartiers et qui « réussissent » sortent souvent des murs et laissent donc place à une pauvreté renouvelée. Les opérations de rénovation urbaine ont alors pour but d'insérer une forme de *mixité sociale*, réservant des logements rénovés pour les classes moyennes, ce qui initie une nouvelle forme de *gentrification* du quartier, alors que le maintien d'une forte proportion de logements sociaux semble une solution pour maîtriser l'emballement du foncier et donc le départ des classes populaires.

Pour agir sur les quartiers, le ministère de la ville signe un contrat avec la municipalité ou l'intercommunalité.

Pour plonger dans l'imaginaire de la rénovation urbaine, nous devons nous intéresser à la politique de la ville - et à ses acteurs - car les opérations de reconstruction de la ville sur la ville dans les quartiers font partie de cette politique. Ainsi, les représentations des cités qu'ont les professionnels nous éclairent sur cette *réalité sensible*.

2. Les représentations des quartiers sensibles

La sociologue Paulette DUARTE s'intéresse aux représentations qu'ont les acteurs de la politique de la ville sur les « quartiers sensibles » et en particulier ce qu'on peut reprocher à ce type d'espace. Ainsi elle révèle les images négatives des quartiers politiques de la ville et aussi les contradictions qui en résultent (DUARTE 2000)²².

Tout d'abord, il y a la ville **destroy**, la dégradation visible du quartier aussi bien par l'usure, par le manque d'entretien que par des actes d'incivilité. La dégradation physique du quartier renvoie à l'image du mauvais quartier et de la délinquance, de la zone d'abandon par les pouvoirs publics et de ses habitants.

²² Dans ce chapitre, les termes en *gras-italique* qui suivent renvoient aux catégories que propose l'auteure dans son article : DUARTE Paulette, Les représentations de la dévalorisation urbaine, Chez les professionnels de la politique de la ville, Les annales de la recherche urbaine, n°88, 2000, p.30-38

L'hétéroclite, montre les difficultés des professionnels à trouver une cohérence de forme urbaine dans ces quartiers, alors que la cohérence se joue dans les usages. De plus, la mono-fonctionnalité issue du zoning moderniste n'aide pas à trouver du sens à ces quartiers, qui deviennent de fait des cités-dortoirs.

Les quartiers de logements sociaux sont souvent pointés du doigt pour leur **vide social** engendré par le zoning, par le manque d'activité économique ou de sociabilité. Mais ces mêmes remarques - qui stigmatisent les quartiers pauvres - valorisent les quartiers riches qui sont connus pour leur calme. Le « bon habitant » des cités est alors le militant mobilisé et mobilisable par les acteurs de la politique de la ville, qui tente de remédier à ce vide.

Un autre des maux des cités est celui du **quartier en déclin**, de la perte de l'identité de cet espace pour un repli vers les logements privés. L'hétérogénéité du quartier est alors vue d'un mauvais œil, et pourtant c'est la politique de la ville elle-même qui instaure une mixité sociale pour résoudre le « mal de quartier ». Les travaux d'Henri COING sur la question nous ont montré les difficultés à se mélanger que pouvaient rencontrer des populations d'origines sociales différentes, sur un même quartier. Et dès 1966 il nous montre que les opérations de rénovation ont pour conséquence de casser la vie de quartier qui se traduit par un repli vers le logement ou la ville. La politique de la ville reproche paradoxalement au quartier d'être ce qu'elle tente d'en faire, si ce n'est déjà fait.

Nous retrouvons **un état d'esprit et un mode de vie particulier** reprochés au quartier. Pourtant, ce sont justement le mode de vie de la ville contemporaine - produit d'une société qui pousse à vivre l'interterritorialité au détriment du quartier - qui incite à des comportements individuels plutôt que de communauté. Dans cette conception, les habitants ne sont ni mobilisés ni mobilisables, ce qui montre qu'ils ne font rien pour changer leurs conditions : les habitants sont dans une logique de consommation de l'espace.

L'image du **ghetto** est souvent reprise pour qualifier les quartiers pauvres alors qu'ils n'en sont pas objectivement, ou pas au sens propre. Ainsi, après avoir reproché d'un côté aux populations de laisser leur quartier en déclin et de ne pas vivre cet espace, on lui reproche de l'autre l'ancrage de ses habitants et une trop grande homogénéité de population. Le ghetto renvoie à l'image d'un quartier dangereux, de zone de non-droit, de l'entre-soi.

Ces contradictions nous amènent à nous questionner sur ce que reprochent les professionnels aux quartiers d'habitat social. Peut-on reprocher aux populations pauvres d'habiter là où leurs moyens le leur permettent ? Ainsi le quartier devient **le lieu social de la crise économique**, avec des taux de chômage anormalement élevés. L'image est au quartier sous perfusion, dont le malaise économique et social pourrait proliférer en dehors des murs. La précarité de l'emploi, telle qu'on la connaît aujourd'hui et ce vers quoi elle tend n'a-t-elle

pas commencée avec les populations les plus vulnérables ? Et donc dans les espaces privilégiés des classes populaires ? Dans cette optique, ne faudrait-il pas considérer les cités comme la ville demain ?

L'insécurité est l'un des principaux problèmes rapportés par les acteurs. Mais les études montrent que les quartiers ne recèlent pas plus de délinquance qu'ailleurs. L'image du quartier *destroy* et du *ghetto*, l'occupation de l'espace public par des groupes de jeunes ont tendance à faire monter le sentiment d'insécurité, et non l'insécurité réelle. De plus, émeutes et événements tragiques relayés par les médias renforcent ce sentiment.

La construction des grands ensembles a fait ressortir l'idée qu'une trop forte densité de population sur un même espace ne pouvait pas être compatible avec les principes du vivre-ensemble. Ainsi, **la concentration** de population est aussi comprise par l'imaginaire commun comme une concentration d'étrangers, de jeunes (délinquants en particulier), de problèmes, de peurs, de pauvreté...

L'accentuation des représentations négatives qu'ont les professionnels sur les quartiers est due à **la dévalorisation [qui] fonctionne en boucle** entre déterminisme social et déterminisme spatial. Ainsi, la forme sociale que représente le quartier a un effet dévalorisant pour les grands ensembles. De même, les déterministes spatiaux pensent que la forme urbaine a un effet dévalorisant pour la forme sociale qui y habite ; ce qui a pour finalité de stigmatiser les quartiers.

Nous avons vu que les catégories choisies par P. DUARTE entrent en résonance les unes avec les autres et qu'elles sont représentatives d'une certaine dissociation chez les professionnels de la politique de la ville. Le quartier populaire est envisagé dans **les extrêmes et les excès**, il est trop... ou pas assez... La comparaison avec les quartiers riches révèle alors les contradictions des reproches faits aux quartiers populaires. A la quête du juste milieu, la politique décide d'opter pour la politique du seuil dont l'efficacité reste encore à prouver. Cette méthode peut rendre les problèmes invisibles une fois l'objectif du chiffre atteint. Alors, « *les seuils à ne pas dépasser sont constamment mobilisés dans l'imaginaire urbanistique* »²³, mais ne résout les problèmes qu'en apparence.

Et pourtant, quand nous nous attachons au « quartier qui craint », **la dévalorisation [devient alors] introuvable**. Pour les professionnels, c'est toujours le quartier à la charge du collègue qui est pire que le sien. D'une certaine manière peut-être que l'acteur cherche à contrôler l'information afin que le quartier dont il a la charge ne soit pas le mauvais quartier. De plus, le professionnel en pratiquant l'espace au quotidien devient lui-même usager et change donc ses représentations du quartier. Le quartier est alors démystifié et n'est plus l'image *a priori* du *ghetto*.

²³ Ibid. p.36

Pour conclure son étude, P. DUARTE questionne sur *l'échelle de la proximité* dans un contexte de déclin du quartier et de repli vers l'espace-logement d'un côté, et d'ouverture vers la ville de l'autre. Il semble que la *pensée faible* s'interroge elle aussi sur l'échelle de proximité, mais ne la définit pas clairement, c'en est même une des conditions, *l'urbanisme apophatique*.

Enfin, la question de la déconcentration des zones d'habitat social prônée actuellement sous l'étendard de la mixité sociale nous questionne sur la future géographie prioritaire : sera-t-elle diffuse sur l'ensemble des territoires ou continuera-t-elle de se cristalliser autour des banlieues ? *Quid* de la politique du seuil dans un contexte de pauvreté diffuse ou le principal indice de mesure ne s'attarde qu'aux revenus des habitants, sur un périmètre précis ?

Ces travaux sur les représentations montrent finalement la méconnaissance des professionnels sur les quartiers où les *a priori* sont de mise. L'habitat populaire souffre avant tout d'une mauvaise image dans l'imaginaire urbanistique alors qu'il est le pur produit de la pensée aménagiste moderne. Un travail de reconnaissance du « bon vivre » des cités est alors à construire - bien qu'il faut reconnaître la présence de problèmes -, où la vie de quartier deviendrait le bien commun de tous, où l'action serait issue de la *pensée faible*. Car aujourd'hui, les représentations négatives des professionnels justifient l'action - et en particulier la démolition - sur les quartiers populaires.

Maintenant que nous avons étudié les représentations des professionnels de la politique de la ville, nous allons nous pencher sur la création de la politique de la ville elle-même.

3. Les prémices de la politique de la ville

Après la mise en évidence des dysfonctionnements sociaux produits par l'urbanisation à grande échelle, les pouvoirs publics s'organisent pour remédier aux problèmes des cités.

La circulaire « barres et tours » de 1971 généralisée en 1973 sur l'ensemble du territoire français est l'une des premières mesures prises pour réduire *l'urbanisme ségrégationniste*.

En 1973 toujours, le groupe de réflexion « Habitat et Vie Sociale » (HVS) dresse un constat sombre de la production urbaine qui a concentré les classes populaires, souvent loin des centres afin d'y maintenir une domination. Le groupe propose alors une rénovation de l'habitat dégradé et le développement de la vie sociale pour remédier au *vide urbain*, à l'aide d'animation et de participation des habitants, chère à Hubert DUBEDOUT, notamment avec l'expérience des Groupes d'Action Municipaux (GAM).

Un fond d'Aménagement Urbain est mis en place quelques années plus tard, en 1976. L'année suivante le ministre du logement lance le premier « plan banlieue » sur 53 sites liant l'Etat, les offices HLM et les collectivités locales par un contrat. La réflexion Habitat et Vie Sociale est instituée et deviendra plus tard une instance ministérielle, pour une vision globale et transversale du problème des banlieues. Elle tente ainsi d'y faire participer les habitants mais le bilan est mitigé, la participation y est plus gestionnaire que politique : le pouvoir n'est pas partagé, c'est l'efficacité de l'action publique qui motive la participation.

Toujours en 1977, le rapport « Réponses à la violence » laisse apparaître la perte de contrôle des pouvoirs publics sur ces territoires. Une multiplication des forces de l'ordre dans les cités est engagée.

En 1981, le quartier de Minguettes dans la banlieue lyonnaise est sujet à des émeutes sans précédent pour les grands ensembles, c'est la médiatisation de la perte de contrôle de l'Etat sur sa production urbaine. En décembre, Hubert DUBEDOUT, alors député-maire de Grenoble, prend la tête de la toute nouvelle Commission nationale pour le développement des quartiers. Les « Zones d'Education Prioritaire » ont alors pour but de renforcer le système scolaire dans les quartiers avec des taux d'échec au dessus de la moyenne ; les missions locales ont elles pour but d'accompagner les jeunes entre 16 et 25 ans sortis du monde éducatif. De plus, la commission est chargée de la mise en œuvre d'un programme de réhabilitation dans les quartiers. La loi sur les associations de 1901 est modifiée, levant l'interdiction aux étrangers de pouvoir en créer.

La même année, François MITTERRAND représentera le parti socialiste et remportera les élections présidentielles. Alimentée par les idées d'autonomie locale du PSU, le gouvernement fera passer la première loi de décentralisation en mars 1982.

En novembre 1983, après avoir reçu le rapport de DUBEDOUT - sur le développement social des quartiers - et le rapport « Face à la délinquance : prévention, répression, solidarité » du conseil national de la prévention de la délinquance, le premier ministre lance la mission « Banlieue 89 ». Deux architectes en prennent la direction afin de réhabiliter et de désenclaver les banlieues avec une touche d'esthétique, mais aussi pour « redorer » l'image des quartiers. L'expérience « Banlieue 89 » nourrira la politique de la ville jusqu'à sa création au début des années 90 bien qu'elle soit aujourd'hui assez peu mentionnée par ceux qui en retracent l'histoire.

Entre 1984 et 1988, environ 170 cités seront concernées par le contrat de plan Etat-région avec le développement social des quartiers (DSQ).

Avec la première vague de décentralisation et le transfert des compétences en urbanisme vers les communes, l'Etat crée en 1984 le Comité Interministériel à la Ville (CIV).

Le CIV aura pour but d'améliorer le cadre de vie urbain relevant de la compétence de l'Etat pour pallier aux déséquilibres sociaux.

En 1986, l'expérience « Régie de Quartier » commence et encourage les petits commerces et la gestion des espaces publics ou de copropriétés par des salariés résidents du quartier.

Ces expériences montrent tout l'intérêt que portent les l'Etat vis-à-vis des « quartiers sensibles » à travers la participation habitante chère à H. DUBEDOUT, mais qu'en est-il sur le terrain ?

4. De l'autogestion à la technocratie participative

L'autogestion est dans un premier temps la revendication de la 2^{ème} gauche, et s'illustrera par les GAM et plus particulièrement avec la naissance du mythe de Grenoble. L'une des conditions de cette vision est d'abord l'existence d'un pouvoir local, mais qui en tient les rênes ?

Hors, il ne faut pas confondre *prise de parole* et *prise de pouvoir*²⁴. Ainsi les années 80 sont considérées par A. ROUX comme la perte de la démocratie locale alors que le pouvoir local prend du poids. Avec la dérive gestionnaire au profit du sens politique de la participation, on passe alors du métier de citoyen au savoir d'usage, dans le but d'améliorer l'action publique. Il n'y a donc pas de partage du pouvoir réel.

On peut reconnaître trois types de relation de pouvoir entre collectivités et habitants identifié par ROUX :

- Les mouvements urbains - comme l'APU de Roubaix -, qui sont indépendants
- L'habitant du quartier politique de la ville, qui n'existe qu'à travers l'action publique, les professionnels cherchent ainsi le « bon citoyen », mobilisé et mobilisable, pour mieux orienter la participation
- Enfin, le conseil de quartier se retrouve en position intermédiaire

Cette dérive gestionnaire dans la politique de la ville (et plus généralement dans les villes) vide le sens politique de la participation et pose la question de la reconnaissance du conflit et du financement de la contestation posé par les GAM dès 1974. De plus, cette technocratie participative permet au pouvoir en place de légitimer son action, et donc permet aux citoyens élus de maintenir une domination sur les citoyens non-élus.

²⁴ ROUX Adrien, 50 ans de démocratie locale, Comment la participation citoyenne s'est laissé endormir, pourquoi elle doit reprendre le combat, Editions ADELS et Yves Michel, 2011

Ainsi, la participation des habitants dépend avant tout d'un volontarisme municipal qui fixe les règles du jeu.

5. Nouvelle municipalité, nouvelle politique

En 1983, après 18 ans de municipalité socialiste, les grenoblois décident d'élire la liste RPR d'Alain CARIGNON. La politique urbaine de Grenoble - en particulier envers les vieux quartiers - se trouve alors changée, vers un « retour à la normal » où Y. CHALAS décèle trois caractéristiques : *la discrétion*, le *libéralisme appliqué* et le *changement social* des vieux quartiers rénovés²⁵.

Alors que l'équipe DUBEDOUT s'efforçait de faire une réhabilitation des vieux quartiers avec un maintien du cadre bâti (autant que possible) et de la population, la nouvelle municipalité cherche à rompre avec ce modèle pour exclure les couches les plus pauvres des centres.

Dès 83, les opérations urbaines deviennent plus discrètes, les intérêts de la municipalité ne sont pas clairement exprimés, CHALAS émet même une note dans son article pour faire part du déficit d'archives à ce sujet. La droite ne veut pas faire du centre de Grenoble un « ghetto ». La politique du seuil et l'insécurité gagnent le nouvel espace politique et médiatique de la majorité au détriment d'une transparence de la part des socialistes et d'une publicité des opérations.

Ce changement politique amène aussi une autre vision de la collaboration entre acteurs, invitant les promoteurs privés et excluant les habitants de la rénovation pour une meilleure productivité. Et les chiffres des opérations sous CARIGNON montrent une efficacité qui n'avait pas été atteinte par l'ancienne municipalité²⁶, qui se défend en expliquant que c'est bien eux qui ont lancé la dynamique et que les subventions de l'Etat ne sont arrivées qu'en 1982. L'interventionnisme de la mairie s'efface pour une politique au service des promoteurs en révisant les densités d'habitation admises par les POS et COS et en achetant les copropriétés trop morcelées pour les revendre au secteur privé. On passe d'une préemption des logements de un sur deux à un sur douze.

Cette rénovation au sens classique du terme amène ainsi le changement social, la hausse des prix du loyer et la nouvelle politique d'attribution amène à de nouveaux quartiers

²⁵ CHALAS Yves, De quelques aspects nouveaux de la réhabilitation des vieux quartiers à Grenoble (1983-1988) in Revue de géographie alpine, 1991, Tome 79 N°2 p. 85-98

²⁶ On passe alors de 40 logements rénovés par an à 118 après 1983 (source : Ibid. p.91)

composés de 30% de leur population initiale²⁷, le reste étant une nouvelle classe sociale plus aisée.

Les « pauvres », chassés de leurs habitats se retrouvent orientés vers les quartiers sud, en particulier la Villeneuve et le Village Olympique.

6. Villeneuve, après la ZUP la ZUS

L'Arlequin et après ?

La construction du quartier des Géants-Baladins, qui correspond à la deuxième tranche de la Villeneuve, est achevée en 1983. Il sort de terre quand de premiers dysfonctionnements apparaissent sur l'Arlequin ; la nouvelle architecture doit être une réponse aux problèmes causés par l'*urbatecture* initiale. La troisième tranche initialement prévue ne verra jamais le jour, conséquence notamment de la politique de la nouvelle municipalité de Maire RPR Alain CARIGNON, qui n'a pas donné grande importance aux quartiers sud - quartiers privilégiés de l'*utopie socialiste* de l'équipe DUBEDOUT - lors de son premier mandat.

Dans le projet initial, il était prévu de créer un deuxième centre-ville à l'agglomération reliant ainsi les deux Villeneuves. C'est aujourd'hui principalement un centre commercial fortement marqué par les années 70 et la présence de la voiture. Mais cette espace tampon recueille aussi une patinoire, un centre de congrès, une bibliothèque. Le projet de second centre est d'autant plus écarté avec la construction du nouveau centre-ville d'Echirolles.

²⁷ La municipalité DUBEDOUT a su gardé un taux à 90% (source : Ibid. p.95)

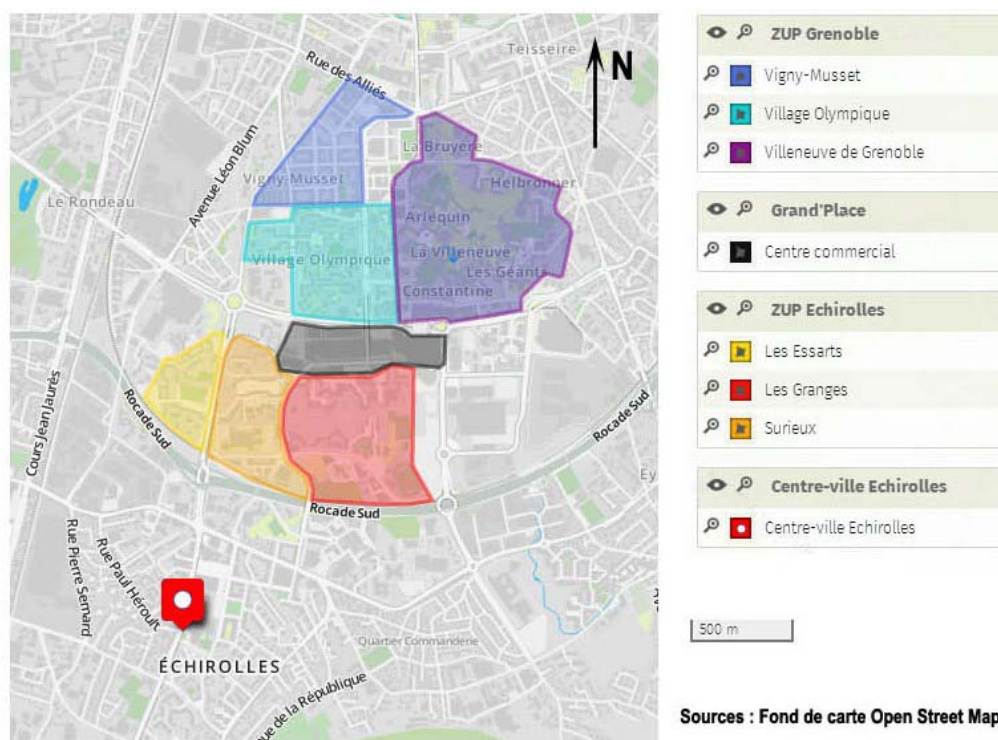


Figure 7 : Situation actuelle des anciennes ZUP

Du verticalisme et projet de sol

Les années 80 voient apparaître en France le projet urbain qui se distingue de l'urbanisme sur certains points. Ainsi, quand l'urbanisme moderne bâti les tours et les barres, le projet urbain s'intéresse à l'espace public (qui doit être considéré comme un bien commun) et ne bâti que rarement au dessus du R+3 et cherche un autre rapport avec les autres quartiers : « *Le projet urbain est alors entendu comme un projet architectural hissé à l'échelle de la ville* ²⁸ ».

Dans les années 90 le quartier Vigny-Musset se construit sur Grenoble avec une volonté de créer un quartier plus ordinaire que le reste de l'ancienne ZUP, il s'agira d'un projet urbain. L'université investit alors le quartier avec « La cité des territoires » qui regroupe l'Institut de Géographie Alpine (IGA) et l'Institut d'Urbanisme de Grenoble (IUG) qui font front à la Villeneuve. Le souhait des urbanistes était alors de faire de cet espace un lieu traversant mais il accouchera finalement sur une université « hors-sol », peu implantée sur le territoire au même titre que l'école d'architecture pourtant implantée au sein même de la galerie de Constantine (Villeneuve Grenoble) qui n'a finalement que peu de lien avec son

²⁸ DUARTE Paulette, Le renouvellement contemporain des formes urbaines de l'habitat dans les grands ensembles, Composition (s) urbaine (s), 137ème Congrès des sociétés historiques et scientifiques, Tours, France, Avril 2012

environnement direct. De même, très peu d'habitant du secteur 6²⁹ suivent des cours à l'université.

De l'utopie à la mauvaise réputation

Il est difficile d'expliquer clairement le revirement rapide dont la Villeneuve de Grenoble a été victime, ce qui l'a fait entrer dans le périmètre Zone Urbaine Sensible créée par le décret de 1996. Plusieurs pistes ne sont pas à exclure à ce sujet, notamment celle de Jean-François PARENT, urbaniste-concepteur et habitant de la Villeneuve qui remet la faute sur CARIGNON et les formes urbaines non adaptées à la société d'aujourd'hui.

Le vieillissement de la population et l'évolution des familles ont recomposé la population des immeubles. En effet, des familles s'agrandissant ont dû quitter leurs appartements pour des logements plus grands.

Pendant la municipalité Carignon, la Villeneuve a servi d'accueil pour les familles en difficulté dont on ne voulait pas en centre-ville. Ceci a eu donc pour conséquence directe de concentrer les problèmes dans ce même espace. Durant son mandat, le pourcentage de logement social est passé de 50% à 75%. Il faut alors remarquer que ces chiffres concernent l'Arlequin uniquement, excluant les résidences Villeneuve et 2000, ce qui fait gonfler les chiffres.

De plus, la société actuelle est différente de celle de l'époque de la création du quartier : c'était le plein emploi, la famille en difficulté financière étaient plutôt l'exception, ce qui n'est plus du tout le cas aujourd'hui, le quartier devient le *lieu social de la crise économique*. Il semble que l'architecture post 68 de l'utopie grenobloise, les coursives ouvertes, les galeries comme rues piétonnes, ont montré leurs limites dans un contexte de montée du sentiment d'*insécurité*.

La dégradation du bâti, en particulier en façade montre la tombée en désuétude du quartier par les bailleurs notamment. Le quartier *destroy* se dessine, et les financements sur l'entretien diminuent avec la nouvelle orientation politique.

L'ensemble de ces phénomènes a participé à l'évolution du quartier et à sa recomposition sociale. La concentration de familles en difficultés dans un contexte de chômage important ont fait s'élever les phénomènes de violence et trafics en tous genres, orchestrés par une minorité mais néanmoins suffisante pour créer un malaise. La forme urbaine du quartier n'arrange en rien le renfermement de la Villeneuve sur elle-même. Les

²⁹ Le secteur 6 de Grenoble correspond à périmètre de l'ancienne ZUP : Quartier Villeneuve, Village Olympique et Vigny Musset

galeries qui devaient être les lieux de sociabilité devinrent des espaces d'insécurité dans l'imaginaire grenoblois.

L'évolution de la Villeneuve vers une concentration des problèmes fera des quartiers sud le périmètre privilégié d'une nouvelle politique.

7. La création de la politique de la ville

En 1988, le premier ministre Michel Rocard, issu du mouvement de *socialisme municipal* du PSU, annonce la création d'un conseil national et d'un comité interministériel des villes et du développement social urbain ainsi que d'une délégation interministérielle à la ville et au développement social urbain. Ces institutions reprennent le travail de Banlieues 89.

En 1990 la loi Besson sur le droit au logement est adoptée. En décembre, lors des assises de Banlieue 89, le président Mitterrand annonce un plan de rénovation sur 5 ans. Puis Michel Delebarre est nommée ministre d'Etat à la ville et prend l'autorité sur la délégation interministérielle à la ville et au développement urbain, et sur la délégation à la rénovation des banlieues. S'ensuit en janvier 13 nominations de sous-préfets chargés de la politique de la ville.

En 1991, le rapport de Jean-Marie Delarue sur le développement des quartiers aboutira par la loi d'orientation pour la ville (LOV). Le comité interministériel des villes désignera ensuite les 13 sites des Grands Projets Urbains (GPU) pour la période 1994-1999.

En 1992 Pierre Bérégovoy, alors premier ministre, présente les grandes lignes de la politique de rénovation urbaine et de sécurité urbaine. L'adoption du contrat de ville permet de lier l'Etat aux collectivités locales mais aura aussi pour but de faire participer les habitants. Cependant, il est à constater que la participation habitante est réduite entre les opérations DSQ et les contrats de ville (MERLIN)³⁰.

Une démolition inavouée du parc HLM, ou plutôt une *non-décision*, aura lieu de 1953 à 1995 jusqu'à l'adoption d'une circulaire interministérielle sur les démolitions et sur le relogement après démolition des populations (A. BERLAND-BERTHON, 2006). Le constat évalue alors cette *non-politique* d'Etat à 5000 démolitions par an, dans un contexte de montée du pouvoir local.

En 1995, les travaux de l'Institut banlieue-scopie dressent un constat alarmant sur l'économie et le social dans les quartiers. En conséquence, le « pacte de relance pour la ville » présenté en janvier 1996 par le premier ministre Alain Juppé tente de prendre des

³⁰ MERLIN Pierre, article « Banlieue » in Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, puf, 1988, 3^{ème} édition 2010, p.97-105

mesures pour le développement économique des quartiers avec notamment la création de zones franches³¹ et des emplois-ville. Une géographie prioritaire est dressée avec la création notamment de 731 Zones Urbaines Sensibles (ZUS) et de 38 Zones Franches Urbaines (ZFU).

Après s'être attaqué aux quartiers insalubres, la rénovation urbaine concentre ses actions sur les quartiers politique de la ville, légitimée par la résorption du mal des cités.

Les opérations de rénovation urbaine prennent peu à peu le nom de renouvellements urbains dans le vocabulaire politique pour des interventions partielles sur les sites, optant pour la démolition-reconstruction, apportant ainsi la mixité sociale conforme à l'idéal républicain.

8. La mixité sociale ou la démolition décomplexée

Jacques DONZELOT montre bien dans son ouvrage *à quoi sert la rénovation urbaine*³², comment l'introduction de la mixité sociale dans les quartiers fait consensus et lève le tabou de la démolition. En effet, au début des années 90 un choix se pose sur le développement du logement social : encourager la mobilité résidentielle de l'époque au risque de voir partir les classes les plus aisées des quartiers et voir revenir de nouvelles familles nécessiteuses, et ghettoïser de fait encore plus les quartiers ; ou diffuser le patrimoine immobilier sur l'ensemble de la ville. La démolition pure et simple des grands ensembles reste un problème dans le sens où la demande excède l'offre et que ces logements répondent à de réels besoins de classes populaires. Les habitants des quartiers passent alors de *public prioritaire* à celui de *catégorie sur-représentée*.

L'accord trouvé sera de faire venir la mixité sociale dans ces zones périphériques à l'aide de démolitions/reconstructions en y faisant entrer les classes moyennes, au nom de l'intérêt général. Des logements sociaux sont donc démolis et remplacés sur place par des îlots urbains pour classes moyennes, les HLM seront reconstruits sur d'autres quartiers. Ainsi les dirigeants locaux ne craignent plus l'entrée des classes populaires à l'intérieur des villes en les reléguant en périphérie, et les bailleurs y trouvent leur compte en continuant de récupérer les loyers sur des immeubles déjà rentabilisés.

La mixité devient ainsi un prétexte à l'action, aux opérations de rénovation des quartiers mais là encore, il faut reconnaître une dissonance entre la théorie et la pratique. Pour les quartiers en centre-ville, attractif de part leur localisation dans la ville, il est facile d'y ramener des classes moyennes. Par contre, pour ce qui concerne la périphérie, le « bobo

³¹ Zone proche et englobant la ZUS dans laquelle une entreprise qui s'installe peut bénéficier d'avantages fiscaux à condition d'embaucher 1/3 de l'effectif salarial sur le quartier.

³² DONZELOT Jacques (dir.), *A quoi sert la rénovation urbaine ?*, puf, 2012

gentrificateur » s'y fait rare. Les nouvelles couches de population accédant aux nouveaux logements sont principalement issues des quartiers : « une mixité dite « endogène » (dixit Christine Lelévrier) où l'on retrouve ceux qui seraient partis habiter plus loin si les nouvelles opportunités de disposer d'un logement locatif de meilleure qualité ou/et en accession à la propriété n'étaient pas apparues avec la rénovation ainsi que d'autres [...] reviennent pour profiter du double avantage d'un logement de qualité moins cher que là où ils étaient allés et de la proximité avec leurs familles, leur communauté d'appartenance ³³ ».

Sur ces opérations il est intéressant de constater comment « l'intérêt général » - à travers la mixité sociale - est repris par les politiques comme la solution de la République pour les grands ensembles, ce qui permettra de légitimer la démolition orchestrée par la rénovation urbaine et notamment plus tard le programme de l'ANRU.

9. Naissance de l'ANRU

En 2000 le gouvernement Jospin met en place la loi de Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) qui a pour but d'inciter les communes à la création de logements sociaux dans un but de mixité sociale (la loi prévoit ainsi un minimum de 20% de logements sociaux pour les villes). La rencontre sur les Grands Projets de Ville (GPV) lance un programme de 6 ans pour réinsérer les quartiers dans la ville sur 52 sites, il est la suite du GPU. En 2003 les Opérations de Renouvellement Urbain (ORU) remplaceront les GPV sur une trentaine de sites ZUS.

En 2001, le gouvernement Jospin prévoit d'accélérer le programme de démolition de tours et de barres, l'extension du programme de renouvellement urbain et l'amélioration du cadre de vie dans les quartiers. La loi part du constat que le patrimoine HLM n'est pas attractif, fait notamment perceptible d'après le nombre de logements vides dans les quartiers. Un rythme annuel de destruction de 30 000 logements est alors convenu grâce à l'accord du 1% logement prélevé aux cotisations patronales.

Comme le résume Gérard BAUDIN et Philippe GENESTIER : « C'est au nom de la « mixité sociale », de « la dignité rendue aux quartiers » et donc de la revalorisation de leur image, que l'on dynamite des immeubles ou qu'on épure des quartiers pour y attirer des ménages plus solvables. Finalement, l'argument majeur pour les pouvoirs publics, tant nationaux que

³³ DONZELOT Jacques, DJAZIRI Yacine, WYVEKENS Anne, Rapport : Banlieues et quartiers populaires : Remettre les gens en mouvement, Projet 2012 – Contribution n°27, Terra nova, p.26

locaux, est que la concentration des pauvres en certains lieux est à la fois socialement préjudiciable et moralement inacceptable »³⁴.

Avec l'arrivée de Jean-Louis Borloo au poste de ministre délégué à la ville et à la rénovation urbaine, la création de l'Agence nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) se précise avec l'adoption de la loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine en 2003. Par la même occasion, 41 nouvelles ZFU sont définies. L'agence prévoit alors la démolition-reconstruction de 200 000 logements sur 5 ans, « *le plus grand chantier de notre histoire, 15 fois HAUSSMANN !* »³⁵.

En 2005 des épisodes de violences touchent les banlieues françaises. Nicolas Sarkozy alors ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire annonce un renforcement des forces policières et une répression envers les causeurs de trouble. La loi de programmation pour la cohésion sociale de janvier 2006 remplace le contrat de ville par les CUCS (contrat de cohésion sociale). La durée n'est que de 3 ans au lieu de 6 et la programmation devient pluriannuelle.

La participation des habitants est limitée au bon-vouloir des municipalités qui sont elles soumises à la politique nationale qui accorde les subventions aux opérations de rénovation.

L'apparition d'une agence de l'Etat présente sur les territoires n'est pas sans conséquences sur les marges de manœuvres des pouvoirs locaux. Les financements de l'ANRU mettent en concurrence les collectivités et les assignent par la même occasion à la politique nationale, en l'occurrence la résidentialisation³⁶, la démolition/reconstruction et la réhabilitation d'une partie de leur patrimoine d'habitat social.

Nous pouvons remarquer ici que, à l'inverse de l'architecture moderne qui se hissait vers le ciel, l'ANRU se concentre sur des *projets de sols*³⁷, avec création et amélioration des espaces publics, pour une architecture à taille humaine. On démolie des logements sociaux hauts perchés pour les reconstruire en R+3.

³⁴ BAUDIN Gérard et GENESTIER Philippe, « Faut-il vraiment démolir les grands ensembles ? », *Espaces et sociétés* 2006/2 (n° 124-125), p. 210

³⁵ Citation de Jean-Louis BORLOO recueilli par : L'Obs et l'AFP, *Rénovation urbaine 200 quartier sur 500 sont terminés*, Publié le 10 novembre 2014, lenouvelobs.com

³⁶ La résidentialisation consiste à créer un espace intermédiaire entre la ville et le logement. Il s'agit principalement de créer un espace semi-public au pied des copropriétés.

³⁷ DUARTE Paulette, *Le renouvellement contemporain des formes urbaines et d'habitat dans les grands ensembles, Composition (s) urbaine (s), 137^{ème} Congrès des sociétés historiques et scientifiques*, Avril 2012, Tours, France.

Vers un nouvel ANRU

En 2013, le rapport MECHMACHE-BAQUE³⁸ - qui formule 30 propositions pour une réforme radicale de la ville - est rendu au gouvernement, notamment pour contribuer à la loi de 2014 qui concernera la suite de l'ANRU, le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU ou PNRU 2). De ce rapport sera retenu le principe de co-construction du projet urbain avec les habitants et la table de quartier³⁹. Le terme de co-construction n'est pas défini clairement et le rôle des citoyens non plus dans la loi de 2014.

Dans une interview avec le magazine le Moniteur, le nouveau président de l'agence nationale, François Pupponi, député-maire (PS) de Sarcelles dans le Val d'Oise explique les opérations NPRNU sur les quartiers ANRU : « *Tous ces territoires feront l'objet d'opérations de démolition, de construction de logements et d'équipements publics, ou encore d'aménagement urbain, de création de centres commerciaux, etc.* ⁴⁰ ». La démolition-reconstruction y est annoncée, quel sera alors le rôle de la table de quartier ? Quelle marge de manœuvre reste-t-il au pouvoir local ?

La création d'une Agence Nationale pour réaliser les opérations de rénovations amène à la question de la formation de nouveaux professionnels qui doivent travailler au sein d'une nouvelle architecture institutionnelle.

10. La mise en discipline de la rénovation

Deux ans après la création de l'ANRU, une « Ecole de la rénovation urbaine » (ERU) voit le jour pour former les référents à la rénovation urbaine chez les bailleurs, puis petit à petit, l'école s'ouvre aux collectivités locales et aux institutions d'Etat type Direction Départementale des Territoires. L'apparition de l'école montre alors une mise en discipline de la rénovation urbaine, un *imaginaire disciplinaire* nourrit d'un *nouveau bricolage idéologique entre pré-politique de ville des années 80 et gestion managériale d'aujourd'hui*⁴¹.

La loi Borloo est souvent vue comme un tournant dans une politique de la ville essoufflée. Les financements de l'Agence Nationale vont alors permettre de faire des projets

³⁸ Mohamed MECHMACHE est un militant de la « justice sociale » dans l'association AC LE feu, Marie-Hélène BAQUE est une universitaire qui travaille notamment sur la politique de la ville ;

³⁹ Conseil citoyen qui doit être l'instance privilégiée de l'ANRU

⁴⁰ Propos recueillis par KIRALY Barbara, ANRU 2 : « Les premiers chantiers débiteront en 2016 » - Publié le 13/01/15

⁴¹ CARRIOU Claire, FIJALKOW Yankel, L'Ecole de la rénovation urbaine : un nouveau bricolage idéologique ?, Métropolitique, 2011

d'ampleur, à savoir la démolition des « barres » et des « tours ». Action relativement perceptible et efficace si on ne s'attarde que sur le bâti.

L'ERU devient alors un « espace de transmission » entre décideurs nationaux, experts et acteurs locaux. En effet, les professeurs sont principalement des vacataires (très peu d'universitaires) issus du monde des bailleurs sociaux, des architectes et des urbanistes, des spécialistes de la finance et de l'immobilier pour les opérations de plus-value foncière, et des enseignants rattachés à l'ESSEC⁴² pour l'approche managériale. Les représentations négatives des quartiers politiques de la ville correspondent alors à ceux identifiés par P. DUARTE, la rénovation peut alors démolir sans complexe.

Bien que l'ouverture de l'école affirme la mise en discipline de la rénovation, l'ERU « *reste silencieuse sur les fondements idéologiques de la rénovation et ses conséquences possibles* »⁴³, alors que les projets visent justement à transformer les quartiers. La participation habitante est pourtant de mise, mais elle prend une forme gestionnaire, d'optimisation de l'action publique : la maîtrise d'usage reste vide de tout contenu politique.

Les contradictions liées à l'hybridation de la formation développent des postures et des pratiques professionnelles nouvelles entre « *management des situations de l'habitat* » et « *usage stratégique de la participation* »⁴⁴.

En 2015 avec la mise en place de l'ANRU2, une séance de formation est ouverte aux habitants des quartiers. Pour entrer en cohérence avec le nouveau programme national, l'ERU change de nom et devient l'Ecole du *renouvellement* urbain.

11. Rénovation urbaine et renouvellement urbain

Ces termes *a priori* proches reflètent en fait deux approches opposées de la ville existante.

La rénovation urbaine est dans une logique de rupture avec le patrimoine existant. Les cycles de démolitions/reconstructions y sont donc la norme pour créer de nouvelles formes urbaines. C'est une forme d'*urbanisme rationnel*, adepte de l'*architecture du bulldozer*, qui permet de rêver aux quartiers modernes et au confort qu'ils apportent.

L'une des plus impressionnantes rénovations urbaines de l'histoire fut certainement celle de Haussmann à Paris avec quelques 120 000 démolitions pour 340 000 nouveaux

⁴² Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales

⁴³ Ibid. p.3

⁴⁴ Ibid. p.4

logements modernes créés. Ainsi le Baron créa de nouveaux quartiers sur les anciens - plus populaires - fait de grandes avenues laissant l'opportunité à l'armée d'y tirer au canon.

En 1958, le gouvernement De Gaulle met en place deux décrets : celui sur les Zones à Urbaniser en Priorité (ZUP) et celui sur la rénovation urbaine. Le premier consiste principalement à créer de grands ensembles sur un périmètre précis non urbanisé – ou presque – alors que le second démolira les anciens îlots pour créer la ville moderne dans les centres des villes.

Le renouvellement urbain quant à lui s'appuie sur l'existant ; c'est plutôt une logique de valorisation des espaces qui tient compte du patrimoine présent sur le territoire mais aussi de ses habitants. Il tente d'articuler autrement les quartiers avec le reste de la ville. La place de l'habitant apparaît avec les expériences de DUBEDOUT que se diffuse en particulier avec la naissance d'une politique nationale. Mais la place du citoyen n'est pas déterminante, elle est gestionnaire, sans le contenu politique, pourtant initié par la politique de la ville.

Le terme de renouvellement urbain apparaît au début des années 90 et inclut quelques démolitions-reconstructions mais aussi des réhabilitations et des changements sur de petits espaces rendus mutables par des opérations. Ainsi le renouvellement est l'affaire de l'habitat, de l'emploi, de l'éducation, de la sécurité etc. et devient une *notion fourre-tout*⁴⁵.

En 2002 une nouvelle majorité siège à l'assemblée qui a permis à Jean-Louis Borloo alors ministre délégué à la ville et à la rénovation urbaine, de faire voter la loi d'orientation et de programmation pour la ville en 2003. Cette loi donnera naissance à l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) et son Programme National de Rénovation Urbaine. Le ton y est donné, le gouvernement au pouvoir décide d'utiliser le mot rénovation dans l'optique de faire mieux que le renouvellement des dernières années. En effet, l'objectif initial est la démolition de 200.000 logements sur 5 ans allant jusqu'à détruire un habitat de bonne qualité. Ce cycle de rénovation d'une dizaine d'années ne s'attaqua essentiellement qu'au bâti.

En 2014, la loi de programmation et la cohésion urbaine sera votée et permettra à l'ANRU de mettre en œuvre le Nouveau Projet National de Renouvellement Urbain (NPNRU). Les attentes sont grandes pour les acteurs de terrain qui veulent un nouveau projet qui prenne en compte des animations, la vie de quartier entre autre dans les attributions des financements liés à l'ANRU.

L'urbanisme tend alors à rompre avec la rationalité moderne, adepte de la *tabula rasa*. Aussi l'*imaginaire disciplinaire* tente de se construire derrière une nouvelle appellation, le

• ⁴⁵LEGARREC Sylvaine, Le renouvellement urbain, la genèse d'une notion fourre-tout, Paris, février 2006, 92p.

renouvellement urbain, moins agressif, plus acceptable, voir justifiable vis-à-vis des représentations que la pensée aménagiste se fait des quartiers, à travers notamment les professionnels. Ainsi, la participation des habitants est invoquée, mais elle ne s'inscrit que dans une dimension symbolique, une forme d'instrumentalisation par le pouvoir en place pour justifier les actions.

Comment alors est-il possible de redonner du sens à la participation ? Faut-il repolitiser la participation en créant un espace critique et alternatif comme le revendiquent certains collectifs contestataires, comme les APU de la Villeneuve de Grenoble ?

Deuxième partie :

Grenoble, l'ANRU et les APU



VILLENEUVE

PROJET URBAIN

**STRATÉGIQUE
ET DÉMOCRATIQUE**

ATELIERS POPULAIRES D'URBANISME



III. La Villeneuve, contexte d'aujourd'hui

Avant de présenter le processus d'empowerment des habitants de la Villeneuve - qui nous conduira jusqu'à l'apparition d'un nouvel acteur, les ateliers populaires d'urbanisme (APU) - il serait intéressant de présenter le quartier dans le contexte urbain qui l'entoure et notamment la polarité sud de l'agglomération puis nous ferons une description rapide du quartier.

1. Les trois polarités Grenobloises

A l'heure d'aujourd'hui, la politique de la métropole grenobloise est de miser sur le développement de trois zones en particulier qui deviendront les pôles d'attractivité du territoire.

La première zone est historiquement la presqu'île avec le CEA mais aussi le projet GIANT. Cette zone est spécialisée dans la recherche scientifique en particulier les technologies de pointe.

La seconde zone se trouve autour du site Innovallée à Meylan et du campus de Saint-Martin d'Hères. Il s'agit là aussi de d'une spécialisation dans les technologies et dans les sciences.

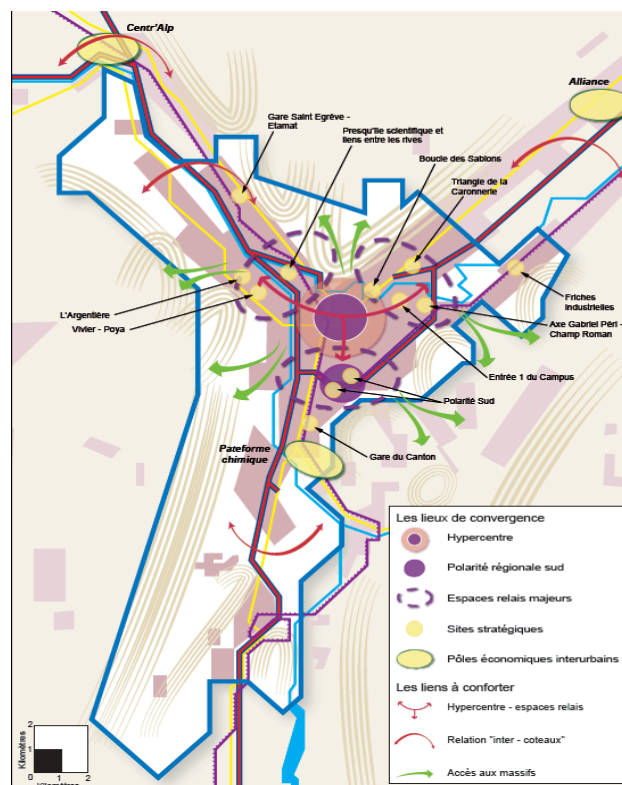


Figure 8 : Le "Y" Grenoblois (source : Grenoble Alpes Métropole)

Or des études montrent que Grenoble n'a pas particulièrement bien résisté à la crise de 2008 du fait des choix de sa spécialisation technologique⁴⁶. L'économie résidentielle de la métropole est alors une solution pour éviter de subir de plein fouet une nouvelle crise.

Enfin, le troisième pôle se situe autour des quartiers sud comprenant les communes de Grenoble, d'Echirolles et d'Eybens. Les ZUP des Villeneuves sont ainsi comprises dans la polarité sud. Le grand défi de cette zone est de coexister à travers les deux autres polarités qui fournissent une richesse économique pour le territoire. Le projet de la Métropole Grenobloise est alors de doter les quartiers sud d'une nouvelle attractivité résidentielle, alors que ces quartiers sont aujourd'hui plutôt populaires.

Il serait alors intéressant que les politiques économiques de la métropole grenobloise s'intéressent au cas des quartiers sud qui souffrent de chômage anormalement élevé sclérosant la dynamique du quartier, mais la politique de rénovation urbaine semble s'appuyer sur la mixité sociale et donc avec, un écartement des classes populaires.

2. Présentation des espaces de l'étude

La nouvelle zone des quartiers prioritaires de l'agglomération grenobloise, et en particulier les quartiers d'intérêt national⁴⁷ ANRU, devrait bénéficier des financements du programme de renouvellement pour les dix années à venir.

Deux zones distinctes se dessinent sur les anciennes ZUP, la Villeneuve de Grenoble et le Village Olympique, et la Villeneuve d'Echirolles avec les quartiers Essarts et Surieux.



Figure 9 : Quartier ANRU et ZFU de la polarité sud (source : sig.ville.gouv.fr)

⁴⁶ DAVEZIES Laurent, TALANDIER Magalie, CGET, L'émergence de systèmes productivo-résidentiels, Territoires productifs – Territoires résidentiels : quelles interactions ?, La Documentation Française, 2014

⁴⁷ Certains quartiers sont à priorité régionale, ils auront donc moins de financement de l'Etat

Notre étude portant essentiellement sur les quartiers grenoblois, nous allons en faire une brève description.

La Villeneuve de Grenoble

Dans l’imaginaire grenoblois tout d’abord, la Villeneuve est forcément celle de Grenoble ; on ne pense pas assez à sa « petite sœur » échirolloise. Hors, lors de l’urbanisation des ZUP elles devaient fonctionner ensemble, ignorant la limite communale.

Ensuite, il est important de rappeler que la Villeneuve (de Grenoble) ne se limite pas au quartier de l’Arlequin, même s’il en est l’espace emblématique et qu’il y concentre la majorité de sa population. Il faut la considérer comme une ville, *une urbatecture* composée de plusieurs quartiers.

Le parc Jean VERLHAC est parsemé de buttes et d’équipements type jeux pour enfants ou terrains de sport. « Le Lac », est un bassin d’eau qui fait face à la piscine Iris. Pour organiser des événements dans le parc, c’est la place Rouge qui est l’espace le plus approprié avec son théâtre de verdure. En face, un étrange bâtiment en forme de soucoupe volante fait office de collège, héritage du deuxième mandat CARRIGNON lorsqu’il était aussi président du conseil général. De nombreuses écoles parsèment le quartier.

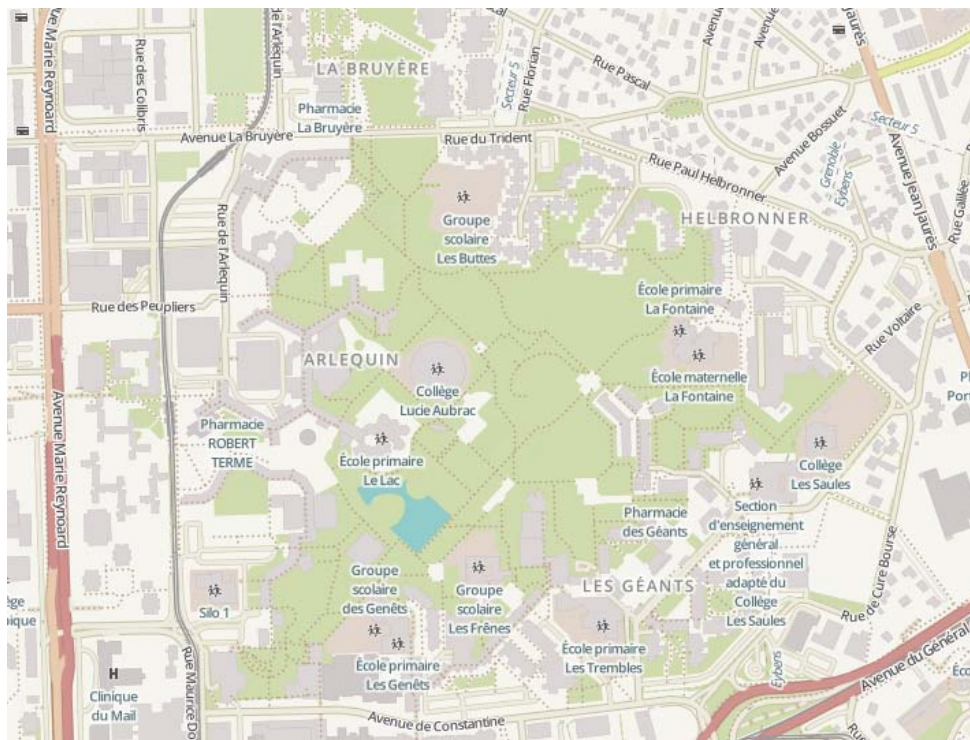


Figure 10 : Plan de la Villeneuve (source : OpenStreetMap)

Le quartier de l’Arlequin se compose de parkings silo à l’extérieur, le long desquels descend la voie de tram rue Doderot, tram qui dessert jusqu’au sud d’Echirolles. La place du marché et ses commerces est un espace emblématique pour le quartier. Le Patio est la

maison des habitants, un *équipement intégré* qui accueille un espace culturel, un café associatif, une bibliothèque municipale, un espace d'exposition, une antenne administrative etc. ; pour faciliter son appropriation, un passage par le Patio permet de « couper » sous la mégastucture. Toute proche, la salle 150 permet des réunions publiques, elle devient une salle de culte pour les diverses communautés africaines le dimanche notamment.

En continuant la galerie vers le sud, nous longeons l'avenue Constantine sous la galerie des Baladins qui permet de relier Grand'Place (le centre commercial) par cheminement piéton. On y retrouve la mosquée, une salle polyvalente, l'école d'architecture (ENSAG). En continuant on trouve une antenne de la mairie, des locaux associatifs.

Le cheminement de la galerie s'arrête place des Géants, avec la maison des habitants des Baladins, les fameuses statues de brique, un pôle santé ainsi que quelques commerces. Pour certains habitants, ici, ça n'est pas la Villeneuve, l'Arlequin est trop loin...

Si on continue le chemin on trouve le collège des Saules et les immeubles du quartier Helbronner. Ensuite, nous arrivons vers les Résidences 2000, nous sortons ainsi du périmètre du « quartier prioritaire » pour celui des propriétaires. Une couche sociale plus aisée réside dans ce quartier qui ressemble à des maisons individuelles superposées. Enfin, le quartier la Bruyère, séparée par l'avenue du même nom comporte quelques maisons de ce type ainsi qu'un immeuble.

La ZAC des peupliers

Juste à l'Ouest de la Villeneuve se trouve un espace d'activités économique, culturel et de service avec entre autres une entreprise d'intérim, une mosquée, une gendarmerie, un centre de santé, une déchetterie etc. Cette zone se situe au cœur de la Zone Franche Urbaine, elle entre donc dans le périmètre d'action de l'ANRU. Juste au nord, à côté du stade Villeneuve se trouve un immeuble compris dans le périmètre « quartier prioritaire ». Au sud commence la partie ouest du Village Olympique (VO).

Le Village Olympique

Le VO, conçu avant l'Arlequin, se trouve être un des ses parents pauvres tant la proximité de la Villeneuve lui fait de l'ombre. Les opérations de rénovation urbaine entamées en 2008 ne se sont concentrées d'ailleurs que sur l'Arlequin. Pourtant l'ensemble des logements du quartier sont compris dans la zone d'action ANRU, excepté la petite partie des petits immeubles côté Est de Marie Reynoard, les trois tours voisines faisant partie du périmètre.

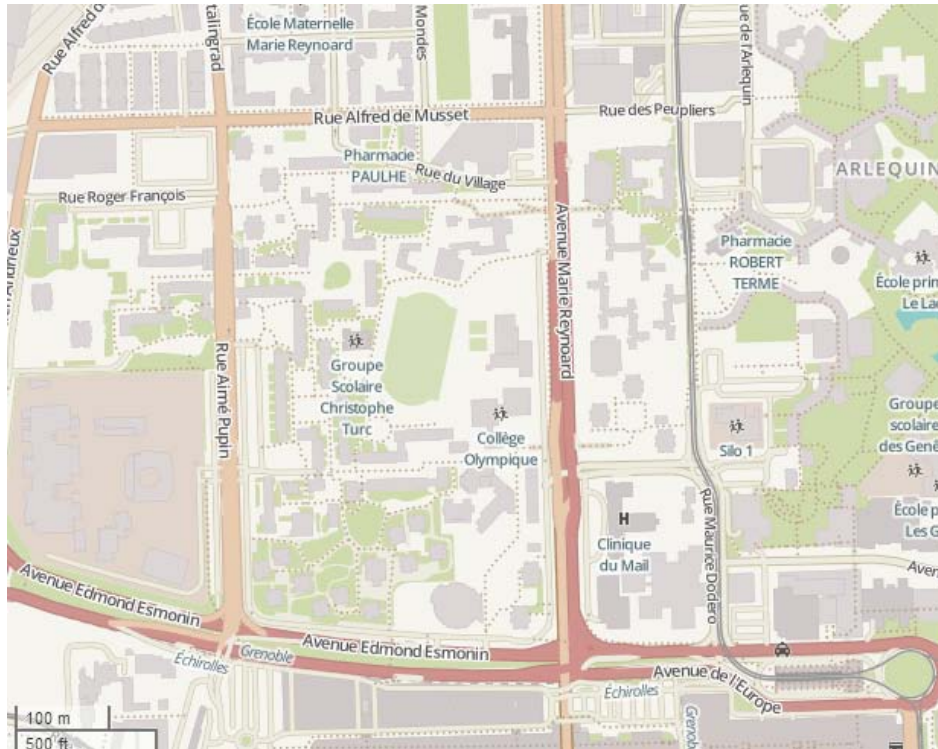


Figure 11 : Plan du Village Olympique (sources : OpenStreetMap)

En passant la passerelle sud, nous arrivons devant l'entrée du collège olympique et des écoles. Plus au sud c'est la récente piscine des Dauphins, construite le long du cours de l'Europe qui marque la séparation avec le centre commercial Grand'Place.

Le long du cours se trouve la cité universitaire olympique, à proximité se trouve une grande tour qui fait office de foyer des jeunes travailleurs et les locaux d'une radio locale, Radio Kaléïdoscope.

Le centre du VO est historiquement la place Lionel Terray avec ses quelques commerces encore ouverts. La rue Claude Kogan permet de passer de l'autre côté de la rue Aimé Pupin qui donne sur un petit parc.

Au centre du VO se trouve un stade, les équipements sociaux se trouvent juste au nord avec la MDH, la MJC, la bibliothèque, le théâtre et la tour Prémol qui est le local du pôle petite enfance. Juste au nord se trouve la poste, de l'autre côté c'est le quartier Vigny-Musset construit dans les années 90.

Après une brève description des lieux, nous allons nous intéresser au nouvel espace conçu issu de la rénovation urbaine.

3. Contractualisation avec l'ANRU

Le 13 décembre 2007, un projet de rénovation est envoyé à l'ANRU, il concernera le périmètre ZUS, ZFU et ZRU des quartiers Villeneuve-Village Olympique. Une réponse positive de l'agence arrivera en juin 2008 avec la signature de la convention pour le PNRU, hissant la

ville de Grenoble comme porteuse de projet de l'opération pour les 5 prochaines années. Le comité de pilotage ANRU - alors présidé par Michel DESTOT, maire de Grenoble - se compose d'élus, de techniciens de la ville, des bailleurs (SDH, ACTIS), des représentants de l'Etat, de la Métro, du Conseil Général et du Conseil Régional.

Le PNRU devra entrer en cohérence avec l'étude du cabinet d'architecte-urbaniste Yves Lion, réalisée en 2003 sur la polarité sud. Ce projet accuse l'espace physique de causer les problèmes au quartier : « *La Villeneuve souffre aujourd'hui de profonds dysfonctionnements et concentre des problèmes sociaux liés notamment aux partis urbanistiques et architecturaux initiaux (1968-1972 pour le quartier I – Arlequin, 1976-1981 pour le quartier II – Géants-Baladins), à l'évolution du bâti et des espaces publics, aux transformations sociales* »⁴⁸.

Le Projet Lion vise, selon la convention ANRU signée en juin 2008, à long terme a :

- Réintégrer la Villeneuve dans son contexte urbain du sud grenoblois,
- Rendre l'habitat plus attractif,
- Ouvrir et étendre le parc,
- Réintroduire un rapport plus classique à la rue, améliorer la qualité des espaces publics.

Le projet Yves LION se concentrera essentiellement sur l'Arlequin, dans le but de faire passer sa proportion de logements sociaux de 75% à 50% sur 10 ans. La vision de l'urbaniste est ainsi de repositionner le quartier sur le marché immobilier grenoblois d'ici 15-20 ans, au détriment des ses habitants actuels.

La participation contre la démolition

Dans l'annexe 1.J sur les objectifs concernant le développement durable, la participation est décrite comme « la clef de voute du développement durable », et la ville de Grenoble considère son processus participatif comme exemplaire sur les années 2003-2006. Hors, page 15 de la convention, nous apprenons que le projet LION n'aura fait l'objet que de 2 réunions publiques et d'une exposition présentée en septembre 2004... Néanmoins, une démarche de concertation a été aussi mise en place par la mairie sur les années 2003-2004 qui a débouché sur 74 engagements de la ville pour le secteur Vigny-Musset, Villeneuve, Village Olympique, Malherbe.

Dans les notes explicatives de la convention avec l'ANRU, on apprend que les versions antérieures du projet LION prévoyaient entre 285 et 345 démolitions créant une ouverture

⁴⁸ Grenoble, opération de rénovation du quartier Villeneuve – Village Olympique, Convention ANRU p.5

du parc et de la place des Géants aux voitures. Il est néanmoins décrit que les « habitants historiques » de la Villeneuve se sont élevés contre cette *rénovation au bulldozer*.

« Les « dérapages » constatées dans l'évolution du quartier et l'important travail d'explication du projet par la Ville ont permis de sortir progressivement du discours théorique et de convaincre de l'absolue nécessité de développer une approche pragmatique et efficace pour enrayer l'évolution actuelle. Si bien que des pistes d'intervention sur l'Arlequin (opérations de démolitions de logements, de réhabilitation, de résidentialisation) ont pu être affichées dans le dossier de candidature auprès de l'ANRU »⁴⁹.

Et c'est ainsi que le projet LION change ses orientations et décide de s'intéresser aux franges, diminuant nettement le taux de démolition.

Les opérations

Le PNRU prévoit ainsi 85 démolitions de logements sociaux (démolitions prise en charge à 100% par l'ANRU), sur 3 emplacements le long de la Galerie de l'Arlequin :

- Au niveau du 10/20, démolition de 13 logements appartenant à la SDH ;
- Au niveau du 50, démolition de 65 logements appartenant à ACTIS (cette démolition correspond en fait à une partie du 50 et non à son intégralité) ;
- Et enfin au niveau du 110, 7 logements appartenant à ACTIS.

La reconstruction du parc social est prévue en dehors du quartier, dans le but d'accélérer la diminution du taux de logements sociaux.

Ensuite, des opérations de résidentialisation sont prévues du 10 au 40, galerie de l'Arlequin (SDH), au niveau du 110-120 et vers Constantine-Baladins sur les bâtiments Troubadours (ACTIS).

De nombreux aménagements sont prévus côté Ouest de l'Arlequin et Sud le long de l'avenue Constantine. Le projet prévoit ainsi pour les parking-silos le réaménagement de l'ancienne école de Charmes, et la démolition-reconstruction des silos 3 et 4. Des opérations dans le Z.A. des Peupliers et à proximité de la piscine des Dauphins sur le VO sont les seules à sortir de la Villeneuve.

Quelques équipements et locaux associatifs feront l'objet des financements ANRU, comme la démolition-reconstruction du centre de santé des places de Géants.

Enfin il est prévu la rénovation du 110, Galerie de l'Arlequin (ACTIS) et de la résidence Cascatelle (Grenoble Habitat).

⁴⁹ Renouvellement social et urbain de l'Arlequin : définition des interventions sur le bâti, note explicative p.1 (note présente dans les annexes de la convention ANRU de juin 2008)

Pour réaliser les opérations sur le bâti et les espaces publics d'accompagnement, la convention prévoit une étude complémentaire.

Les experts contre la démolition

Le diagnostic et les études pré-opérationnelles seront assurés par Lacaton & Vassal, Interland, BazarUrbain, HTC, RemyConsultant, Racine, CER3, Alto, Louis Choulet et VPE. L'étude aboutira sur un scénario d'évolution de l'Arlequin, encore disponible sur le site de Lacaton & Vassal, sans aucune démolition de logement social⁵⁰. La démolition-reconstruction des parkings-silos est prévue ainsi que la démolition de certains équipements, comme la Salle 150, pour être relogés dans le quartier. L'économie de la démolition-reconstruction permet ainsi de rénover l'ensemble de 1880 logements de l'Arlequin.

Cette étude montre ainsi une voie alternative à la démolition pour atteindre une proportion de logement social à 50% en 10 ans, comme le prévoit le projet LION. Pour atteindre ce but, la vente de 565 logements est prescrite, au fur et à mesure de la réhabilitation des bâtiments.

Dans une annexe « démolition », l'équipe d'experts explique sa vision de la destruction de logement social, et plus particulièrement pour l'Arlequin le fait que la percée du 50 ne diminuera pas l'effet de verticalité car le bâti est entouré de R+15, de plus la percée donnera sur un autre bâtiment. N'oublions pas que pour replacer le quartier sur le marché foncier, c'est d'abord l'image et les appréhensions qu'il faut modifier, même s'il est vrai que les démolitions sont un changement qui ne passe pas inaperçu pour les habitants, mais aussi pour les personnes extérieures.

Non seulement l'effet d'ouverture sur le parc ne sera pas celui attendu, mais Lacaton et Vassal mettent en garde sur les effets de la démolition dans la perception des usagers par rapport à la rénovation globale, et à leur acceptation. Ils continuent avec l'argument économique du coût des opérations de démolitions-reconstructions du patrimoine bâti qui pourrait permettre la rénovation de 380 logements supplémentaires, contre 247 prévus par l'agence Lion.

D'après la convention, les financements ANRU couvrent 24% des opérations. Parmi ces financements, c'est plus de 40% du budget total ANRU qui sert à la démolition-reconstruction de logement sociaux, et c'est d'ailleurs ces mêmes financements qui couvrent l'ensemble des démolitions du logement social.

⁵⁰ <http://www.lacatonvassal.com>, Scénario global d'évolution sur le bâti de l'Arlequin, Grenoble, 2010

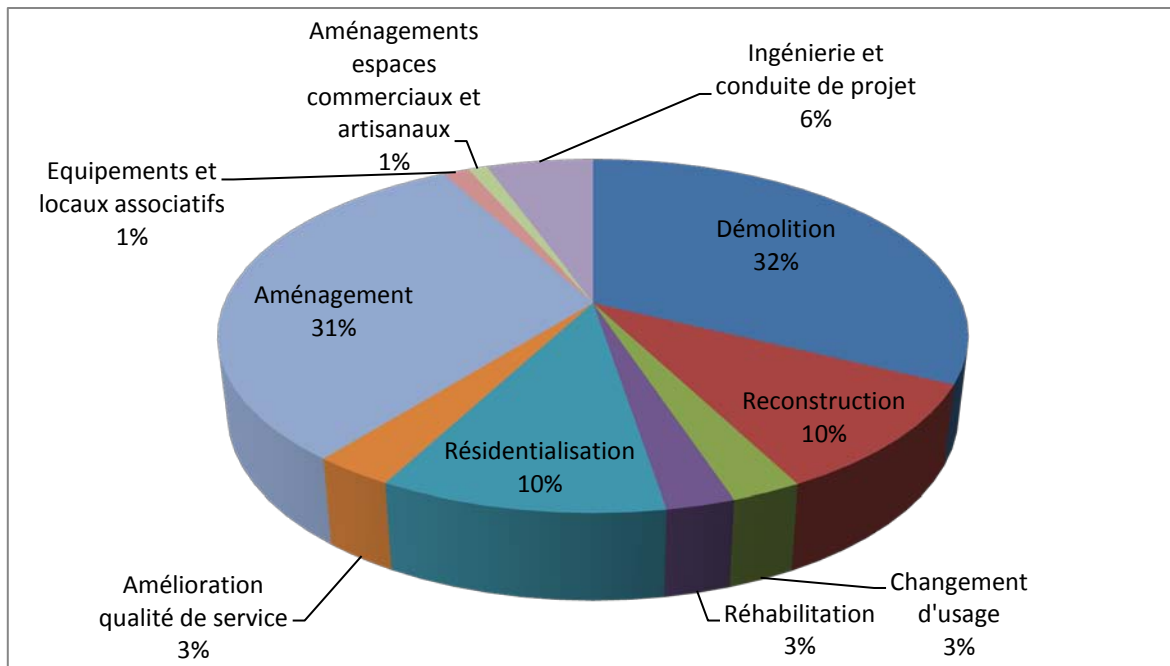


Figure 12 : Répartition des financements ANRU (sources : convention ANRU Villeneuve-Village Olympique)

Le positionnement de l'équipe d'experts, contre la démolition, ne va pas satisfaire l'équipe municipale, ce qui entrainera une poursuite en justice. Le projet LION pourra ainsi voir le jour moyennant quelques changements.

Le PNRU version 2

Ainsi une nouvelle version du PNRU voit le jour, elle consistera à la démolition du 50 Galerie de l'Arlequin et du 130, soit 68 logements.

Il y est prévu une démolition-reconstruction d'un seul parking-silo, le parking Vinci avec un commissariat de police intégré au rez-de-chaussée. Le silo 1 au sud sera réhabilité, celui de la crique centrale laissera la place à un aménagement d'espace public, le silo 4 sera démoli pour y reconstruire un équipement pour les 12-25 ans ainsi qu'une salle polyvalente.

La vente de 130 logements est prévue entre le 10-20 et le 160, ces ventes auront pour but de financer la rénovation de 177 logements au 50 et 40 Galerie de l'Arlequin.

Au niveau des aménagements, l'avenue Constantine profitera d'une rénovation, le rue Doderot sera elle ouverte aux voitures sur toute la rue. L'avenue du Parc qui s'aligne avec la percée du 50 doit accueillir le marché délocalisé.

En dehors de l'Arlequin, le centre de santé de la place des Géants doit être déplacé, des aménagements autour de la piscine des Dauphins ont aussi été réalisés sur le Village Olympique.

2. PROJET URBAIN – TRANCHE 1 : opérations à venir

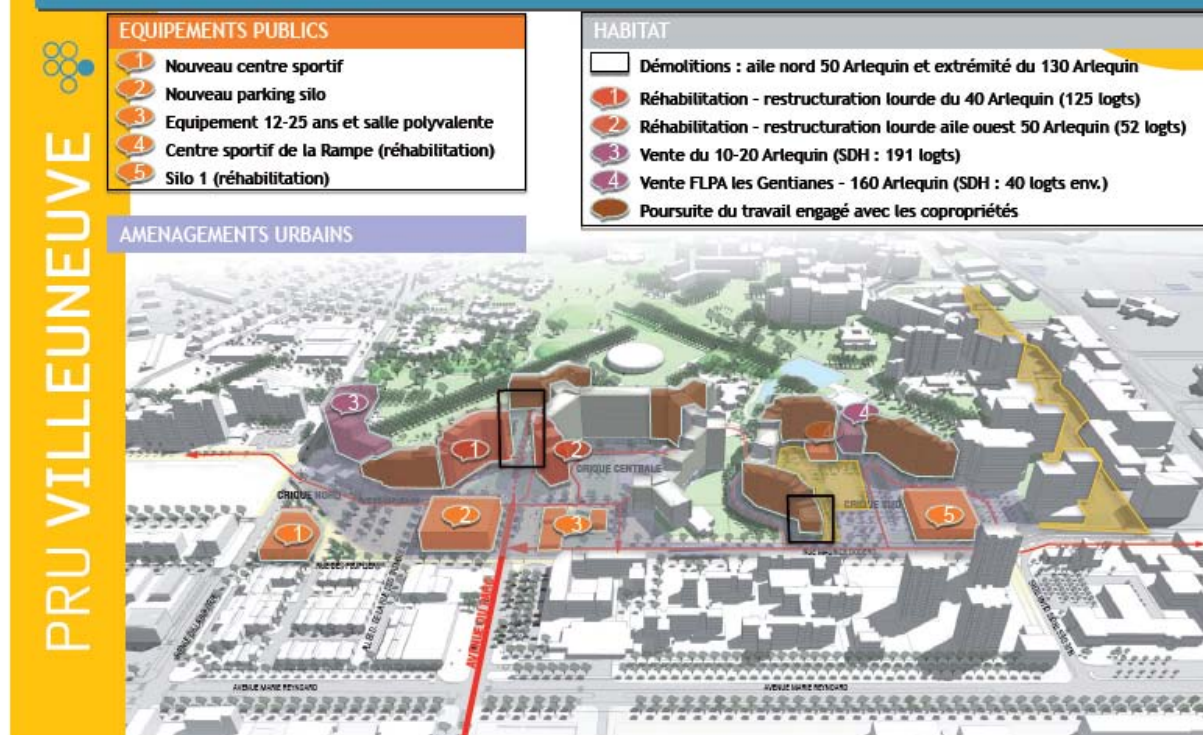


Figure 13 : le Projet de rénovation de la Villeneuve de l'Atelier Lion, réactualisé en 2012 (source : dossier d'intention PNRU2)

Vers un ANRU 2

Dans le dossier d'intention au PNRU 2, l'atelier LION prévoit de continuer son projet sur l'Arlequin mais aussi vers l'Est avec le quartier des Géants. Le Village Olympique ne concentre pas son attention.

Ci-dessus, les grands schémas d'orientation pour le PNRU 2 :



Figure 14 : Hypothèse d'intervention sur le quartier de l'Arlequin pour le PNRU 2 (source : Atelier Lion)

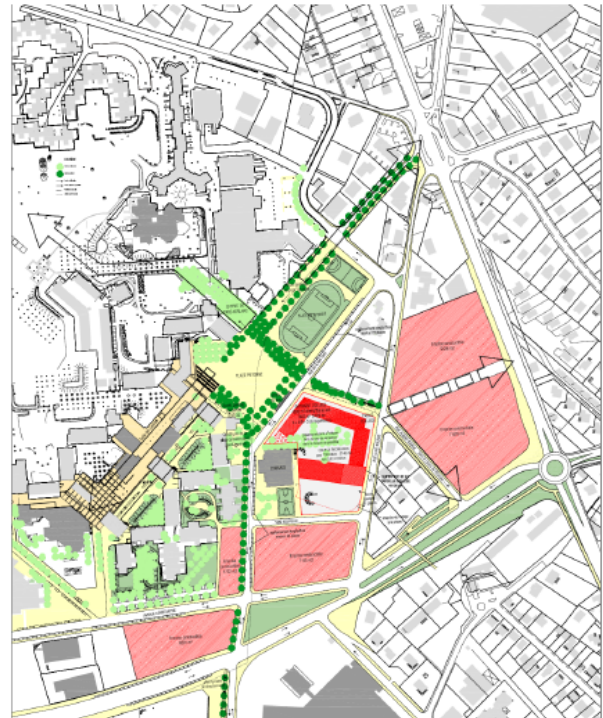


Figure 15 : Hypothèse d'intervention sur le quartier des Géants pour PNRU 2 (source : Atelier Lion)

Dans ces hypothèses, on retrouve la démolition du 110 ainsi qu'une continuité des aménagements sur la frange Ouest de l'Arlequin.

En ce qui concerne la place des Géants, il est prévu d'investir le collège des Saules qui sera démolit et de rénover la place.

Dans son projet de mise en attractivité du quartier, le projet prévoit de faire de la Villeneuve un éco-quartier.

Bilan participatif

Le projet LION a évolué en fonction des revendications habitantes et de nouveaux qui nous éloigne de *l'urbanisme rationnel* vers une approche plus collaborative, mais nous sommes encore loin de la *pensée faible* de CHALAS. La position habitante s'élève ici clairement contre la destruction et il faut reconnaître les quelques allers-retours qui ont permis de diminuer le taux de démolition.

Le cabinet semble suivre un modèle : faire sortir le quartier de ses murs ; quitte à déstructurer l'habitat.

Il cependant reconnaitre que la volonté de démolition est une des conditions des financements de l'Etat, et que les collectivités perdent leur autonomie.

Les démolitions orchestrées par le projet LION ne seront pas acceptées par les habitants qui ont l'habitude des coups durs et de la solidarité.

4. Des événements fédérateurs

Il reste à la Villeneuve de l'utopie de départ une dynamique associative et un bouillonnement d'initiatives parmi les plus importants de la cuvette grenobloise. Ainsi, malgré nombre d'« attaques » le quartier à toujours su se relever voire à en ressortir plus uni encore.

Nous reprendrons ici les événements récents qui ont marqué le quartier en partant du braquage du casino d'Uriage, de la démolition du 50 Galerie de l'Arlequin, des premiers Ateliers Populaires d'Urbanisme jusqu'au reportage d'Envoyé Spécial qui stigmatise la Villeneuve comme n'étant qu'une zone d'extrême violence.

a. Braquage au casino d'Uriage

Dans la nuit du 15 au 16 juillet 2010 deux hommes cagoulés s'emparent de la caisse du Casino. S'ensuivit une course poursuite jusqu'au quartier de la Villeneuve qui se finira par des échanges de tirs à balles réelles en sein du quartier. L'un des hommes est abattu au pied de son immeuble.

S'ensuivirent trois nuits de violence avec échanges de tirs, voitures brûlées, caillassage du tramway, survol du quartier par un hélicoptère et présence d'un cordon de CRS qui coupait le quartier du reste de la ville ; et une couverture médiatique diffusant un catastrophisme exagéré.

b. Le discours de Grenoble

Le 30 juillet le président Sarkozy se déplace dans la cuvette et formule le célèbre discours de Grenoble à l'occasion de la nomination d'un nouveau préfet, ancien policier.

La présence du chef de l'Etat intervient après les événements d'Uriage mais aussi du Loir-et-Cher où un jeune homme de la communauté de gens du voyage perd la vie en tentant de forcer un barrage policier. Le discours porte sur l'immigration, la sécurité, l'éducation, la nationalité et la politique de la ville.

A la Villeneuve se monte un collectif « Inter-associatif » avec l'appel *SOS-Villeneuve* qui donnera naissance un an plus tard à la rédaction du « livre Blanc » qui s'est organisée en 5 commissions :

- MIEUX VIVRE ENSEMBLE, RENCONTRE AVEC LES POMPIERS,
- COMMENT ACCOMPAGNER NOS ENFANTS DANS LA SCOLARITE ?
- INCIVILITES ? DELINQUANCE ? COMMENT FAIRE FACE ?
- COMMENT RETROUVER SUR NOTRE QUARTIER : POLITESSE, RESPECT ET CONVIVIALITE ?
- DES LIEUX OUVERTS A TOUS ?

Les propositions ont ensuite été remises à la municipalité. Globalement, le texte demande plus de présence humaine avec des budgets dans l'éducation, la médiation et l'animation. Traiter les problèmes à la base et non traiter les maux.

Le collectif Villeneuve Debout prend alors le relais de l'inter-association pour continuer le travail réalisé par les habitants. Ce collectif n'ayant aucune existence juridique, il sera rattaché à l'Union de quartier Villeneuve 2, quartier Baladins.

c. Le Community Organizing fait ECHO dans le quartier

L'association ECHO – Espace pour des Communauté Habitantes et Organisées – est créé en juillet 2010 pour expérimenter les méthodes du Community Organizing de Saul ALINSKY dans l'agglomération grenobloise.

Pour mener l'expérience, trois organizers sillonneront le territoire dont un qui sera le co-fondateur de Planning. Ces hommes et femmes de terrain seront en lien avec le mouvement London Citizen initié par Neil JAMESON qui expérimente les méthodes du *Community Organizing* dans le sud de Londres. Dans l'équipe grenobloise nous nommerons aussi quelques membres actifs comme celui qui deviendra directeur de territoire sur le secteur 6⁵¹ à la Mairie de Grenoble.

C'est le choix d'une immersion longue qui a été fait par l'association pour mieux connaître le territoire et ainsi aller à la rencontre des habitants et des leaders sociaux par des tête-à-tête où l'organizer commence par expliquer son parcours avant de poser les questions.

L'association ECHO était financée par des fonds privés ce qui lui permettait d'agir en contre-pouvoir citoyen rendu indépendant financièrement.

L'expérience grenobloise dura 2 ans et débouchera sur la rédaction du Livret Bilan et la création de l'alliance citoyenne de Grenoble. Les actions d'ECHO ont permis de faire pression sur des entreprises pour améliorer les conditions de travail des employés, sur des bailleurs sociaux pour améliorer les conditions du logement social, sur la ville pour une plus grande

⁵¹ Le secteur 6 inclue La Villeneuve, le Village Olympique et Vigny-Musset notamment, soit l'ancienne ZUP

ouverture des équipements publics, et sur l'Université pour améliorer l'accueil des étudiants étrangers etc.

L'association était basée sur le secteur 6, entre la Villeneuve de Grenoble et le Village Olympique ce qui a permis de faire le lien avec les acteurs de ce territoire.

d. Lettre aux habitants de 50 Galerie de l'Arlequin

Fin novembre 2010, les habitants du 50 reçoivent une lettre signée de l'adjointe au logement de la municipalité DESTOT qui indique que les locataires vont devoir quitter le bâtiment en vue d'une démolition partielle de celui-ci. C'est 65 logements du bailleur social ACTIS qui sont alors menacés.

La démolition aura pour objectif d'« ouvrir » la Villeneuve sur le reste de la ville, créer une percée et rendre le parc accessible depuis l'extérieur alors que les habitants mettent en garde et reprennent les mêmes arguments que l'étude LACATON & VASSAL.

Le 18 avril 2011, le conseil municipal vote en faveur de la démolition d'une partie du patrimoine Villeneuve dans le cadre du PNRU. En réponse, le collectif « Vivre à la Villeneuve » se monte et compare la percée du 50 à la rénovation urbaine de Hausmann à Paris permettant notamment le déploiement des forces de l'ordre dans le quartier, au détriment des familles modestes qui habitaient le bâtiment.

L'expertise de 2010 des architectes de Lacaton Vassal, Interland et BazarUrbain contre la décision de démolition du projet ANRU. La municipalité tente de masquer ces faits mais l'information est relayée au grand public notamment dans le numéro du juin 2011 du Postillon, de l'Union de quartier et sur le site Indymédia Grenoble.

L'année 2012 - qui fête le 40^{ème} anniversaire de la Villeneuve - est sans nul doute l'année où la mobilisation prend de l'ampleur avec des appels divers, entre autres à la Ministre du Logement et à l'Egalité des Territoires Ségolène Royal, avec article dans le journal de l'Union de quartier, lettre au Maire etc.

La mairie se défend en mettant en avant le fait que cette démolition est une condition non négociable des financements de l'ANRU sur le quartier et que cela permettra de diminuer le ratio de logements sociaux du quartier pour le faire passer de 74% actuellement à 50%⁵².

C'est aussi cette année là que les énergies sont mises dans la création des APU pour proposer un autre projet que celui d'Yves LION financé en parti par l'ANRU. Le 18 octobre

⁵² DAUMAS Hugues, Un collectif d'habitants demande un moratoire à la nouvelle ministre, Le Dauphiné Libéré, 8 juin 2012

2012 le ministère de l'égalité des territoires et du logement répond favorablement à l'intention du collectif « Vivre à la Villeneuve » de création d'ateliers populaires d'urbanisme.

Le 6 décembre 2012 sonne le lancement des APU de la Villeneuve avec une participation qui se chiffre entre 80 et 100 habitants selon le Dauphiné Libéré. L'équipe Planning qui anime les ateliers est présentée aux habitants. Elle est formée notamment formé d'un étudiant en géographie et d'un ancien organizer de l'expérience ECHO de Grenoble.

Les APU seront d'abord portées par le collectif Villeneuve Debout et donc légalement par l'union de quartier des Géants.

e. Incendie à l'école des buttes

Dans la nuit de 7 au 8 juillet 2012, les pompiers interviennent pour stopper l'incendie qui toucha l'école des Buttes de la Villeneuve.

Cependant, l'incendie ne provient pas d'une intention criminelle comme les médias pourraient le dire pour stigmatiser le quartier, la source provient d'un défaut d'entretien des équipements de la part de la mairie. Suite à une fuite de la toiture de l'école, l'eau s'est infiltrée et a produit le foyer de l'incendie au niveau du câblage électrique.

Cet événement est souvent repris par les habitants pour montrer l'absence d'investissement des pouvoirs publics, l'ANRU comporte un volet Education et se base beaucoup sur la rénovation mais la réhabilitation des écoles n'en pas fait partie. Ces savoirs mis en avant politisent peu à peu la participation citoyenne.

f. Le reportage d'Envoyé Spécial

Le 26 septembre 2013 est diffusé sur France 2 le reportage d'une journaliste sur le quartier : « Villeneuve, le rêve brisée ». Ce reportage stigmatise et caricature le quartier en ne montrant que les mauvais aspects et notamment la violence.

Un groupe d'habitants décide de porter plainte contre le groupe France Télévision. C'est l'association de la Crique Sud qui représentera tous les habitants de la Villeneuve.

La justice n'a pas retenu la plainte car elle estime que le reportage ne nuit pas à l'image de l'association qui porte plainte. Néanmoins, le conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) avoue que la chaîne a manqué à ses « *obligations déontologiques prévues à l'article 35 de son cahier des charges, la nécessité d'assurer la diversité des points de vue sur un sujet prêtant à controverse n'ayant pas été totalement respectée le reportage n'apparaissant pas suffisamment équilibré* ».

Dans un second temps, un nouveau média est apparu à la Villeneuve fin 2013 : le Crieur. C'est une association qui a pour but d'informer autrement sur la Villeneuve en tenant

notamment un site internet participatif. Le Crieur est ainsi un bon appui pour relayer les initiatives locales.

Claude MASSOT a réalisé le premier reportage sur la Villeneuve intitulé « *L'expérience de Grenoble ou une raisonnable utopie* ». Le réalisateur a enquêté pendant plusieurs mois juste après l'ouverture du quartier en 1972. Vincent MASSOT, fils du défunt réalisateur décide de réaliser un reportage sur le rapport entre les médias et les quartiers populaires, sur une période d'un an suite à la décision des habitants de porter plainte contre le groupe France télévision. Ainsi il réalise une résidence de journaliste avec Fleur VIENOT environ une semaine par mois dans le quartier.

g. Une auto-défense résiliente

Malgré la réputation de quartier difficile que traîne la Villeneuve, il semble que le quartier développe un mécanisme de résilience pour rebondir encore plus haut suite aux évènements douloureux qu'il a connus.

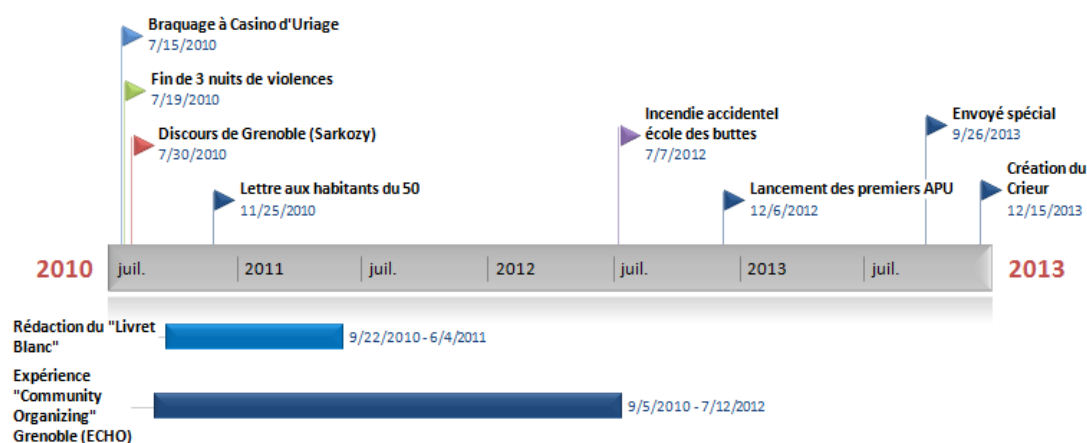


Figure 16 : Frise chronologique 2010 - 2013 sur Villeneuve

Ainsi le braquage au casino d'Uriage et la mort du braqueur au pied de son immeuble dans le quartier de la Villeneuve donnera trois nuits d'émeute auquel le président Sarkozy répondit avec le célèbre discours de Grenoble. A ce moment, un collectif inter-associatif se monte et livre un an plus tard le livret blanc, dynamique reprise par l'association Villeneuve Debout.

La démolition du 50 Galerie de l'Arlequin sera l'occasion de former d'abord le collectif Vivre à la Villeneuve puis les ateliers populaires d'urbanisme en profitant de l'expérience de *community organizing* de l'agglomération.

Le reportage d'Envoyé Spécial stigmatisant le quartier génèrera la création d'un nouveau média : le Crieur de la Villeneuve. En outre, un reporter viendra réaliser un documentaire sur le rapport entre les médias et les quartiers populaires.

Ces faits permettent de voir ce qu'il reste de l'utopie sociale de départ qui a nourri une génération d'habitants et d'aménageurs. Pour continuer notre recherche, il serait intéressant d'étudier plus en profondeur aux méthodes de ces mouvements contestataires, en particulier les APU face à la machine ANRU.

IV. Les APU comme contre-pouvoir

Les ateliers populaires d'urbanisme ont vu le jour à la Villeneuve fortement alimenté par le contexte de démolition du 50 Galerie de l'Arlequin issu du PNRU, dit projet LION du nom de l'architecte en chef. Les APU sont soutenus par le collectif « Vivre à la Villeneuve » et « Villeneuve debout » mais s'appuie aussi sur l'expérience du *community organizing* de l'agglomération grenobloise. En effet, l'un des *organizers* de l'association ECHO fonde, avec un étudiant en géographie, l'association Planning qui animera les ateliers populaires d'urbanisme.

1. Le processus APU

A leur création, les APU sont confiés au collectif « Villeneuve Debout » qui est lui-même rattaché juridiquement à l'union de quartier Villeneuve 2 laquelle correspond à la partie Est, quartier des Géants/Baladin entre autres.

En reprenant les mots du président de l'association Planning, « les APU ont besoin de deux jambes pour avancer : un pied dans l'imaginaire et un pied dans la réalité ». Cela amène donc les APU à des formes d'ateliers de créativité avec les habitants tout en avançant parallèlement avec le projet ANRU.

Cette partie du mémoire fera un inventaire non-exhaustif du processus APU depuis sa constitution jusqu'à la négociation finale du PNRU avec la nouvelle municipalité en passant par des événements clés des ateliers populaires d'urbanisme de la Villeneuve.

Les premiers ateliers

Les premiers ateliers cherchent à diversifier les formes de rencontres pour toucher un maximum de monde dans le quartier. Au cours mois de décembre 2012, trois réunions publiques ont lieu, ce qui déterminera plusieurs groupes des travaux :

- Logements ;
- Parc(s) et jardin(s) ;
- économie et marché ;
- sécurité ;
- équipements (jeunesse, école, personnes âgées) ;
- espaces publics et ouverture.

L'idée étant d'aller voir la municipalité en place avec un projet. Mais les APU devaient aussi occuper l'espace public pour concrétiser les idées en place, comme « l'action de la piste ».

Premières rencontres avec les institutions

Entre avril et mai 2013 les APU présentent publiquement le travail réalisé autour de la réhabilitation des logements comme alternative au projet urbain.

Le 22 mai, Jérôme SAFAR alors 1^{er} adjoint au maire de Grenoble propose publiquement une réunion pour intégrer les APU au PNRU.

En juillet 2013, la réunion à lieu avec Jérôme SAFAR, Hélène VINCENT l'élue de secteur, Christophe ROMERO, directeur du projet de la rénovation urbaine, et des membres des APU.

Pour être force de proposition envers la municipalité, les APU se concertent. D'abord imaginé comme un cahier de doléance, le « projet urbain stratégique et démocratique » prend forme durant l'été 2013 est sera achevé pour la rentrée et fera office de contre-projet.

Le projet urbain stratégique et démocratique

Le Projet urbain stratégique et démocratique est officiellement remis à la municipalité depuis septembre. Le cahier synthétisera le travail réalisé lors des APU décliné en 5 thèmes :

- **Habitat**, où des propositions concrètes portent sur, les logements de haute qualité architecturale ; sur les façades avec prises en compte écologique (efficacité énergétique et végétalisation) et le droit aux fenêtres de HUNDERWASSER ; sur les coursives et la galerie comme espace de sociabilisations
- **Education**, on ici retrouve à la fois une approche sur l'infrastructure (rénovation, création) et sur un apprentissage social favorisant l'éducation en dehors des murs des écoles
- **Environnement**, les APU donnent un sens autre à l'écologie que celui du projet LION en proposant d'y développer l'agriculture urbaine, en développant le potentiel du parc pour faciliter « l'ouverture sur le parc » (prétexte à la démolition du 50) ; une végétalisation des espaces bâtis et développement des transports avec réflexion sur les liens à faire avec le reste de la ville.
- **Gouvernance**, cette recherche d'*empowerment*, opte pour une réappropriation des équipements, pour toucher les jeunes, le domaine du social, le sport, la culture ; et revoir « l'architecture institutionnelle » pour donner le pouvoir aux habitants, le remettre au cœur de la décision.

- **Economie**, ce volet cherche à développer l'économie de la rénovation urbaine pour qu'elle profite aux habitants (et non aux grands entreprises⁵³), de plus il est prévu de palier au changement social que pourrait engendrer la montée du foncier après rénovation ; permettre des formations pour élever les qualifications ; développer des liens avec les emplois générés par le tourisme au alentours, de renforcer la proximité en créant le débat sur les commerces ; aider l'entrepreneuriat en utilisant les locaux disponibles ; et créer le lien avec les territoire aux alentours, de montagne en particulier.

L'élaboration du contre-projet est le fruit de la mise en collaboration de 300 personnes, incluant habitants, architectes, responsables associatifs, enseignants, étudiants etc. On retrouve alors dans le projet des APU un vocabulaire propre à l'urbanisme, les attentes des habitants ont été traduites en projet, on suit ainsi la logique de *l'advocacy planning* qui consiste à mettre des professionnels au service des communautés. Nous pouvons alors nous demander à qui s'adresse le contre-projet, est-il appropriable par les habitants qui n'y ont pas participé ?

Le cycle de concertation entamé en janvier 2014 par la mairie tiendra compte du contre-projet des APU car ses thématiques refléteront les grands points qui y sont abordés. C'est donc une première grande victoire pour les APU car cette concertation officielle devra nourrir les réflexions du NPNRU.

Peu à peu, les méthodes des APU changent notamment sur les rassemblements. Ils cherchent à privilégier les grandes rencontres plutôt qu'éparpiller les manifestations. Les orientations des ateliers populaires d'urbanisme s'inspiraient du rapport MECHMACHE-BACQUE - auquel les APU avaient contribué - remis au délégué à la ville Jean-François Lamy, et au ministère. Les attentes tournaient notamment autour de l'ouverture du comité de pilotage ANRU, proposition formuler dans le volet gouvernance sur la refonte de l'architecture institutionnelle.

Envoyé spécial

En réponse au reportage stigmatisant de France 2 du 2 septembre, une mobilisation forte gagne le quartier, jusqu'à 300 personnes au Patio. En plus de la plainte posée par l'association des habitants de la Crique sud, un groupe « Soignons les média » se forme aux APU.

⁵³ Les marchés de démolitions du 50 galerie de l'Arlequin et la construction du nouveau parking a été remporté par la multinationale VINCI, se qui pose aux APU des questions sur les réelles motivations de la rénovation au niveau national.

Ainsi leur analyse est claire : « Nous ne serons jamais totalement libres tant que nous n'avons pas notre propre média ». En effet, les APU voient un lien fort entre la réhabilitation de la Villeneuve et l'image que le quartier véhicule. C'est en travaillant sur sa propre image que le quartier pourra devenir désirable et donc attractif, et être à même de « s'ouvrir » sur la ville. C'est aussi en faisant évoluer l'imaginaire qu'ont les personnes extérieures à la Villeneuve que le renouvellement doit passer.

Le Crieur de la Villeneuve est donc créé pour remédier à ce manque et il est soutenu par les APU. Il permettra aussi de relayer les initiatives locales. C'est aussi par l'éducation à l'urbanisme et aux médias que les choses peuvent changer.

Controverse autour des APU

Dans la lutte contre la stigmatisation du quartier, un article est écrit sur le site internet de Bastmag en réponse à un envoyé spécial mais aussi dans le but d'expliquer la dynamique APU sur la Villeneuve. Le but est de montrer la mobilisation habitante alors que le reportage les présentait « *soit comme des truands, soit comme des victimes sans avenir* »⁵⁴. L'article retrace l'histoire des APU et décrit quelques propositions issues du projet urbain stratégique et démocratique.

En réponse à une forme d'idéalisme exposée par l'article de Bastmag, une publication anonyme tente de déconstruire les propos sur Indymedia Grenoble pour y apporter un autre point de vue, c'est principalement l'association Planning qui est critiquée.

Ainsi, une autre vision de la participation générale de la Villeneuve y est présentée : « *la parole collective y est confisquée par une caste militante d'une centaine de personnes, plutôt blanche, plutôt âgée, plutôt pionnière-copropriétaire* »⁵⁵. L'auteur de l'article cherche à relativiser les 300 participants au projet urbain stratégique et démocratique en affirmant que seule une dizaine de personnes font partie du noyau dur des APU. L'article reconnaît néanmoins qu'une « ouverture » a eu lieu au moment du lancement, avec l'apparition de nouveaux habitants sur la « scène militante », mais les APU ne peuvent pas pour autant prétendre s'exprimer au nom des habitants, alors que le slogan de l'APU de Roubaix était : « *l'APU ne représente pas les habitants du quartier, il est les habitants* ».

On y retrouve aussi un point d'éclaircissement sur l'histoire de la mobilisation, en insistant notamment sur le fait que la dynamique existait bien avant Planning, l'Alliance

⁵⁴ CANPOLAT Cécile, BODINIER David Gabriel, Quartier populaire : des habitants mobilisés contre les briseurs de rêves, Bastmag.net, 18 février 2014

⁵⁵ Un habitant (anonyme), A quoi sert l'association Planning à la Villeneuve ?, grenoble.indymedia.org, vendredi 28 février 2014

citoyenne ou ECHO. Or, il vrai que l'article de Bastamag n'est pas claire à ce sujet, le collectif « Vivre à la Villeneuve » n'y est pas présenté.

Une critique est faite sur la « stratégie » adoptée par le comité de pilotage APU, avec un projet urbain alternatif qui arrive trop tard pour infléchir sur la machine ANRU, et en même temps une approche trop consensuel qui n'aborderait pas les vrais problématiques du quartier. Or le projet urbain stratégique et démocratique est justement politique et met en garde contre les effets pervers de la rénovation urbaine. Un manque de transparence est exprimé, sur les financements notamment mais aussi sur le rôle des différents acteurs, Planning, APU, Villeneuve Debout.

Un commentaire d'un habitant s'exprime alors sur l'article pour dire que toutes les critiques non sont pas fondées, notamment sur le rôle fédérateur que joue les APU sur le quartier et la véritable ouverture vers des habitants non militants. Les APU sont ainsi considérés comme un acteur habitant par la municipalité.

2. Changement de municipalité

Les APU étaient en négociation avec la municipalité depuis l'été 2013, en particulier avec Jérôme SAFAR, premier adjoint de Michel DESTOT qui était un interlocuteur privilégié. Mai 2014 sonne le temps des élections municipales où SAFAR se présente sur la liste PS, remplaçant DESTOT qui ne souhaite pas se représenter. Cependant les résultats des élections donnent la liste d'Eric PIOLLE vainqueur. Ainsi, les interlocuteurs PS des APU se voient remplacés par une liste citoyenne et écologiste.

Le mythe revisité

Le projet de la municipalité PIOLLE consistait à partager le pouvoir pour le redonner aux habitants, cette surprise électorale aura pour effet de réanimer le « mythe de Grenoble » d'une autre gauche. Cette vision était compatible avec la vision APU d'autant plus de certains membres étaient proches des réseaux citoyens mis au pouvoir et qu'une dizaine d'élus résident à la Villeneuve. Cependant, la crainte des APU était de recommencer le travail de concertation déjà réalisé avec la municipalité précédente. De plus, les nouveaux élus étaient pour la plupart sans grande expérience. Lors des premiers entretiens la relation avec le pouvoir est alors plus facile.

Dans un premier temps la municipalité est d'accord pour remettre à plat le PNRU, le cabinet LION est « remercié » et ne collaborera plus avec la ville. Puis, la nouvelle mairie s'aperçoit qu'il n'est pas chose facile de stopper la « machine » ANRU, que cela coûte cher d'autant plus dans un contexte où l'ANRU 2 approche à grand pas. La municipalité est donc

prise par le temps et une clause du NPRNU l'oblige à suivre les directions de l'ANRU 1. Dans le cas contraire elle risque de ne pas bénéficier des financements.

PNRU vs APU

Au 1^{er} avril 2015, une réunion a lieu avec le maire et ses élus et les APU pour présenter le PNRU final et corrigé.

Ces changements peuvent être vus comme une petite victoire sur le plan bâti mais symboliquement plus grande : les 8 logements du 130 Galerie de l'Arlequin ne seront pas démolis. Les demandes sur la rue Doderot n'aboutiront pas à une rue à sens unique comme demandée par les APU mais à une rue à vitesse modérée.

Pour l'aménagement du nouveau centre de santé de la place des Géants, une terrasse sera aménagée qui donnera sur le jardin partagé des Poucets.

A propose de l'équipement jeunesse prévu à la place du parking-silo 3 (en face du nouveau parking Vinci), il est prévu d'y associer les acteurs du quartier en amont afin de ne pas livrer un bâtiment « vide ».

Enfin, bien que non compris dans le projet ANRU, la fermeture de la Piscine Iris au milieu du quartier n'a pu être altéré. La décision de la municipalité est claire sur ce point, mais les financements autour de Villeneuve Plage de l'été 2015 devraient permettre une réflexion sur les aménagements autour du lac et de la piscine pour faire muter cet espace.

L'inscription des APU sur le quartier est le fruit d'une implantation longue, qui vise à toucher un maximum de personnes en essayant différentes configurations, inscrit dans un processus de participation plus global.

3. Les Actions APU

Villeneuve plage

L'été 2013 voit aussi apparaître la première édition de Villeneuve Plage, enjeu d'attractivité du quartier - en passant par l'animation d'été du parc – issu des APU. Pour un été AUX parcs et non plus « l'été oh ! parc » proposé au parc Paul Mistral uniquement. L'événement fut soutenu par « Villeneuve Debout », le café associatif le Barathym situé au Patio, service sport et jeunesse, le Codaze.

Cette démarche est une alternative à l'ouverture du quartier par le bâti comme avec le projet ANRU de la trouée du 50. L'idée d'offrir une animation au parc Jean Verlhac permettrait d'ouvrir le quartier en faisant venir une population extérieure car le parc de la

Villeneuve est l'un des plus beaux et accessibles de la métropole alors qu'il est très peu vécu par l'extérieur. Il s'agit d'ouvrir le parc sans démolition, ni haine ni violence.

L'idée principale étant de multiplier les événements même si la première édition ne prévoyait que deux journées d'animation pour l'été 2013 : le 6 juillet et le 31 août. Cependant, la MDH a relancé l'initiative en proposant d'autres animations pendant ce même été, ce qui montre bien que l'enjeu soulevé par les APU valait la peine d'être posé.

Sur l'été 2015, 4 journées ont été organisées dans le but d'officialiser l'événement mais aussi de voir les possibilités d'une pérennisation. Il s'agira aussi de réfléchir sur les aménagements autour de la piscine.

Ateliers pédagogiques

Les APU prennent l'initiative d'aller consulter le CAUE et la ville de Grenoble pour leur proposer une forme d'éducation au renouvellement urbain, en particulier pour les élèves des établissements scolaires de la Villeneuve. Au cours de l'été 2014, la ville valide cette idée et financera l'association Planning pour la réaliser avec le Conseil d'Architecture et d'Urbanisme et à l'Environnement (CAUE) de l'Isère.

Les ateliers auront lieu pendant l'année 2014-2015 à raison d'une séance de 1h30 par semaine. Ces temps permettent aux enfants de s'exprimer sur leurs quartiers, de mieux comprendre leur espace urbain et d'imaginer comment le transformer.

L'association « Mme Rutabaga » réalise des ateliers de rue une fois par semaine au quartier des Géants le vendredi, et à l'Arlequin le samedi. Lors des conseils d'enfants qui clôturent les séances, est ressortie la demande de travailler sur la signalétique dans le quartier. Les ateliers pédagogiques ont donc pris le relais en réalisant des panneaux de signalisation pour orienter les habitants du quartier avec une question de départ : « Quel lieu voudrais-tu indiquer à un enfant qui emménagerait dans le quartier ? ».

Actuellement, le CAUE et l'association Planning tente de renouveler l'expérience pour l'année 2015-2016 en incluant notamment des écoles des quartiers Village Olympique et la Villeneuve d'Echirolles pour être en cohésion avec le NPNRU.

Le jardin de la piste

L'idée de la création d'un jardin partagé à l'Arlequin date d'avant les premiers ateliers mais avait été remise sur la table pendant les temps de réunion. Ainsi les APU décidèrent de mener une action sur l'ancien gymnase de la Piste - qui avait brûlé - pour faire valoir cette proposition.

Ainsi, le 6 avril 2013 les APU, le Collectif Villeneuve Debout, la Régie de quartier, le collectif du jardin des poucets - jardin hors-sol, place des Géants - et les jardins de l'Arlequin -qui est un collectif qui s'est réapproprié les anciennes parcelles pédagogiques de l'école primaire, un jardin partagé sur le toit du parking silo 3 – organisèrent la journée en pleine semaine de développement durable.

L'action consistait à une mise en pot des fleurs et plantes aromatique le matin avec un pique-nique le midi puis réalisation d'une œuvre collective dans l'après-midi. L'œuvre collective était en fait un assemblage de pots pour leur donner une forme de point d'interrogation pour justement interroger l'espace.

Ce projet a permis de fédérer les dynamiques de jardins collectifs présents dans le quartier même si cela a généré des conflits par la suite car les attentes n'étaient pas les mêmes.

S'en suivit d'une multitude de réunion, la venue d'un paysagiste parisien de l'équipe LION qui fut finalement très contesté pour sa non-entente des demandes des habitants. A la clef, les travaux du jardin de la piste - renommé jardin Terre Neuve - est intégré au PNRU.

Séminaire sur la place de l'université

Le 13 juin 2014 étaient invités des membres de l'association Planning pour parler des APU et de la place des universités sur le territoire. Nous l'avons rappelé plus tôt, l'école d'architecture, l'institut d'urbanisme et l'institut de géographie sont présents sur le périmètre du secteur 6 mais l'université semble hors-sol vis-à-vis du territoire.

4. APU et pensée faible

Pour les APU, c'est bien le prétexte du quartier qui permet de construire le collectif habitant, et notamment la destruction partiel du quartier avec la démolition du 50 Galerie de l'Arlequin.

La Villeneuve s'inscrit comme hétérotopie dans le sens où son espace s'inscrit comme lieu de concrétisation de l'utopie. Mais l'utopie est une forme de spatialisme qui déterminerait l'espace social. Or, les problèmes rencontrés sur le quartier montrent l'écart entre théorie et pratique. L'opposition à la démolition du 50 est avant tout la revendication d'un *urbanisme non-spatialiste* qui n'accuse pas les formes urbaines de causer les maux du quartier. Cependant, l'attachement à certains projets comme les galeries et les coursives, proposé par le contre-projet APU, montre l'attachement à un certain déterminisme urbatectural.

L'urbanisme aphotique cherche à orienter le projet par le vide, pour ne pas le limiter. Le contre-projet des APU a su définir des thématiques non abordées par l'ANRU, le collectif a ainsi élargi le champ de la rénovation urbaine à de nouvelles problématiques.

Les méthodes APU sont *performatives*, c'est justement la mise en débat qui motive le collectif et qui dessine un projet de manière incrémentale, même si les ateliers s'inscrivent au début comme contre-projet. Mais le manque d'aller-retour éloigne les ateliers populaires d'urbanisme du citoyen élu.

Sur l'intégration, les APU cherchent à diversifier leurs méthodes de réunions publiques pour toucher un maximum de personnes, on y retrouve ainsi des militants, de simples habitants, des techniciens etc. Certaines rencontres étant à thème, des acteurs sont spécialement invités à participer comme lors des débats sur la place du marché. Mais un effort supplémentaire doit être fait pour éviter que la couche militante à fort capital culturel ne devienne une classe dominante.

C'est certainement le manque de décideurs politique qui réduit l'efficacité des APU. Certes l'urbanisme politique s'éloigne de la technocratie mais le manque d'élu au sein du groupe ne permet pas toujours de se hisser au rang de contre-pouvoir.

Le changement de municipalité et l'expérience acquise pendant 3 ans ont permis aux APU de changer le rapport avec le pouvoir aménageur, jusqu'au projet d'organiser une semaine de co-construction.

V. La semaine de co-construction sur le NPNRU

La nouvelle loi de programmation pour la ville et la cohésion sociale impose aux collectivités de co-construire le nouveau projet national de renouvellement urbain.

L'idée d'une semaine de co-construction a émergé lors de séances des APU. Ainsi, le groupe a négocié - d'abord avec la mairie, puis avec la métropole qui reprend les compétences de la rénovation urbaine - une semaine d'ateliers, de réunions et autres dispositifs participatifs pour recueillir l'avis et les propositions des habitants sur le renouvellement urbain du quartier. Les principaux interlocuteurs des pouvoirs publics seront alors le directeur de territoire 6 (secteur ZUP Grenoble : Vigny-Musset, VO, Villeneuve) et le technicien responsable de la rénovation urbaine de la Métro.

Les APU lancent alors un appel à mobilisation pour l'organisation de la semaine.

1. Enjeux d'acteurs

Les négociations ont eu lieu entre décembre 2014 et janvier 2015, courte période mais riche en rebondissement. Comme il a été dit plus haut, les APU négocient avec la municipalité l'organisation de la semaine, un prix est fixé et un accord de principe est validé par la mairie, la prestation sera rémunérée 15 000€.

Plus tard, avec l'arrivée de la Métro dans les négociations – qui reprend les compétences de la rénovation urbaine – un nouvel acteur arrive et de nouvelles conditions sont imposées aux APU. Le bureau d'études parisien d'assistance à maîtrise d'ouvrage, Attitude Urbaine, qui a déjà réalisé la programmation urbaine de la Polarité Sud en partenariat avec l'Atelier Lion en 2011, ainsi que la mise au point du dossier de candidature NPNRU et la pré-labellisation d'éco-quartier. L'agence est aussi sollicitée par l'ANRU pour des formations et est donc depuis 2014 membre de Pôle d'Appui Opérationnel de l'agence nationale.

Les pouvoirs publics avancent alors la neutralité d'un acteur extérieur, ne prenant parti ni pour les collectivités, ni pour les habitants. Il est ainsi reproché aux APU de ne pas être représentatif de l'ensemble des habitants, et que leur position d'animateur de la semaine risquerait de fermer la porte à d'autres habitants. Ce à quoi les ateliers répondent que ni les élus ni les techniciens ne sont représentatifs des habitants !

Ainsi, l'arrivée d'Attitude Urbaine a été vécue comme une attaque des pouvoirs publics envers les APU pour éviter de perdre le contrôle de la situation, d'autant plus que la prestation précédemment négociée s'est vu réduire de 87% ! Un autre détail interpelle les APU sur la soit-disante neutralité de cet acteur qui a pourtant collaboré avec l'Atelier LION, l'instigateur du PNRU 1, et qui de plus a des liens avec l'ANRU.

La semaine de co-construction, conçue et négociée par les APU, se voit donc réappropriée par les pouvoirs publics qui s'emparent de l'organisation.

2. Ingénierie de la semaine

Ainsi la semaine de co-construction se traduit par 8 journées consécutives et thématiques autour de la gouvernance, de l'éducation, de la vie quotidienne, du sport, du logement de l'habitat, du parc et de l'environnement, de la culture de l'économie et aussi sur un élargissement de la rénovation sur l'ensemble du périmètre ANRU.

Chaque journée devra être animée par à la fois un technicien des collectivités et un habitant du quartier⁵⁶. Le bureau d'étude Attitude Urbaine aura alors pour mission de réaliser des comptes-rendus de chaque rencontre et de les mettre en ligne un blog⁵⁷. La maison de l'image⁵⁸ a aussi été sollicitée pour réaliser de courtes vidéos des ateliers.

3. Programme officiel et Planning officieux

Lors des réunions portant sur l'organisation de la semaine de co-construction, des désaccords ont eu lieu sur le contenu de la semaine⁵⁹.

Ainsi, un premier programme officiel est paru exclusif, par exemple avec l'absence d'un atelier propre à l'économie. Les APU ont créé un planning qui englobait d'autres ateliers en plus du programme officiel. Il est important d'expliquer qu'ici que le laps de temps entre la dernière réunion d'organisation et le commencement de la semaine était très court. L'efficacité des APU a permis de diffuser plus rapidement et mieux l'information sur la semaine. Le maire a même publié sur son facebook le planning APU de la semaine.

Pour ce qui est du jeudi, le programme officiel ne comprenait pas l'action contre la fermeture de CROUS et la conférence du « Club Ville et aménagement » concernant l'histoire de la Villeneuve et l'émergence des APU. Or la fermeture du CROUS est considérée par les APU un enjeu majeur pour le territoire et pour l'animation du Village Olympique : à l'heure des grands discours sur la mixité sociale on ferme un espace d'attraction sur le quartier.

Le vendredi, le planning APU comprenait en plus une visite de la Villeneuve du « Club Ville et Aménagement », l'action de soutien aux habitants d'Allibert⁶⁰. La rénovation urbaine

⁵⁶ A noter que la quasi-totalité des habitants faisant partie des binômes pour la semaine de co-construction font parti des APU.

⁵⁷ Comptes-rendus consultables sur : jeparticipevnvo.wordpress.com

⁵⁸ Association basée sur le quartier qui réalise des vidéos

⁵⁹ Voir annexe « Programme/Planning »

est aussi issue d'une politique de démolition des bidonvilles. En dehors du périmètre ANRU, les APU font le choix de prendre en compte les habitants d'Allibert dans le cadre du PNRU2.

Pour le samedi, une action commune avec la Villeneuve d'Echirolles en présence notamment de la BatucaVI⁶¹ de la Villeneuve de Grenoble, sorte de groupe de percussions d'enfants reconnu dans le domaine. Mais les pouvoirs publics ne souhaitant pas rémunérer la batucada, l'action n'a pas eu lieu.

Enfin, lors du lundi, les APU ont proposé des ateliers sur la libération des données et sur l'économie, pointé comme l'un, si ce n'est le principal problème par les habitants ont exposé le problème du chômage de masse dans les quartiers.

Le programme officiel inclut tout de même certaines informations omises par les APU, à savoir les questionnaires mis en place sur le sport et l'éducation, ainsi que les ateliers avec garde d'enfants, ce qui permet aux parents, et particulièrement aux familles monoparentales, de pouvoir participer.

L'agacement des pouvoirs publics sur ces points de décalage fait alors l'objet d'une contre argumentation par les APU qui reprochent à la Métro et à la municipalité de ne pas avoir tenu leurs engagements vis-à-vis de l'organisation de la semaine, mettant de côté les ateliers populaires pour les remplacer par l'intervention d'un acteur extérieur.

En ce sens, on peut soulever le fait que la frontière a été franchie entre *développement communautaire* - avec le statut partenarial vis-à-vis du pouvoir - et *community organizing*, qui lui recherche le rapport de forces. La marge de manœuvre des APU augmentent alors, bien que son retrait de l'organisation de la semaine les écarte du pouvoir. Redevenus indépendants les APU peuvent se permettre des écarts et des libertés.

4. Déroulement de la semaine

Pour commencer, les APU et les habitants déplorent l'absence des élus et des techniciens à la semaine de co-construction. Ce constat fera d'ailleurs les frais d'un article sur le site du Crieur de la Villeneuve où les commentaires tournent au règlement de compte⁶².

⁶⁰ Bidonvilles en limite communale entre Grenoble et Echirolles, aussi appelé camp Esmonin, expulsé depuis lors (au 29 juillet 2015)

⁶¹ La BatucaVI est une batucada composée d'enfants et d'adolescents de la Villeneuve, elle fait figure de mascotte du quartier et est souvent sollicité pour jouer en dehors du quartier. (Une batucada est un orchestre/fanfare de percussion d'origine brésilienne).

⁶² Article de Benjamin BULTEL, Atelier Gouvernance : « Mais où sont les élus ? », 10 avril 2015, et les commentaires laissés par les internautes, sur www.lecrieur.net/le-bulletin-de-la-semaine-de-coconstruction/

Le site tenu par le BE à permis de relayer l'information assez rapidement, de même que les articles du Crieur et les comptes-rendus réalisés par Planning au nom des APU. Néanmoins, un des articles d'Attitude Urbaine a été mal accueilli ; il s'agit de celui concernant l'atelier du jeudi soir sur la vie quotidienne et plus particulièrement d'un commentaire d'une personne dans la salle envers les APU. Le compte-rendu Attitude Urbaine fait alors part du fait que « *Plusieurs personnes se sont exprimées devant une approbation générale tacite. Elles ont critiqué la place prépondérante des APU dans le débat public, leur tendance à monopoliser la parole au détriment des autres habitants et à se présenter comme les représentants de l'ensemble des habitants du quartier* »⁶³. Les commentaires de l'article montrent alors que certes il y a eu une critique envers les APU, mais qu'en aucun cas il n'y a eu un « *accord général tacite* » comme rapporté par le BE, version confirmée par le Crieur sur son site⁶⁴.

Le travail du bureau d'étude a néanmoins été salué à la fois par les pouvoirs publics et par les APU sur l'ensemble de la semaine. Les comptes-rendus sont de ce fait assez conséquents car plutôt exhaustifs.

En ce qui concerne la participation aux ateliers de la semaine, il est à remarquer qu'assez peu d'habitants étrangers aux APU y ont participé. Ce fait, reconnu par le directeur de territoire lors d'une réunion de bilan, décrédibilise alors l'un des arguments d'exclusion des ateliers populaires d'urbanisme sur l'animation de la semaine.

5. La réunion de Bilan

La réunion de bilan permet ainsi d'évaluer la semaine mais aussi de prendre connaissance du calendrier ANRU.

D'après Attitude Urbaine, en quelques chiffres, le bilan de la participation s'élève ainsi à 220 personnes présentes sur les 12 ateliers. Les 30 articles du blog ont ainsi recensé plus de 2000 vues sur le site.

Le grand regret des APU sur la semaine est le détournement par les pouvoirs publics d'une semaine de co-construction élus/habitants/techniciens en une semaine de co-construction entre habitants, pour ne pas dire semaine de concertation. Ainsi, la semaine de co-construction est compilée avec la démarche de concertation 2014 pour constituer le

⁶³ Article Attitude Urbaine, Restitution de la soirée sur la vie quotidienne du jeudi 09/04, 12 avril 2015, sur jeparticipevnvo.wordpress.com

⁶⁴ Article de Benjamin BULTEL, Atelier Vie quotidienne : les commerces en « survie », www.lecrieur.net/le-bulletin-de-la-semaine-de-coconstruction/

« cahier de préconisations habitants ». Cet outil sera consultable par l'équipe pluridisciplinaire pour l'élaboration de son plan opérationnel.

Un autre point cristallise alors la réunion, c'est la découverte du planning jusqu'à l'arrivée de l'équipe pluridisciplinaire sur le quartier, qui devra définir les grandes orientations du PRNU2. En effet, les APU y apprennent l'existence d'un séminaire élus/services de la ville de Grenoble suivi d'un séminaire intercommunal qui devront aboutir à la signature du protocole de préfiguration de l'ANRU. Les séminaires ne seront pas ouverts aux habitants ; le séminaire a pour sujet la « co-construction » ville de Grenoble et Echirolles, mais entre décideurs. A noter que la constitution de la table de quartier - instance citoyenne privilégiée de l'ANRU - ne sera constituée par les pouvoirs publics qu'après la signature du « cahier de préconisations habitants » et du protocole ANRU.

Le technicien Métro avance alors l'argument que le protocole de préfiguration n'a pas vraiment d'importance, que le moment, l'important est se concentrer sur la co-construction qui arrivera avec l'équipe pluridisciplinaire.

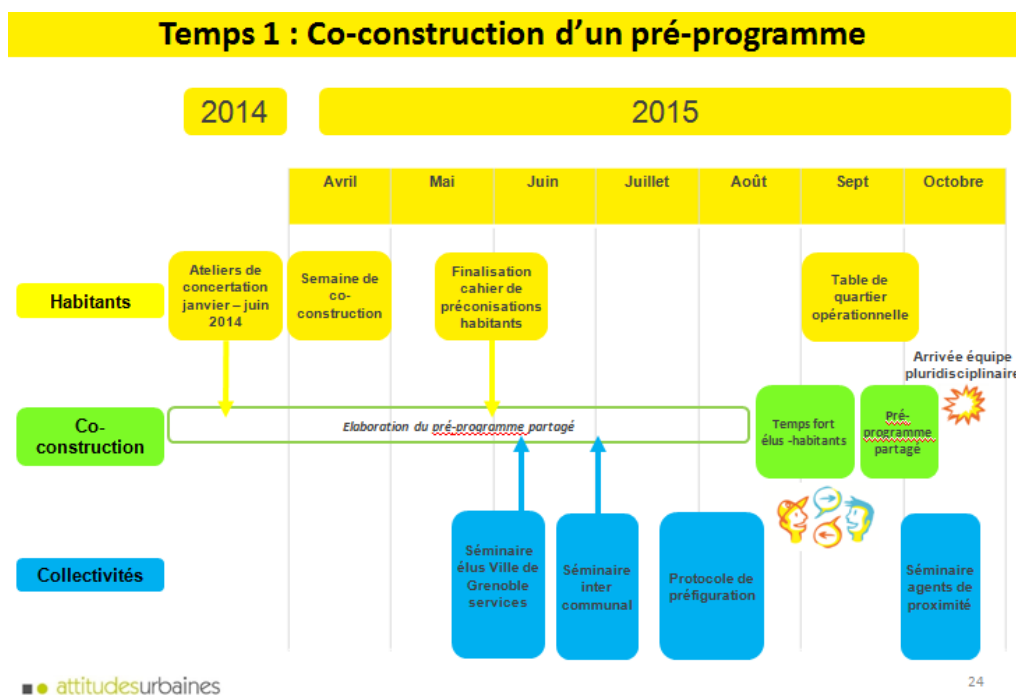


Figure 17 : Calendrier ANRU avant l'arrivée de l'équipe pluridisciplinaire (source : Attitude Urbaine)

Les APU considèrent alors que les pouvoirs publics cherchent à garder une domination sur les habitants. Tout d'abord en retardant à plus tard la constitution de la table de quartier reconnue et rendue obligatoire par la loi de 2014, en signant le premier document ANRU sans approbation ni regard citoyen et en transmettant l'information au compte-goutte, ce qui a pour effet d'augmenter la marge de manœuvre du pouvoir aménageur.

Le 25 juin 2015, les habitants ayant participé à la semaine de co-construction sont invités à la signature de cahier de préconisations.

6. Bilan démocratique

La démarche participative de l'expérience de la semaine de co-construction est donc mitigée, néanmoins il faut relever le fait que certains points vont dans le sens d'une démocratisation du renouvellement urbain.

Tout d'abord, la reconnaissance des APU comme interlocuteur privilégié en tant qu'instance habitante. Bien que les ateliers populaires ne soient pas représentatifs de l'ensemble des habitants, ils constituent néanmoins un espace fédératif, plus proche des habitants que les agents de la mairie et ont pour vocation de construire un *urbanisme relationnel* avant toute opération sur le bâti. On retrouve alors ici un aspect de la *pensée faible* théorisée par Y. CHALAS, *l'urbanisme non-spatialiste* qui s'intéresse à la construction sociale plutôt qu'à la construction physique.

De même, nous pouvons reconnaître une forme d'*urbanisme performatif* avec la mise en débat public, mais le concept va plus loin en décrivant un processus d'aller-retour entre habitants et décideurs. La semaine de co-construction se veut dès lors *intégratrice*.

Ensuite, l'essai de partenariat avec les pouvoirs publics a permis aux APU de définir les choix des thèmes de la semaine et donc des orientations habitantes. Dès le début, la semaine soulève de nombreux enjeux : question de la gouvernance, du changement social du quartier, de l'économie, de la sécurité etc. Par ces choix thématique, nous nous éloignons de *l'urbanisme apophatique* mais considérons l'urbanisme dans sa complexité.

Le rôle de la table de quartier est posé, la co-décision est exigée par l'ouverture du comité de pilotage de l'ANRU. La participation gestionnaire que les pouvoirs publics savent invoquée est alors re-questionnée par une re-politisation de la participation. Ici, le débat s'oriente un urbanisme non-techniciste, *l'urbanisme politique*.

La question de la hausse des loyers est aussi évoquée, permettant de poser la question du changement social du quartier. De même que l'interpellation sur la vente des logements sociaux qui risque alors la *gentrification* du quartier, alors que la Villeneuve a justement été conçue contre la spéculation.

La dimension économique permet de se mettre d'accord sur l'impact des travaux de rénovation sur le quartier. Des pistes de formation dans le domaine du BTP sont alors exprimées.

Sur la vie de quartier, la volonté du projet LION d'ouvrir le quartier se traduit par la construction d'équipements et d'animation en dehors de la Villeneuve, ce qui à pour

incidence directe de « casser » la vie de quartier, comme le préconisait le projet LION en sortant les commerces et le marché. Les habitants peuvent alors s'exprimer sur ce point.

En ce qui concerne le Village Olympique, l'alerte envoyée aux habitants sur la question de la cité universitaire par les APU, permet de créer un nouvel enjeu de participation sur ce quartier, une mobilisation autour d'un espace sujet à la construction d'un nouvel *urbanisme relationnel*.

VI. CROUS : organiser la mobilisation

La mobilisation autour du CROUS et de son restaurant universitaire (RU) avait pour but de faire entrer les étudiants dans la semaine de co-construction. Cependant cette action nous mènera finalement dans un processus de tissage de relation entre acteurs, dans le but de proposer un projet aux pouvoirs publics : une expérience *d'urbanisme relationnel*.

1. Description des lieux

Les usagers de la cité universitaire sont en grande majorité inscrits à l'école d'architecture, à l'institut d'urbanisme ou de géographie. Quelques étudiants sont eux en BTS dans les lycées aux alentours ; peu de résidents étudient sur le campus de Saint-Martin-d'Hères. La question de la fermeture du CROUS permettra aux APU de s'élargir sur le VO.

La cité Universitaire Olympique est composée de trois blocs, le premier accueillant 4 bâtiments pour le logement à l'ouest : un bâtiment était ouvert aux étudiants, un bâtiment a été récemment fermé et les deux autres sont murés.

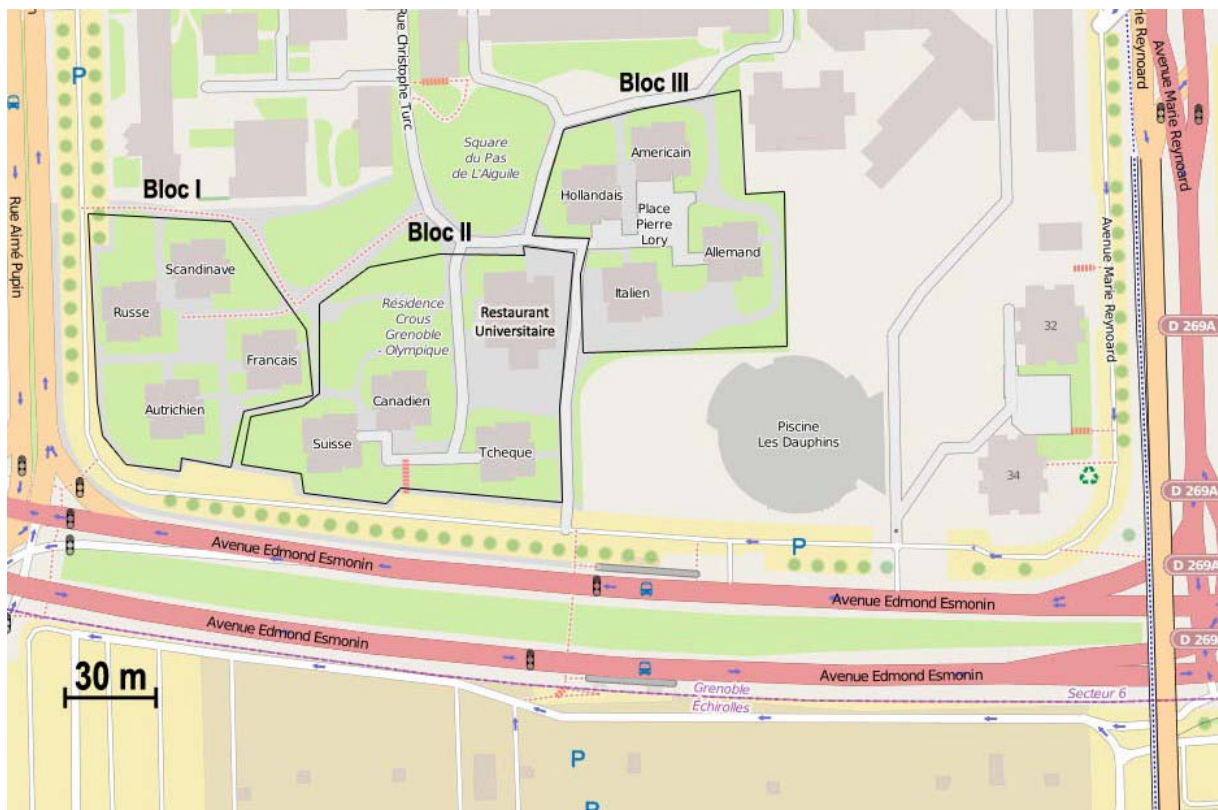


Figure 18 : Plan de la cité Universitaire Olympique

Le second à une position centrale ; il comporte 3 bâtiments de logement et un bâtiment qui contient le restaurant universitaire, la salle culturelle, une salle de musculation ainsi qu'une laverie et une salle de stockage pour le CROUS. Aucun logement n'est réservé aux étudiants, un est muré, un autre a deux appartement occupés par le personnel du CROUS.

Un dernier bâtiment est lui squatté par des migrants africains depuis 2012, ce sont principalement des demandeurs d'asile provenant de la corne de l'Afrique.

Le dernier bloc est lui bien plus occupé par les étudiants ; sur les quatre bâtiments, trois ont été récemment rénovés et le dernier l'est partiellement.

Les loyers sont moins chers au niveau du bloc 1 puisque il n'y a pas eu de rénovation depuis sa transformation en cité U, en 1968... Ceci pose alors le problème du CROUS quant à l'entretien de son patrimoine.

2. CROUS durable ou CROUS jetable

L'action autour du CROUS devait alors permettre aux étudiants de revendiquer une montée en qualité du service offert par le restaurant. En effet, quelques années en arrière, le plongeur du restaurant s'est vu licencié pour raison économique, ce qui engendra l'utilisation de vaisselle en plastique pour les usagers.

Profitant du mouvement social des employés du CROUS, les APU décident alors de les soutenir et de leur soumettre l'idée d'une action étudiante pour revendiquer l'embauche d'un nouveau plongeur. C'est lors de cette manifestation que nous rencontrons alors le syndicat SUD étudiant auquel nous soumettons notre idée d'action. Nous apprenons ce jour là même par les responsables CGT que le RU est en voie de fermeture : il ne devrait pas rouvrir après les vacances de Pâques qui débutent le vendredi 10 avril.

La revendication se transforme pour s'ériger contre la fermeture du restaurant, qui permet au Village Olympique une certaine mixité permise par le brassage d'étudiants.

L'action qui aura lieu le jeudi 9 avril est soutenue par SUD étudiant qui fait un travail de communication avec la presse et sur son réseau.

Deux semaines avant la fermeture du RU, plusieurs affichettes déposées par les agents du CROUS indiquent la fermeture temporaire du RU pour quelques jours jusqu'à celle de la semaine du lundi 6 au vendredi 10 avril qui prévient, sans donner d'explication, de la non assurance du service jusqu'au 10. Hors, cette dernière information ne mentionne ni la fermeture pour les vacances, ni celle plus durable pour le reste de l'année universitaire. Ceci montre un manque de transparence de la part du CROUS.

L'action CROUS de la semaine de co-construction se fait donc dans l'espace public, à proximité du RU pour informer les passants et les étudiants de sa fermeture. La vente de la cité U peut alors devenir le sujet d'un débat public.

3. Elargissement des APU

La dernière journée de la semaine de co-construction s'achève sur l'élargissement de l'ANRU aux autres quartiers que celui de l'Arlequin, à savoir le quartier de la Villeneuve Géant-Baladins, et le Village Olympique.

Lors de l'atelier Village Olympique, les APU soulèvent la fermeture du RU et du devenir de cette espace, et surtout de l'opportunité pour les habitants de se saisir de l'enjeu. La question du CROUS est alors notée au compte-rendu du Bureau d'étude, Attitude Urbaine.

C'est aussi lors de cet atelier qu'une personne de l'union de quartier Village Olympique – Vigny-Musset nous fait part de son intérêt pour le public étudiant. Nous la nommerons Mme A.

Dans l'organisation de la semaine, un acteur économique nous fait part de son intérêt à s'ancrer sur son territoire. Il s'agit de l'association ADAMS-ADFE, structure d'insertion par l'emploi, basé au Village Olympique. Ayant pris connaissance de la fermeture du RU, l'association souhaite se saisir de l'enjeu pour se greffer au territoire. Une personne est alors chargée de faire le lien avec le territoire, Mr C.

Une réunion est alors organisée avec l'association Planning, Mme A., ADAMS-ADFE et Alpes Solidaire. Il est alors convenu de tenir un stand à la fête de quartier du 30 mai 2015. Ce nouveau collectif à pour vocation de devenir une forme d'espace de mise en débat - à la manière des APU - sur Village Olympique, il aura pour but notamment de rester en lien avec les APU de la Villeneuve pour entrer en cohérence avec le NPNRU.

Entre temps, nous obtenons un rendez-vous avec le directeur du CROUS pour connaître leurs intentions sur le site.

4. Rendez-vous avec le directeur du CROUS

Lors de cette réunion étaient alors présents le directeur du CROUS, la directrice à la gestion du patrimoine immobilier, le directeur d'ADAMS-ADFE, Mme A. de l'union de quartier et un membre étudiant de l'association Planning.

Nous apprenons qu'il y avait jusqu'à 800 chambres universitaire sur le VO, et qu'un plus gros projet d'implantation universitaire était prévu. Mais aujourd'hui, le VO est fuit par les étudiants qui préfère les logements du campus ou les nouveaux de la presqu'île.

Cette réunion a donc permis au collectif de s'informer des intentions du CROUS sur la cité universitaire Olympique. Les 2/3 des logements ainsi que le bâtiment du RU seront mis à la vente. Le CROUS est en train de lancer la démarche et a déjà fait des réunions avec la municipalité de Grenoble qui possède un droit de préemption sur cet espace. Seul le bloc 3 restera, assurant l'hébergement pour les étudiants.

A propos des demandeurs d'asile, le CROUS a porté plainte et a gagné son procès depuis 2013 mais le préfet a fait le choix de ne pas ordonner l'expulsion. De même, l'électricité et l'eau froide sont encore opérationnelles.

Parmi les blocs 1 et 2, les bâtiments fermés sont dus à la présence d'une bactérie dans le réseau d'eau chaude pouvant provoquer la légionellose. Le bâtiment des migrants est lui aussi contaminé mais leur réseau d'eau chaude est fermé. Le site ne nécessite pas forcément une démolition mais une rénovation contraignante.

Le CROUS nous avoue qu'ils n'ont pas encore de solution en ce qui concerne la salle de musculation si le bâtiment est vendu. C'est l'ARRUO, l'association des résidents de la cité universitaire Olympique qui a la gestion de cette salle en charge.

Nouvelle orientation

Le CROUS étant sur le point de lancer une démarche de vente des blocs 1 et 2, le nouveau collectif décide d'anticiper une éventuelle concertation en lançant une démarche participative sur l'avenir de cet espace.

5. Nouveaux acteurs

Une démarche d'urbanisme relationnel doit s'inscrire dans un temps long et se doit d'être inclusive. De même, l'occupation et la visibilité sur l'espace public est importante pour diffuser les informations et se faire connaître.

Rencontre avec l'ARRUO

Notre principal interlocuteur sera le secrétaire de l'association, étudiant en dernière année de master à l'institut d'urbanisme. L'association n'est pas au fait de la vente du CROUS, pas plus que de la fermeture récente de la salle culturelle pour raison de sécurité. Nous leur proposons alors d'entrer dans notre démarche urbanistique.

Le squat

Parce qu'ils sont les premiers concernés par l'évolution de la cité Universitaire, nous sommes allés à plusieurs reprises informer les migrants d'un changement probable de leur situation dans les mois à venir. Nous faisons notamment la connaissance d'un migrant qui a participé à l'ouverture du squat 3 ans auparavant ; il nous met aussi en contact avec le collectif local qui « ouvre » les bâtiments.

Au raz des rues

Au sein du Village Olympique existe la plus vieille radio de Grenoble, Radio Kaléidoscope. Mme A. a déjà répondu à plusieurs invitations d'émissions, elle connaît ainsi la structure et leur demande s'il est possible d'y avoir notre propre créneau horaire. « Au raz des rues, l'émission qui prend de la hauteur » était née. Il s'agit alors de parler de vie quotidienne sur les quartiers sud, de rénovation urbaine et il s'agit aussi de diffuser de l'information sur les démarches APU à la Villeneuve, mais aussi celle du nouveau collectif VO.

Le créneau sera d'une heure hebdomadaire, la radio étant fermée pour l'été nous lançons deux émissions pilotes pour préparer celles de l'année prochaine. Les animateurs seront alors Mme A. deux membres de Planning et le journaliste du Crieur de la Villeneuve. Le Crieur possédant un site internet, les émissions sont alors podcastées depuis ce média.

Utiliser l'espace médiatique est alors un bon moyen de diffuser une nouvelle image du quartier, soulever la curiosité des auditeurs et ainsi voir venir de nouveaux visiteurs sur le quartier.

Présence publique

Afin d'être visible un maximum, mais aussi pour mieux connaître le quartier, nous privilégions des réunions dans les cafés de la place principale. Affichage, tractage, occupation de l'espace public sont alors la condition pour une démocratisation/appropriation de notre démarche.

6. La fête de quartier

La fête de quartier est organisée principalement par l'union de quartier qui englobe à la fois le Village-Olympique mais aussi Vigny-Musset.

L'objectif du stand lors de cette journée était alors dans un premier temps d'informer les habitants de la fermeture de cet espace, mais aussi de les mettre en garde vis-à-vis d'une éventuelle rénovation, notamment envers un projet d'une logique descendante. Nous invitons aussi les passants à un temps de discussion le mardi 30 juin, pour pousser la démarche.

Pour présenter l'espace de la cité universitaire, nous avons imprimé une carte du quartier, avec quelques photos d'immersion. Sur cette carte nous avons décidé de maquettiser seulement l'espace promis à la vente et d'en faire une partie détachable de la carte. Lorsque le socle « Cité U » se détache, un vide et des points d'interrogation apparaissent. Nous souhaitons ainsi par cette démarche montrer aux habitants le vide que

pourrait annoncer une attente de projet sur le quartier, mais aussi le potentiel que cet espace pourrait représenter pour le quartier (une parcelle supérieur à 1ha sur le VO). De plus, le plan étant l'outil privilégié des urbanistes, elle n'est pas forcément comprise par les habitants, la maquette elle est plus appropriable, d'autant plus qu'elle est accompagnée d'un *parcours auditif*⁶⁵.

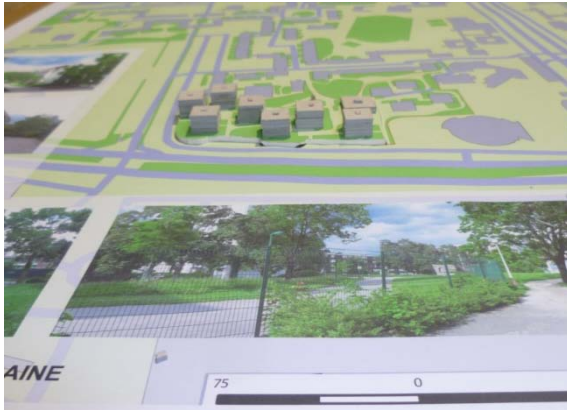


Figure 19 : carte maquetisée de la cité Universitaire dans le Village Olympique (crédit : Antoine BESSIN)



Figure 20 : Le porteur de parole lors de la fête de quartier (crédit : Xavier MEZERETTE)

Pour informer, nous optons pour un porteur de parole⁶⁶ qui permet d'attirer l'attention des habitants et qui leur laisse l'opportunité de s'exprimer sur leurs attentes d'un tel espace. Notre accroche se fera alors avec la question quelque peu provocante : « Que faire du vide au VO ».

Une piste nous orientera vers le Conservatoire Observatoire Laboratoire des Jeux Olympique de Grenoble, qui fêtera les 50 des JO en 2018, nous les rencontrerons en septembre.

Cette journée nous a permis de rencontrer quelques associations et habitants du quartier. Ainsi, les bloggeurs d'un site consacré à l'histoire du Village, relayent notre démarche et invitent les visiteurs du blog à venir à la réunion du 30 juin⁶⁷.

⁶⁵ Michel de Certeau oppose Carte et parcours (CERTEAU 1989), ce dernier étant considéré comme espace vécu. Nous appelons *parcours auditif* la méthode qui permet aux habitants de se repérer sur la carte via une description d'un parcours, une mise en situation spatiale.

⁶⁶ Le porteur de parole est une technique d'éducation populaire. Le principe est de poser une question aux passants (la question doit être suffisamment visible). Le but est ensuite de recueillir la parole des intéressés et de l'afficher autour de la question initiale. Les prochains peuvent ainsi lire les attentes des précédents et à leur tour s'exprimer, ainsi de suite.

⁶⁷ Voir : villageolympique.blogspot.fr, Que faire du vide au VO ?, 13 juin 2015

C'est aussi l'occasion pour nous de rencontrer la présidente de l'union de quartier, que notre démarche intéresse. Elle nous propose ainsi d'intervenir lors du prochain CA ; finalement, au vu de la date des vacances d'été nous convenons d'une date en septembre.

7. Tour de quartier

Le soir de la signature du cahier de préconisation habitante, qui est la finalité de la semaine de co-construction, un « tour de quartier » est organisé par la mairie sur le VO. Il est à remarquer que la tenue de ces deux événements sur le même créneau horaire impose un choix aux habitants du VO.

Le principe du « tour de quartier » est de parcourir l'espace et de faire part des problèmes sur le quartier. C'est l'occasion pour les habitants d'être proches de certains acteurs tels que des techniciens de la ville, l'élue de secteur, un représentant de la SDH (unique bailleur du VO). On reconnaît alors une forme d'*expertise d'usage* habitante, mais elle reste gestionnaire, vidée de son sens politique. Les habitants sont néanmoins mis au courant des projets qui concernent leur quartier.

Ce tour de quartier nous a permis de faire connaître la démarche du collectif VO sur le CROUS et d'inviter les « marcheurs » à participer à notre démarche.

8. Temps de discussion

Notre « appel à temps de discussion » pour le 30 juin a permis de réunir des représentants de l'association des étudiants, de l'union de quartier, d'ADAMS-ADFE, de Planning, d'une association de locataires, du collectif qui a ouvert le squat ainsi que quelques habitants. Finalement assez peu d'habitants lambda y sont présents, mais cette réunion n'a pas pour vocation d'être une fin en soi, et elle a permis d'informer les personnes présentes sur l'avancement de la démarche.

Ce temps de discussion a commencé par un « tour du propriétaire » pour montrer le potentiel du site. Nous décidons par la même occasion d'aller à la rencontre des migrants qui n'ont pas répondu à notre invitation. Nous y sommes bien accueillis et nous prenons connaissance de leurs attentes.

A la fin de la journée, nous nous mettons d'accord pour rester en lien et nous retrouver avec de nouveaux éléments en septembre.

9. Evaluation du collectif VO

Il est certes trop tôt poser un bilan sur ce jeune collectif mais une première évaluation n'est pas à exclure.

Tout d'abord c'est bien sur l'espace quartier que se construit le collectif, il permet de faire passer la cité universitaire comme bien commun, où tout est encore à construire, notamment l'intérêt général.

Le processus a permis d'informer les habitants, via affiches, tracts, fête de quartier, réunion publique, bouche à oreille etc. de la fermeture du CROUS. Le but étant la mise en débat public autour de cet espace, et de recréer un *urbanisme relationnel* se cristallisant autour d'un enjeu pour le quartier. Ce n'est donc pas une forme *d'urbanisme spatialiste* que notre méthode expérimente, même si c'est par l'enjeu d'un espace que se construit le collectif.

On retrouve ici la volonté pour le collectif de faire émerger un projet habitant par le débat, condition de *l'urbanisme performatif* identifié par CHALAS.

Il faut alors reconnaître que les habitants impliqués dans la démarche ne sont pas représentatif des habitants du quartier, se sont des gens déjà impliqués, avec un capital culturel élevé. Le terme de « *caste militante* » employé dans l'article contre l'association Planning⁶⁸ pourrait alors être reproché ici. Mais l'ouverture du collectif a d'autres parties prenantes rentre dans la vision d'un *urbanisme intégrateur*, encore faut-il savoir comment intégrer les minorités.

« Que faire du vide au VO ? » nous montre une logique inverse à celle du projet, c'est bien par la vide que l'on cherche à construire quelque chose. On ne définit pas vers quoi doit s'orienter le projet, mais nous définissons néanmoins un périmètre d'action à prendre en compte, ce qui n'exclut pas de voir plus loin.

Ce constat nous amène à penser ces méthodes comme un *urbanisme politique*, car ça on n'y trouve aucun argument technique et ce sont par des habitants que se construit le projet. Néanmoins, selon Y. CHALAS cet urbanisme doit être suivi par des élus, or notre expérience n'a le soutien d'aucun membre du conseil municipal pour le moment, bien que plusieurs appels ont été faits du côté de l'élus de secteur. Ainsi, une réunion avec l'élus à l'urbanisme doit être programmée pour la rentrée 2015 pour politiser le processus. Si cela échoue, nous comptons sur l'influence de l'union de quartier pour porter le projet au niveau du conseil municipal.

Bien que l'expérience du CROUS corresponde à plusieurs critères de la *pensée faible*, cette première évaluation nous permet de voir les efforts à fournir, notamment face à *l'injustice sociale* liée au capital culturel, mais aussi sur la position des élus à ce processus.

⁶⁸ Voir plus haut, IV.1, Controverse autour des APU

Conclusion

Ce mémoire aura effectué un « voyage » au cœur de *l'imaginaire disciplinaire* de l'urbanisme, pour en évaluer la réalité sensible, laquelle se construit petit à petit jusqu'à opérer sur le tissu urbain de manière concrète : la pensée aménagiste.

C'est justement l'étude de la pensée aménagiste qui nous a permis de comprendre comment s'est (re)construit l'imaginaire de la fabrique urbaine et qui nous permet d'évaluer l'efficacité réel de l'habitant dans les opérations de rénovation.

Rénovation urbaine et fondement disciplinaire

Ainsi, c'est en en comparant la rénovation de Paris par HAUSSMANN avec la politique de l'ANRU que les fondements de la rénovation urbaine se dévoilent.

Tout d'abord il y a ***l'effet spectaculaire***, car toutes opérations de rénovation visent la ***requalification*** de l'espace, et donc sa promotion. En 1965, Henry COING distingue deux type de rénovation, celle qui est à la recherche du prestige et celle qui est motivée par la résorption de l'habitat insalubre⁶⁹, qui aujourd'hui équivaut finalement les quartiers sensibles⁷⁰. Aujourd'hui, régler le problème des cités passe par le spectacle, ainsi on annonce une démolition s'élevant à 200.000 de logements à la création de l'ANRU, elle est qualifiée par son instigateur, Jean-Louis Borloo, comme étant « *le plus grand chantier de notre histoire, 15 fois HAUSSMANN !* »⁷¹. Pour ce qui concerne Grenoble, le marketing s'installe : « *Villeneuve, vers un quartier rénové exemplaire* »⁷² ou encore « *Grenoble projette le premier éco-quartier de renouvellement urbain* »⁷³. Le projet initié par Louis-Napoléon Bonaparte réalisé par le baron HAUSSMANN dans la deuxième moitié du XIX^{ème} se voulait lui aussi spectaculaire, il a d'ailleurs érigé Paris au rang mondial et a été l'une des premières opérations d'urbanisme à grande échelle de l'histoire. C'est particulièrement la ***démolition*** qui animera le « spectacle », car elle permet de faire table rase du passé et de « greffer » le modèle urbain souhaité. La rénovation des vieux quartiers de Grenoble entre 1965 et 1983 a été largement « publicité » sous DEBEDOUT. Cependant, après le

⁶⁹ COING Henri, *Rénovation Urbaine et changement social*, Les éditions ouvrières, 1966

⁷⁰ Il ne s'agit bien évidemment pas ici de considérer les quartiers populaires comme étant insalubres, mais plutôt d'observer comment le problème du quartier sensible remplace le problème de l'insalubrité par celui de la sécurité ou du vivre-ensemble pour légitimer l'action.

⁷¹ Citation de Jean-Louis BORLOO recueilli par : L'Obs et l'AFP, *Rénovation urbaine 200 quartier sur 500 sont terminés*, Publié le 10 novembre 2014, lenouvelobs.com

⁷² Grenoble.fr : www.grenoble.fr/253-villeneuve-vers-un-quartier-renove-exemplaire.htm (consulté le 26/09/15)

⁷³ N'HAUX Emmanuelle, *Grenoble projette le premier eco-quartier de renouvellement urbain*, LE MONITEUR.FR, Publié le 15/10/13

changement de mairie, la rénovation sous CARIGNON change la donne qui se fait de façon plus discrète, mais l'équipe municipale n'hésite pas pour autant à exposer la vitesse des travaux, supérieure à l'ancienne municipalité.

Et le spectaculaire ne s'attarde ainsi qu'au visible, en l'occurrence au bâti. Bien que le problème des quartiers prioritaires ne se joue pas que sur l'espace physique, les urbanistes continuent d'accuser leurs pères d'une certaine manière : « *La Villeneuve souffre aujourd'hui de profonds dysfonctionnements et concentre des problèmes sociaux liés notamment aux partis urbanistiques et architecturaux initiaux [...], à l'évolution du bâti et des espaces publics, aux transformations sociales* »⁷⁴. Le projet de HAUSSMANN quant à lui suit un modèle très rationaliste où chaque espace suit une utilité et une règle de conception précise issue de la conception moderne de l'architecture. La rénovation urbaine considère l'espace physique comme déterminant les relations sociales, elle est donc en quelque sorte **spatialiste**.

La rénovation est l'outil du **changement social**, la démolition ou la réhabilitation dans les quartiers populaires servent à écarter les couches pauvres pour y faire venir une population au niveau de vie plus élevé. Le coût de la vie augmentant, il n'est plus possible pour la population initiale d'y vivre dignement, sans lourde concession économique du fait des nouveaux loyers. De plus, les opérations « bâti » sur le quartier sur un temps trop court, déstructure l'habitat populaire. L'ANRU sur la Villeneuve doit servir à « rééquilibrer » le ratio logements privés/logements sociaux à 50-50. Certes, l'opération d'HAUSSMANN est bien plus radicale, ce qui permet de relativiser le propos. D'autant plus que l'expérience du quartier Très-Cloître à Grenoble en est bon un contre-exemple qui montre que le changement social peut être évité s'il est poussé par un **volontarisme** de la part des pouvoirs publics. Cependant, cela pose la question de l'indépendance du pouvoir, notamment avec l'acceptation du financement ou non⁷⁵. Lorsque le **volontarisme** n'est pas de mise, seule la **contestation** peut permettre d'enrayer la pensée aménagiste pour revendiquer le droit de participation des citoyens. Ainsi, l'APU de Roubaix a finalement réussi sa **rénovation douce**.

Rénovation douce, mode d'emploi

La pensée de la rénovation urbaine, alimentée par son imaginaire démolisseur, n'est pas pour autant toujours synonyme de changement social. Certaines expériences nous ont montré qu'il est possible de requalifier l'espace sans pour autant déstructurer l'habitat populaire : *la rénovation douce*.

⁷⁴ Grenoble, opération de rénovation du quartier Villeneuve – Village Olympique, Convention ANRU p.5

⁷⁵ Comme nous l'avons décrit dans notre deuxième chapitre, la création d'une agence nationale vient diminuer le pouvoir local qui se verra réduire sa marche de manœuvre.

Le **rythme des opérations** de requalification de l'espace est un facteur important car il facilitera l'appropriation du « nouveau quartier » par sa population. La **méthode du tiroir** permet de travailler sur une petite partie du quartier tout en relogant sur place les habitants des immeubles en travaux. Une fois qu'un bâtiment est livré, il peut être investi par les habitants du prochain immeuble concerné par le chantier. Ainsi, des opérations lourdes comme une réhabilitation ou même une démolition ne détruira pas l'habitat, car le temps long permettra de le **reconstruire socialement**, au rythme du bâti.

Mais pour conserver l'habitat populaire en sein du quartier rénové, il faut tenir compte du pouvoir d'achat de la population peu dotée qui habite cet espace. Le **gel des loyers** paraît la solution la plus radicale, où les habitants ne seraient pas gênés par de grands changements économiques. Le maintien d'une **forte proportion de logements sociaux** permet de maîtriser la spéculation, comme l'a montré la stratégie adoptée pour Villeneuve à sa création. La **mauvaise image** du quartier est aussi un moyen de pression économique pour éviter l'emballement du foncier, car la loi de l'offre et de la demande, dans le cas d'un territoire non attractif, fait chuter les prix. Mais cette solution n'est enviable ni pour les habitants, ni pour les pouvoirs publics. Finalement, pour tenir compte de la problématique économique, il **ne faut pas considérer la rénovation comme une opération immobilière financière**, avec recherche de profit comme pourrait faire un promoteur privé ou une mairie intéressée. Et pourtant, l'école du renouvellement urbain est animée en partie par une école de commerce...

Une **rénovation douce** s'oppose au changement brutal qui pourrait opérer sur le quartier. Pour éviter cela, il y a bien-sûr la notion de **temps long**, mais aussi celle de **l'appropriation de la rénovation**. Construire le projet autour du **quartier** qu'il faut alors considérer comme un **bien commun**. Si le projet final de la rénovation est le fruit d'un **urbanisme relationnel**, il sera approprié par les habitants mobilisés qui pourront mieux investir les nouveaux espaces.

Citoyenneté et fabrique de la ville

La notion de participation est un terme générique pour désigner la place du citoyen dans le processus décisionnaire d'un projet.

Mais d'abord, **l'urbanisme rationnel** - qui se termine plus ou moins avec la fin des Trente Glorieuses - ne laisse aucune place à l'habitant sur la production de l'espace ; l'Etat est directif, paternaliste. L'urbanisme se professionnalise et devient une technique au service du pouvoir en place, il peut alors démolir sans complexe.

La revendication d'une démocratie locale se dessine peu à peu, notamment avec les revendications d'une « **autre gauche** » et la victoire de la liste PSU-GAM qui viendra

alimenter le « mythe de Grenoble ». Le *volontarisme municipal* de l'équipe DUBEDOUT permettra à la fois de construire un pouvoir local, mais aussi de faire participer de nouveaux acteurs comme les associations, avec une place particulière pour les unions de quartier et pour les minorités. Ainsi la rénovation des vieux quartiers réussira à garder 90% de sa composition initiale après travaux⁷⁶, l'exemple du quartier Très-Cloître illustre bien ce *volontarisme*, que l'on peut qualifier de *développement communautaire* car la participation est institutionnalisée.

L'expérience APU de Roubaix, quant à elle, apparaît comme une première victoire de la *contestation*. En effet, la création d'un espace autogestionnaire a permis la construction d'un *urbanisme relationnel*, d'organiser les habitants jusqu'à créer un contre-projet. Le projet alternatif issu du collectif a permis de gagner le *rapport de force* avec la nouvelle municipalité ; non préparée, l'équipe municipale n'a pu qu'accepter les revendications. La participation s'apparente ici plus à du *community organizing* au vu de l'indépendance du collectif et de la construction du rapport de forces.

Les années 70 marquent aussi un tournant dans la politique urbaine en France, avec l'apparition de l'idéologie post-68, la critique des grands ensembles et l'apparition de problèmes sociaux, mais aussi avec la crise pétrolière. La planification perdra en crédibilité et les modèles utopiques seront de moins en moins utilisés par les urbanistes.

La pré-politique de la ville initiée par DUBEDOUT tente de généraliser la participation des habitants dans les quartiers, et la loi de décentralisation de 1982 permet la création d'un pouvoir local comme des approches plus collaboratives avec l'apparition de parties prenantes.

Pourtant, les années 80 sonnent comme « *la décennie perdue de la démocratie locale* »⁷⁷, où la participation se vide de son contenu politique pour devenir un outil gestionnaire au service de l'efficacité de l'action publique. La gouvernance urbaine, qui a remplacé le gouvernement des villes, marque surtout le déclin du politique avec la montée du libéralisme, et une nouvelle montée en technicité qui gagne l'urbanisme ; dans le même temps les acteurs économiques prennent de l'importance.

Les règles de la participation sont donc établies par le pouvoir en place, qui cherche à légitimer son action par des « bons habitants », mobilisés et mobilisables. Les expériences de participation citoyenne montrent alors une forme *d'injustice sociale*, où les participants à fort capital social sont sur-représentés : « *la parole collective y est confisquée par une caste*

⁷⁶ CHALAS Yves, De quelques aspects nouveaux de la réhabilitation des vieux quartiers à Grenoble (1983-1988) in Revue de géographie alpine, 1991, Tome 79 N°2 p. 95

⁷⁷ ROUX Adrien, 50 ans de démocratie locale, Comment la participation citoyenne s'est laissée endormir, pourquoi elle doit reprendre le combat, p.60, Editions ADELS et Yves MICHEL, 2011

militante d'une centaine de personnes, plutôt blanche, plutôt âgée, plutôt pionnière-copropriétaire »⁷⁸.

Bien que la marge de manœuvre des citoyens soit imposée par les collectivités locales, voire par la politique de l'Etat - comme l'illustre l'objectif de démolition de l'ANRU - il existe des méthodes pour ne pas déstructurer la vie de quartier, le *volontarisme* des pouvoirs publics ou la construction du rapport de force par un *collectif contestataire*.

Urbanisme relationnel, pensée faible et rénovation douce

Comment amener la *rénovation douce* dans la pensée aménagiste actuelle ? Nous l'avons vu plus haut, pour ne pas déstructurer la vie de quartier, il faut que la population participe à son évolution. Deux modèles se confrontent, *l'urbanisme relationnel*, qui cherche à organiser et mobiliser les habitants, afin de mettre en projet leurs revendications pour construire un rapport de forces ; et la *pensée faible*, qui elle permet un urbanisme sans projet et supporté par les pouvoirs publics. Pourtant, on peut reconnaître plusieurs similitudes.

Ces deux méthodes cherchent à considérer le quartier comme un bien commun, et c'est justement ça qui motivera le débat public. Quand le projet LION a exprimé son intention de démolir le 50 Galerie de l'Arlequin, un collectif s'est monté et a cherché à soulever l'enjeu de la conservation de l'immeuble pour le quartier.

Parmi les cinq aspects de *l'urbanisme pratique* définit par Yves CHALAS, il y a certaines similitudes. L'urbanisme non spatialiste, c'est-à-dire que les problèmes rencontrés sur le quartier ne sont pas considérés comme étant déterminés par les formes urbaines. C'est justement l'argument qu'avancent les APU contre la démolition des logements sociaux pour une ouverture sur le parc.

L'urbanisme performatif n'a pas de modèle, le projet se construit de manière incrémental, ou c'est le débat qui construit le projet. Le projet avance de manière itérative entre habitants, experts et politiques. *L'urbanisme relationnel*, n'étant pas institué, crée son projet par le débat entre ceux qui participent. C'est une logique alternative qui permet justement de négocier avec le pouvoir aménageur par une approche plus conflictuelle.

La participation étant le maître mot de notre approche, elle amène à un *urbanisme intégrateur*. La contribution au projet doit pouvoir s'ouvrir à n'importe qui, elle doit être collaborative et considérer toutes les parties prenantes, au-delà des habitants. L'approche

⁷⁸ Un habitant (anonyme), A quoi sert l'association Planning à la Villeneuve ?, grenoble.indymedia.org, vendredi 28 février 2014

relationnelle cherche à inclure un maximum de monde, mais a du mal à lutter contre le manque de justice sociale, ou à intégrer les pouvoirs publics dans le processus.

L'urbanisme par le vide, ne cherchera pas à définir clairement le projet de l'intérieur, mais plutôt par ce qui ne concerne pas le projet, pour considérer l'urbanisme dans toute sa complexité. Les APU de la Villeneuve ont cherché eux à élargir les termes utilisés sur le projet ANRU, pour ne pas limiter l'urbanisme au bâti, l'environnement à la réhabilitation thermique, etc. Cependant, rien n'empêche d'adopter une autre méthode, comme c'est le cas avec l'expérience *d'urbanisme relationnel* sur le Village Olympique : *Que faire du vide au VO ?*

Enfin, *l'urbanisme politique* s'oppose à la technocratie, elle demande de l'investissement de la part des décideurs politiques pour négocier avec les ingénieurs qui construisent la ville. En cela, l'APU remet en cause la rationalité de l'aménageur et ses arguments techniques, mais la grande différence réside dans le fait que c'est *l'urbanisme relationnel* qui négocie avec les pouvoirs publics, et c'est ici que réside toute la difficulté de construire une légitimité pour que le politique appuie la démarche.

Participation, efficacité réelle ?

Au début de notre ouvrage, nous avons émis l'hypothèse que l'institutionnalisation de l'acteur habitant était une façon de mieux maîtriser le processus de rénovation, qui reste fondamentalement inchangé.

L'expérience de partenariat avec les APU sur la semaine de co-construction confirme d'une certaine manière l'hypothèse de départ. Cependant, la participation est avant tout un « jeu » dont les règles sont dictées par les pouvoirs publics. Le volontarisme municipal de DUBEDOUT invalide nos propos et montre qu'il est possible de faire une rénovation autre.

Mais, nous l'avons vu plus haut, l'Agence Nationale fait pression sur les communes en les mettant en compétition pour qu'elles rentrent dans le cahier des charges, et remplissent des objectifs, en particulier en matière de démolition-reconstruction. L'intérêt général est dicté d'en haut, court-circuitant le pouvoir local qui se voit réduire sa marge de manœuvre. La rénovation ainsi garde ses fondements de déstructuration de l'habitat populaire bien que la loi prévoit une participation.

Pour finir, il faut reconnaître dans l'acteur habitant, des habitants, une population diversifiée dans laquelle bien souvent une minorité s'exprime, se qui pourrait reproduire une forme de domination.

ANRU 2 : rénovation douce ?

Alors, que faut-il comprendre de la nouvelle loi qui implique une co-construction avec les habitants où la table de quartier devient l'instance citoyenne de l'ANRU ? La politique de l'agence nationale se réorientant quelque peu vers le renouvellement urbain, il n'y a pas eu d'annonce sur les objectifs de démolition qui ne sont plus, par ailleurs, un pré-requis pour l'acceptation des financements de l'Etat.

Trois options sont alors envisageables :

- Entrer dans une logique plus « *faible* », et laisser se construire le projet au fur et à mesure bien que cela semble difficile si l'ANRU reste sur une position rigide et bureaucratique ;
- Ignorer les revendications de la table de quartier en ne la considérant que comme une instance délibérative ;

Et la dernière solution consistera à faire pression sur les pouvoirs publics pour faire reconnaître le droit à la co-construction, bien que cela implique une légitimité de représentation.

Pour adopter la rénovation douce, les pouvoirs publics doivent rompre avec les fondements de la rénovation urbaine, la participation ne doit plus être à la marge du projet. Cela impliquera sûrement plus de travail de la part des professionnels, de mener des actions sans intérêt général *a priori*, mais bien de le co-construire à travers le débat public qui se cristallisera autour du bien commun, le quartier.

L'*urbanisme relationnel* peut permettre d'initier la *pensée faible*, lorsque l'on affine à une politique non-volontariste, Mais cela pose alors la question du financement de la contestation pour qu'elle s'organise et s'entoure de professionnels, sujet déjà évoqué par les GAM en 1974.

Lexique

| | |
|---------|---|
| ANRU : | Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine, créée en 2004 pour réaliser le PNRU |
| APU : | Ateliers Populaires d'Urbanisme (<i>de la Villeneuve</i>) Atelier Populaire d'Urbanisme (<i>de Roubaix</i>) Atelier Public d'Urbanisme (<i>de Meylan</i>) |
| AUA : | Atelier d'Urbanisme et d'Architecture (équipe pluridisciplinaire ayant travaillé sur la ZUP de Grenoble) |
| CIV : | Comité Interministériel à la Ville |
| COS : | Coefficient d'occupation des sols |
| CUCS : | Contrat Urbain de Cohésion Social |
| DSQ : | Développement Social des Quartiers |
| ENSAG : | Ecole National Supérieure d'Architecture de Grenoble |
| ERU : | Ecole de la Rénovation Urbaine (devient l'Ecole de Renouveau Urbain en 2015) |
| ESSEC : | Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales (participe à l'ERU) |
| GAM : | Groupe d'Action Municipale |
| GPU : | Grand projet Urbain |
| GPV : | Grand Projet de Ville |
| HVS : | Habitat et Vie Sociale |
| IGA : | Institut de Géographie Alpine |
| IUG : | Institut d'Urbanisme de Grenoble |
| LOV : | Loi d'Orientation pour la Ville |
| NPNRU : | Nouveau Programme National de Renouveau Urbain, dit ANRU 2 ou PNRU 2 |
| ORU : | Opérations de Renouveau Urbain |
| PNRU : | Programme National de Rénovation Urbaine, dit ANRU 1, ou PNRU 1 |
| POS : | Plan d'Occupation des sols, à partir de l'an 2000 il est peu à peu remplacé par le plan local d'urbanisme (PLU) |
| PSU : | Partie Socialiste Unifié |
| RU : | Restaurant Universitaire |
| SRU : | loi de Solidarité et Renouveau Urbain |
| VO : | Village Olympique (premier quartier de la ZUP de Grenoble) |
| ZAC : | Zone d'Aménagement Concertée (prend la suite des ZUP à partir de 1971) |
| ZEP : | Zone d'Education Prioritaire |
| ZFU : | Zone Franche Urbaine (espace économique des quartiers politique de la ville) |
| ZUP : | Zone à Urbaniser en Priorité (1958 – 1971) |
| ZUS : | Zone Urbaine Sensible (devient <i>quartier sensible</i> en 2014) |

Bibliographie

Ouvrage et article scientifique:

- BACQUE Marie-Hélène et GAUTHIER Mario, Participation, urbanisme et études urbaines : Quatre décennies de débats et d'expériences depuis « A ladder of citizen participation » de S. R. ARNSTEIN, Participation, Edition De Boeck Supérieur, n°1, 2011/1
- BAUDIN Gérard et GENESTIER Philippe, « Faut-il vraiment démolir les grands ensembles ? », Espaces et sociétés 2006/2 (n° 124-125), p. 210
- BAUDIN Gérard ; GENESTIER Philippe : Banlieues à problèmes, La construction d'un problème social et d'un thème d'action publique, Paris, La documentation Française, 2002
- BELMESSOUS Hacène, Mixité sociale, une imposture : retour sur un mythe français, édition l'Atalante, 2006
- BACHELARD Gaston, La poétique de l'espace, Quadrige puf, 1957, 11^{ème} édition mai 2014
- BRUNETEAU, Bernard. Le «mythe de Grenoble» des années 1960 et 1970, un usage politique de la modernité. In: Vingtième Siècle. Revue d'histoire. N°58, avril-juin 1998. pp. 111-126.
- CANPOLAT Cécile, BODINIER David Gabriel, Quartier populaire : des habitants mobilisés contre les briseurs de rêves, Bastamag.net, 18 février 2014
- CARRIOU Claire, FIJALKOW Yankel, L'École de la rénovation urbaine : un nouveau bricolage idéologique ?, Métropolitique, 2011
- CERTEAU (DE) Michel, L'invention du quotidien, Tome 1 : arts de faire, Gallimard, 1990
- CERTEAU (DE) Michel, GIARD Luce, MAYOL Pierre, L'invention du quotidien, Tome 2 : habiter, cuisiner, Gallimard, 1990
- CERTU, Le quartier des Béalières à Meylan, Démarches et Projets, 1999
- CERTU, Renouvellement urbain, Enseignement de 15 opérations de démolition/reconstruction, Tome 1 : Analyse globale et thématique, 2004
- CHALAS Yves, L'urbanisme comme pensée pratique : pensée faible et débat public, ARU, n°80-81, Décembre 1998, p.205-214
- CHALAS Yves, De quelques aspects nouveaux de la réhabilitation des vieux quartiers à Grenoble (1983-1988) in Revue de géographie alpine, Tome 79 N°2, 1991, p.85-98
- CHALINE Claude, Les politiques de la ville, Que sais-je ?, 1997, 8^{ème} édition septembre 2014
- CHOAY Française, L'urbanisme, utopies et réalités : Une anthologie, Edition du seuil, 1965
- COING Henri, Rénovation Urbaine et changement social, Les éditions ouvrières, 1966
- DAVIDOFF Paul, Advocacy and Pluralism in Planning, Journal of the American Institute of Planning, 1965
- DONZELOT Jacques, DJAZIRI Yacine, WYVEKENS Anne, Rapport : Banlieues et quartiers populaires : Remettre les gens en mouvement, Projet 2012 – Contribution n°27, Terra nova, p.26
- DONZELOT Jacques (dir.), A quoi sert la rénovation urbaine ?, puf, 2012
- DUARTE Paulette, Les représentations de la dévalorisation urbaine, Chez les professionnels de la politique de la ville, Les annales de la recherche urbaine, n°88, 2000, p.30-38

DUARTE Paulette, Le renouvellement contemporain des formes urbaines de l'habitat dans les grands ensembles, Composition (s) urbaine (s), 137ème Congrès des sociétés historiques et scientifiques, Tours, France, Avril 2012

HATZFELD Hélène. Municipalités socialistes et associations. Roubaix : le conflit de l'Alma-Gare. In: Revue française de science politique, 36e année, n°3, 1986. pp. 374-392.

JACQUIER Claude, Entre mythe grenoblois et réalité de Très-Cloître, Ecarts d'identité n°95-96, p.7-11, Printemps 2001

JOLY Jacques, Formes urbaines et pouvoir local : le cas de Grenoble des années 60 et 70, Presse Universitaire Mirail-Toulouse, 1995,

LEFEBVRE Henri, Le droit à la ville, Paris, Editions Anthropos, 1968

LEGARREC Sylvaine, Le renouvellement urbain, la genèse d'une notion fourre-tout, Paris, PUCA, février 2006, 92p.

LEONHARDT Frédéric, Les 101 mots de la rénovation urbaine, à l'usage de tous, Archibooks, 2013

MERLIN Pierre, article « Banlieue » in Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, puf, 1988, 3ème édition 2010, p.97-105

PAQUOT Thierry, « Politiques de la ville », *Revue Projet* 4/2007 (n° 299), p. 16-23

ROUX Jean-Michel, NOVARINA Gilles, AMBROSINO Charles, DUARTE Paulette, SEIGNEURET Natacha, BONNOT Carine, Mégastructure, grille et ville linéaire : Trois figures pour projeter la périphérie grenobloise, Edition Akhatan Téréuengies, 2011.

ROUX Adrien, 50 ans de démocratie locale, Comment la participation citoyenne s'est laissée endormir, pourquoi elle doit reprendre le combat, p.60, Editions ADELS et Yves MICHEL, 2011

SINTOMER Yves, Du savoir d'usage au métier de citoyen, *Raisons Politiques*, 2008/3 n°31

SOUBEYRAN Oliver, Imaginaire disciplinaire et écologie urbaine. In: Quaderni. N. 43. Écologie urbaine. p. 117-133, Hiver 2000-2001

SOUBEYRAN Oliver, Imaginaire, science et discipline, L'Harmattan, 1997

TALPIN Julien, « Mobiliser les quartiers populaires. Vertus et ambiguïtés du community organizing vu de France », *La Vie des idées*, 26 novembre 2013,

VANIER Martin, Le pouvoir des territoires, Paris Anthropos, 2008

VESCHAMBRE Vincent, « Agnès Berland-Berthon, La démolition des logements sociaux, Histoire urbaine d'une non-politique publique », *Géocarrefour* [En ligne], Vol. 86/2 | 2011, mis en ligne le 19 décembre 2010, consulté le 14 avril 2015. URL : <http://geocarrefour.revues.org/7897>

Mémoire :

BREYNAT Sébastien, Comment construire un savoir partagé pour assurer la participation dans les projets urbains et redonner un pouvoir aux habitants sur la production de la ville : L'expérience des Ateliers Populaires d'Urbanisme de la Villeneuve de Grenoble, 2013

Rapport :

GETUR, Très-Cloître : analyse du processus d'insalubrisation d'un quartier, juillet 1972

BACQUE Marie-Hélène, MECHMACHE Mohamed, Pour une réforme radicale de la politique de la ville, Rapport à Francois Lamy, ministre délégué chargé de la Ville, Juillet 2013

Article de journaux et internet:

Bah nan ! (BAGRE Nathan), A propos d'un article paru dans le Postillon et le Trait d'Union au sujet de la Villeneuve et de la démolition du 50 "l'étude cachée", grenoble.indymedia.org, Publié le 19 juin 2011

BASTIDE Julien, Création de « l'Alliance citoyenne » à Grenoble: une expérience de « community organizing » à la française, www.centres-sociaux.fr, 27 septembre 2012

DAUMAS Hugues, Un collectif d'habitants demande un moratoire à la nouvelle ministre, Le Dauphiné Libéré, 8 juin 2012

Le Postillon, DÉMOLITION DU 50, GALERIE DE L'ARLEQUIN : L'ÉTUDE CACHÉE, n°11, Été 2011

L'Obs et l'AFP, Rénovation urbaine 200 quartier sur 500 sont terminés, lenouvelobs.com, Publié le 10 novembre 2014,

N'HAUX Emmanuelle, Grenoble projette le premier éco-quartier de renouvellement urbain, LE MONITEUR.FR, Publié le 15/10/13

Revue d'information et de documentation, Grenoble n°38, décembre 1973

Un habitant (anonyme), A quoi sert l'association Planning à la Villeneuve ?, grenoble.indymedia.org, Publié le vendredi 28 février 2014

Sites internet :

www.anru.fr

www.vie-publique.fr/politiques-publiques/politique-ville (consulté le 4 mai 2015)

lemonde.fr : Villeneuve 5/5, de l'utopie à la mauvaise réputation

www.lacatonvassal.com

sig.ville.gouv.fr/Cartographie/8208110

vivrealavilleneuve.wordpress.com (consulté le 10 mai 2015)

Filmographie :

L'Alma-Gare à Roubaix : quand les habitants prennent l'initiative, 1979, Réalisateur : Société Coopérative Ouvrière de Production mddtv participation des habitants à la réhabilitation et la rénovation de leur quartier

MASSOT Claude, Une raisonnable utopie ou l'expérience de Grenoble, production KNAPP Hubert et BRINGUIER Jean Claude; 1973

CHAMBELLAND Amandine, Villeneuve, le rêve brisé, envoyé spécial, 2013

Textes officiels :

Grenoble, opération de rénovation du quartier Villeneuve – Village Olympique, Convention ANRU juin 2008

Grenoble-Alpes-Métropole, Ville d'Echirolles, Ville de Grenoble, Dossier d'intention PNRU 2 : Quartier Villeneuve Grenoble/Echirolles

Annexes

Annexe 1 : Programme/Planning Semaine de co-construction

Annexe 2 : Projet ANRU 2008 (source : convention ANRU)

PROGRAMME

#semaine de co-construction du projet urbain de la Villeneuve

initiative lancée par les APU pour co-produire le dossier de préfiguration remis à l'état en Juin 2015 dans le cadre du contrat de ville en partenariat avec la ville de Grenoble, la Métro et une multitude de partenaires

GOUVERNANCE

mardi 7 avril

17h: Les conditions de la co-construction au barathym - discussion sur les Conseils Citoyens et la coordination Pas Sans Nous (Patio)

Soirée d'ouverture - Lancement du Centre de communication (Patio)

VIE QUOTIDIENNE

Jeudi 9 avril

Matinée : Stand sur le marché de l'Arlequin

12h : Action contre la fermeture du CROUS au Village Olympique (Crous)

16h : Conférence de JFParent - Gilles Novarina - Magali Talendier et David Gabriel à la Cité des Territoires (av. Marie Reynoard)

18h : Discussion sur la place des commerces, équipements et la vie quotidienne (salle 150)

EDUCATION

Mercredi 8 avril

Matinée : Débat dans les classes, les élèves des Trembles imaginent leur quartier

14h : venez construire l'école de demain (Patio)

19h30 : Education à l'environnement : quels projets pour demain ? (Patio)

CARNAVAL

Vendredi 10 avril

SPORTS

10h : Visite de la Villeneuve en partenariat avec le Club Ville Aménagement (RDV Cité des Territoires)

10h : Atelier de Rue à Allibert (Rond Point Esmonin) avec madame ruetabaga

12h : Rassemblement de soutien à Allibert avec le collectif logement hébergement, archaologie...

14h : Discutons du sport (MDH Baladins)

16h45 : Carnaval (RDV à la Place Rouge)

19h30 : Discutons du sport (Patio)

LOGEMENT

Samedi 11 avril

HABITAT

10h : Visite de la Villeneuve en partenariat avec la biennale de l'habitat durable (rdv p. du marché)

13h30 : Discussion sur les logements « exceptionnels » de la Villeneuve (Butte du Totem + Salle 150)

15h30 : Action commune avec la Villeneuve d'Echirolles, (*à confirmer*)

18h : Locataires et propriétaires : tous Habitants ! Mixité, attributions et valeurs des logements avec la compagnie Impacte (salle 150)

ENVIRONNEMENT

Dimanche 12 avril

PARC

12h : Grand Pique Nique et Jeux de piste pour tous (rendez vous au jardin de la piste)

14h : Discussion sur les jardins et les alternatives (en lien avec la dynamique Alternatiba)

ECONOMIE

Lundi 13 avril

CULTURE

14h : atelier sur de nouvelles dynamiques de développement économique dans les quartiers (Patio)

16h : atelier sur la libération des données et le numérique avec la Péniche et Grelibre (Patio)

18h30 : vers un projet culturel partagé (Patio)

COMMUNICATION

Toute la semaine au QG (le patio)

Ouverture d'un centre de communication pour réaliser les comptes rendus, diffuser de l'information, formuler de nouvelles informations, consulter des documents sur le projet urbain

Mardi 14 avril

ELARGISSEMENT

14h : discussion sur la place des Géants, (MDH baladins)

17h : l'avenir du village Olympique (MDH Prémol) + + + présentation de la stratégie d'élargissement des ateliers populaires d'urbanisme (APU)


















Semaine de Coproduction :

une proposition des Ateliers Populaires d'Urbanisme www.lecrieur.net

Site internet : www.assoplanning.org FB : semaine de co-construction- #semainecopro contact: asso.planning@gresille.org

Le programme, jour après jour

Avril 2015

| Mardi 7 | Mercredi 8 | Jeudi 9 | Vendredi 10 | Samedi 11 | Dimanche 12 | Lundi 13 | Mardi 14 |
|--|---|---|--|--|--|---|--|
| Tout le monde parle d'un projet construit AVEC les habitants. Oui, mais sur quoi? Avec qui? Comment | Adultes, Ados, Enfants, regards croisés sur l'éducation. | La vie quotidienne dans le quartier. | Sports pour tous | Habiter son quartier. | Jardins de nos quartiers et environnements | Culture (s) dans nos quartiers | Coups de projecteur sur les quartiers Géants-Baladins et Village Olympique |
|  17h00 MDH Le Patio Participez à l'atelier d'échanges au café Barathym |  Le matin Ecole des Trembles Les élèves imaginent leur quartier de demain <i>Réservé aux enfants!</i>  14h00 MDH Le Patio L'école, telle que vous la rêvez : venez construire l'école de demain Atelier pour les parents et les professionnels de l'éducation  19h30 MDH Le Patio Education à l'environnement : quels projets pour demain ? Débat ouvert |  L'après-midi Stand du marché de l'Arlequin <i>Venez nous rendre visite pour parler de la qualité de vie du quartier au quotidien</i>  18h00 Salle 150 <i>Echange libre sur la qualité de vie du quartier au quotidien</i> |  À partir de 14h00 MDH Les Baladins <i>Avant de vous déguiser ou une fois démaquillés : venez parler du sport.</i>  À partir de 19h30 MDH Le Patio |  13h30 Totem, en haut de la butte du lac Des immeubles « exceptionnels »! Balade urbaine jusqu'à la salle 150, où nous terminerons nos échanges.  18h30 Salle 150 Locataires et propriétaires, tous habitants ! Débat ouvert : mixité, attribution de logements, valeur des logements |  Après-midi festif au Jardin « Terreneuve » (près du 70 galerie de l'Arlequin)  À partir de 12h00 <i>Pique-nique</i>  A partir de 13h00 <i>Démarrage d'un jeu de piste pour toute la famille</i>  A partir de 16h00 <i>Goûter-débat</i> |  A partir de 18h30 MDH Le Patio Vers un projet culturel partagé : acteurs culturels et spectateurs débattent ! Débat ouvert |  14h00 Place des Géants <i>Echange sur les évolutions du quartier Géants-Baladins</i>  17h30 MDH PRémol <i>Echange sur l'avenir du Village Olympique</i> |

| Journée | Programme officiel | Planning APU |
|---|--|---|
| Mardi 7 avril | Tout le monde parle d'un projet construit AVEC les habitants. Oui mais sur quoi ? Avec qui ? Comment ? | Gouvernance/Démocratie : <ul style="list-style-type: none"> Les conditions de la co-construction – discussion sur le conseil -citoyen et la coordination « Pas sans Nous » |
| Mercredi 8 avril | Adultes, Ados, Enfants, regards croisés sur l'éducation. Trois temps d'échanges : <ul style="list-style-type: none"> Débat dans la classe (école des Trembles) L'école, telle que vous la rêver : venez construire l'école de demain ! Education à l'environnement : quels projets pour demain ? | Education : <ul style="list-style-type: none"> Débat dans les classes Venez construire l'école de demain ! Education à l'environnement : quels projets pour demain ? |
| Jeudi 9 avril | La vie quotidienne dans le quartier : <ul style="list-style-type: none"> Stand au marché de l'Arlequin Parlons-en ensemble | Vie quotidienne : <ul style="list-style-type: none"> Stand au marché de l'Arlequin Action contre la fermeture du CROUS au Village Olympique Conférence de JF PARENT – Gilles NOVARINA– Magali TALENDIER et David GABRIEL à la Cité des Territoires Discussion sur la place des commerces, équipements, et la vie quotidienne |
| Vendredi 10 avril (journée du carnaval de la Villeneuve) | Sports pour tous ! <ul style="list-style-type: none"> Deux séances prévues, avant et après le carnaval | Carnaval / Sport : <ul style="list-style-type: none"> Visite de la Villeneuve en partenariat avec le Club Ville et Aménagement Atelier de rue à Allibert avec Mme Ruetagaba Rassemblement de soutien à Allibert |

- Discutons du sport !
- Carnaval
- Discutons du sport !

| | | |
|---------------------------------|--|---|
| <p>Samedi 11 avril</p> | <p>Habiter son quartier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des immeubles « exceptionnels » • Locataires et propriétaires, tous habitants • Et également balade découverte de la Villeneuve dans le cadre de la Biennale de l’Habitat Durable | <p>Logement / Habitat :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Visite de la Villeneuve en partenariat avec la biennale de l’habitat durable • Discussion sur les logements « exceptionnels » de la Villeneuve : • Action commune avec la Villeneuve d’Echirolles (à confirmer) • Locataires et propriétaires, tous habitants |
| <p>Dimanche 12 avril</p> | <p>Jardins de nos quartiers et environnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pique-nique • Jeux de piste | <p>Environnement / Parc :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Grand pique-nique et Jeux de piste pour tous • Discussions sur les jardins et les alternatives |
| <p>Lundi 13 avril</p> | <p>Culture(s) dans nos quartiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vers un projet culturel partagé | <p>Economie / Culture :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Atelier sur les nouvelles dynamiques économiques dans les quartiers • Atelier libération des données et sur le numérique • Vers un projet culturel partagé |
| <p>Mardi 14 avril</p> | <p>Coups de projecteur sur les quartiers Géants-Baladins et Village Olympique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rendez-vous place des Géants • Rendez-vous MDH Prémol (VO) | <p>Elargissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Discussion sur la place des Géants • L’avenir du Village Olympique • Présentation de la stratégie d’élargissement des Ateliers Populaires d’Urbanisme |

Les éléments apportés par les APU apparaissent en **En Jaune**

ZONE FRANCHE URBAINE

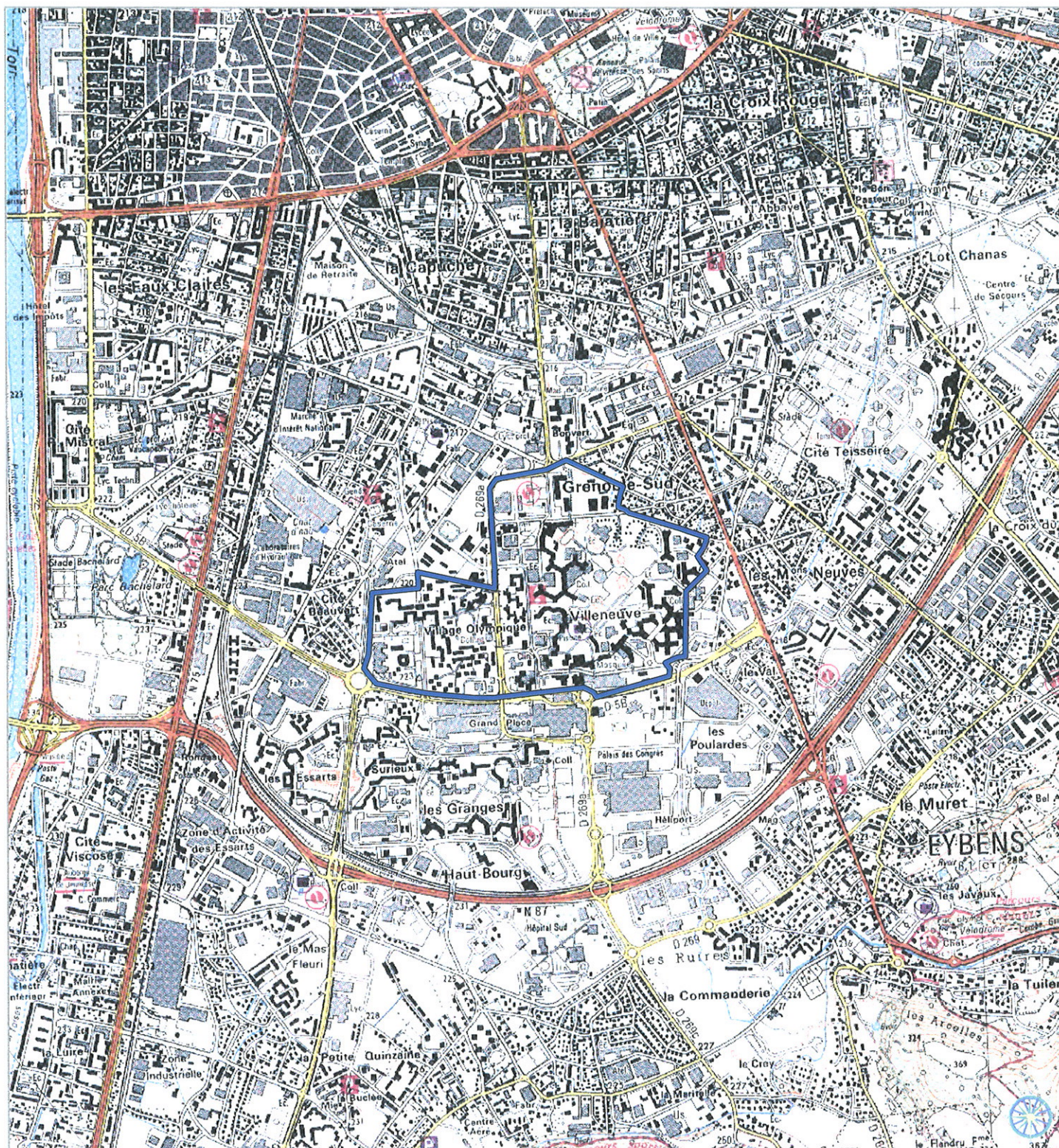
Carte indicative au 1/25 000

selon l'annexe 16 au décret
n°2004-219 du 12 mars 2004

Région : Rhône Alpes
Département : Isère (38)
Commune : Grenoble.

ZFU: Village Olympique, La Villeneuve.

N° INSEE: 82081ZF



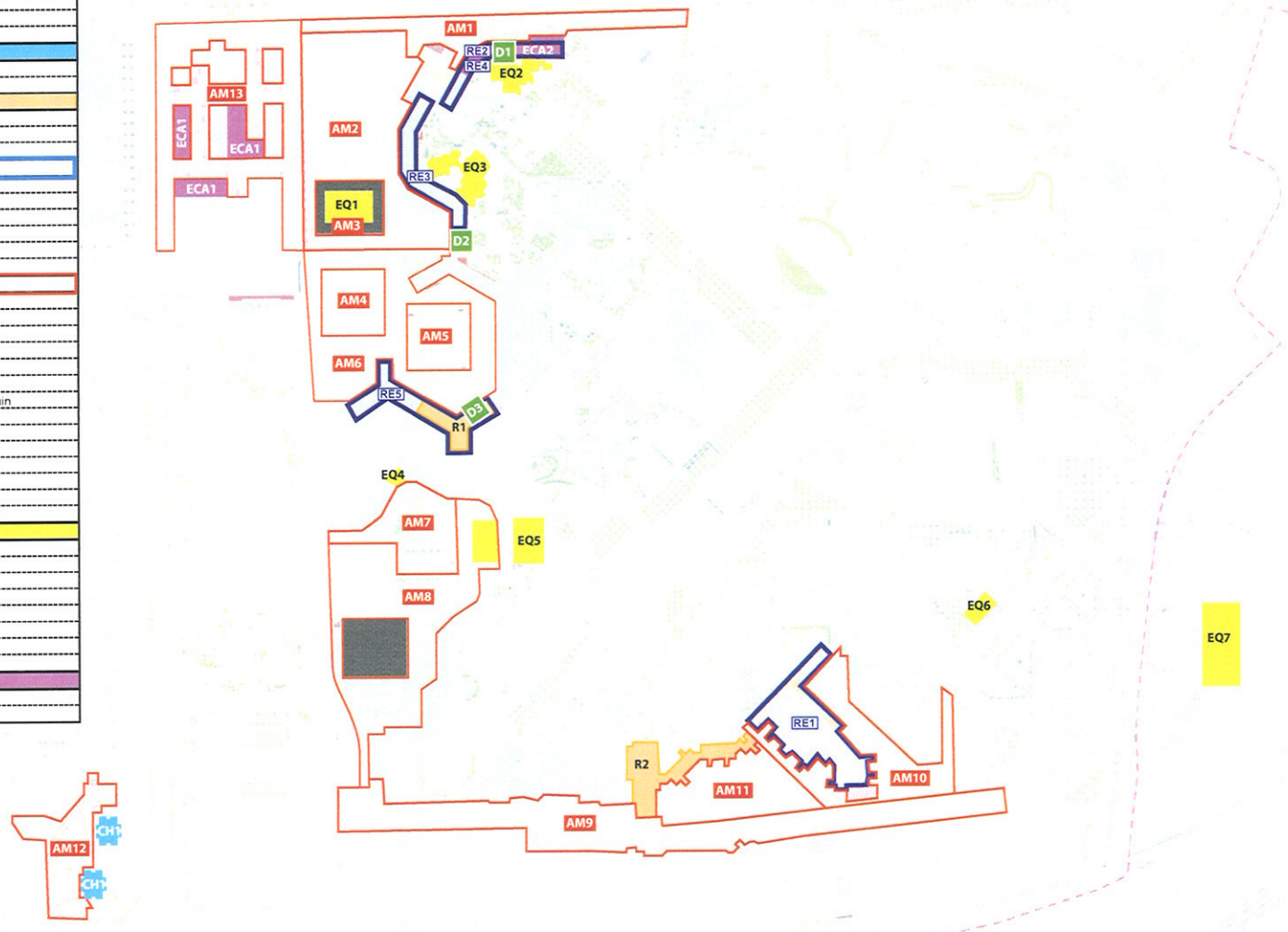
La zone concernée est délimitée par un trait de couleur bleue. Le tracé est indicatif, en particulier la zone peut parfois comprendre des parcelles situées de l'autre côté des voies de délimitation.

500 m

1 cm correspond à 250 m

ANNEXE 1.C : LE QUARTIER EN 2013 - localisation des opérations

| LISTE DES OPERATIONS / REFERENCES PLAN | |
|--|--|
| DEMOLITION DE LOGEMENTS SOCIAUX | |
| D1 | Démolition 13 logements (10-20 Arlequin) - SDH |
| D2 | Démolitions 65 logements (50 Arlequin) - ACTIS |
| D3 | Démolition 7 logements (110 Arlequin) - ACTIS |
| CHANGEMENT D'USAGE | |
| CH1 | Transformation d'usage tours 32-34 av. Marie Reynoard - ACTIS |
| REHABILITATION DE LOGEMENTS SOCIAUX | |
| RE1 | Réhabilitation 110 Arlequin - ACTIS |
| RE2 | Réhabilitation Cascatelles - GRENOBLE HABITAT |
| RESIDENTIALISATION DE LOGEMENTS SOCIAUX | |
| RE1 | Troubadours : programme d'amélioration du cadre de vie - ACTIS |
| RE2 | Création de halls 10-20 Arlequin - SDH |
| RE3 | Création de halls 30-40 Arlequin - SDH |
| RE4 | Partition de montée du 10-20 Arlequin - SDH |
| RE5 | Résidentialisation 110-120 Arlequin - ACTIS |
| AMENAGEMENTS | |
| AM1 | Restructuration av. La Bruvère et aménagement pieds d'immeubles 10-20 Arlequin |
| AM2 | Aménagement entrée de quartier et espaces résidentiels du 30-40 Arlequin |
| AM3 | Requalification du silo 5 |
| AM4 | Démolition-reconstruction du silo n°4 |
| AM5 | Démolition-reconstruction du silo n°3 |
| AM6 | Aménagement paysager de la crique centrale |
| AM7 | Aménagement des accès et espaces résidentiels en pied d'immeubles 130-170 Arlequin |
| AM8 | Aménagement du centre de la crique et des abords du silo 1 |
| AM9 | Restructuration de l'avenue de Constantine |
| AM10 | Aménagement des accès et espaces résidentiels abords Troubadours-Balcons |
| AM11 | Aménagement des accès et espaces résidentiels Cascatelles - Ampelopsis |
| AM12 | Aménagement des espaces publics sud VO |
| AM13 | Développement des liaisons entre Arlequin nord et ZA des Peupliers |
| EQUIPEMENTS ET LOCAUX ASSOCIATIFS | |
| EQ1 | Aménagement de locaux ancienne école maternelle des Charmes |
| EQ2 | Aménagement de locaux ancienne école élémentaire des Charmes |
| EQ3 | Aménagement de locaux associatifs ancienne école des Bouleaux |
| EQ4 | Construction et agencement d'un local à destination des habitants de la Crique sud |
| EQ5 | Gymnase Arlequin |
| EQ6 | Démolition-reconstruction du centre de santé des Géants |
| EQ7 | Terrains sportifs de proximité Les Saules |
| AMENAGEMENT ESPACES COMMERCIAUX ET ARTISANAUX | |
| ECA1 | Requalification de locaux d'activité (ZA des Peupliers : bâti communal) |
| ECA2 | Création et aménagement de locaux aux 10/40 Arlequin |



- bâti
- espaces publics piétons
- voirie / stationnement
- espaces publics plantés
- parkings silos
- emprises constructibles
- limite communale

ANNEXES 1.F/G :

RECONSTITUTION DE L'OFFRE DE LOGEMENTS SOCIAUX - LOCALISATION DES SITES

